

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Emporté par le galop du raz de marée républicain Le cow-boy Reagan à la Maison-Blanche

En élisant Ronald Reagan, âgé de près de 70 ans, les Américains ont porté à la Maison-Blanche un président conservateur qui veut donner à l'étranger l'image d'une Amérique plus sûre d'elle-même et qui veut assouplir, sur le plan intérieur, la carcan gouvernemental pour laisser davantage de libertés aux entreprises et aux pouvoirs locaux.

Si les sondages avaient laissé prévoir une possible victoire de l'ancien acteur de cinéma Ronald Reagan sur l'ancien planteur de cacahuètes Jimmy Carter, l'ampleur du raz de marée qui a ramené les conservateurs républicains au pouvoir a surpris tout le monde.



Les Reagan à l'heure de la victoire. (Bélino AP)

Car outre le fait que Ronald Reagan - le plus vieux président que les Etats-Unis se soient jamais donné - l'a emporté dans 43 Etats sur 50, les républicains ont repris la majorité absolue au Sénat, pour la première fois depuis vingt-six ans, ils ont taillé des croupières aux démocrates à la Chambre des représentants, et enlevé quatre sièges de gouverneur.

Cette victoire républicaine, attribuée par certains analystes à un éveil de la majorité silencieuse à laquelle Reagan avait vainement fait appel lors de ses débuts politiques il y a seize ans, n'est pas le fait des abstentionnistes habituels. Bien au contraire, puisque le taux de participation - 52,9 pour cent - n'avait jamais été aussi faible depuis 32 ans.

Juifs, ouvriers et habitants des grandes villes, qui sont les habituels soutiens des démocrates, se sont portés en grand nombre sur Ronald Reagan, abandonnant Carter. Un sondage réalisé par l'Associated Press et la chaîne de télévision NBC dans dix Etats-clés a montré que la majorité des électeurs a estimé que Carter n'était pas un assez bon dirigeant pour mériter d'être réélu.

↳ Suite en dernière page



Un programme législatif de réformes profondes

- Par Gregory Nokes -

C'est un programme de réformes profondes que Ronald Reagan proposera au Congrès, à commencer par un projet de réduction de 30% des impôts sur le revenu en trois ans qu'il déposera sur le bureau des Assemblées dès son entrée en fonction, le 20 janvier.

On dit déjà, toutefois, que le nouveau président serait prêt à des compromis sur cette promesse électorale. L'un de ses principaux conseillers a déclaré mardi qu'il pourrait accepter une réduction totale de 40 milliards de dollars avec effet rétroactif au 1er janvier.

L'un des effets de la défaite de Carter est que son propre projet de réduction de

27 milliards de dollars des impôts ne sera sans doute même pas examiné par le Congrès. Il se pourrait même que Carter ne le soumette pas aux Chambres.

Outre la réduction des impôts sur le revenu, Reagan a également promis l'élimination des droits de succession et l'attribution de subventions aux écoles privées et confessionnelles.

Les conseillers du nouveau président comptent également étudier rapidement des coupes dans le projet de budget pour 1982 que Carter soumettra au Congrès avant son départ. Le nouveau président souhaite «un budget manifestant une forte retenue, sinon frugale».

Il s'est également engagé à équilibrer recettes et dépenses budgétaires pour 1983 et il essaiera de le faire dès 1982.

Il veut aussi rendre la responsabilité des budgets d'aide sociale aux Etats et aux communes, qui recevraient des aides fédérales et décideraient eux-mêmes du montant des prestations et des conditions nécessaires pour y avoir droit.

Le nouveau président s'est par ailleurs dit hostile à la limitation de la vitesse des automobiles à 55 miles à l'heure (88 km/h.). Il souhaite l'adoption d'un amendement constitutionnel interdisant l'avortement, le rejet de toute nouvelle loi qui constitue une discrimination à l'égard des femmes, l'institution d'un salaire minimum pour les jeunes, l'augmentation des dépenses militaires et des soldes des soldats, la nomination d'une femme à la Cour suprême, l'annulation du plafond de ressources pour le droit à la sécurité sociale des personnes âgées.

OPINION

Sur le grand air de l'ayatollah

Délurés, alertes et noirs, les étudiants iraniens ont défilé mardi, par centaines de milliers, devant l'ambassade américaine à Téhéran, pour célébrer le premier anniversaire de l'emprisonnement des otages.

Leurs sarcasmes, leurs insultes, leurs cris de jubilation, ont été ressentis comme des flèches et des banderilles par des millions d'Américains.

D'une nature plus proche des toros que des Saint-Sébastien, ils n'ont apparemment plus pu supporter la dérision dont ils étaient l'objet.

Sur le grand air de l'ayatollah, tous les indécis ont allé pousser dans le secret du confessionnal électoral le bouton électronique qui commandait d'appeler Reagan à monter les marches du palais nommé Maison-Blanche.

Ce vote de tous ceux qui se sont sentis humiliés, blessés, affligés par les suppôts du saint homme de Quom s'est ajouté à l'immense vague de la colère des Américains moyens qui n'en peuvent plus d'assister au ratatinement de leur bien-être ou du style de vie qu'ils confondaient avec la culture.

D'où le puissant mouvement, qui a propulsé le «grand Satan» Carter dans les abysses où geignent les politiciens foudroyés et qui a catapulté Reagan dans le vert paradis washingtonien...

Après la chute de Nixon, l'Amérique avait cru pouvoir apaiser la rage du destin en substituant à ce président machiavélique le plus beau de ses anges, Jimmy Carter.

Blond roux, comme une figure de keepsake, ce n'était pas tout à fait Dieu siégeant au Capitole, mais aux Etats-Unis où l'on vit déjà la civilisation de l'image, le radieux Carter, c'était le messager du Très-Haut, qui, avant chaque décision, se plongeait dans la Bible et qui, à chaque détour de ses discours, semait des versets d'Évangile.

L'incarnation de la Providence a cependant vite déçu les gens d'outre-Atlantique. Ils aiment bien, comme beaucoup d'autres avant eux, que Dieu soit avec eux. Mais ce Dieu doit être celui des batailles et des combats victorieux.

M. Carter représentait un Dieu plus complexe, plus proche de la condition humaine, plus timoré. C'est tout juste parfois s'il n'avait pas ces pleurs et ces tremblements, chers à un grand théologien danois.

Avec M. Ronald Reagan et son grand chapeau, les Américains avaient le substitut rêvé. Le Dieu cowboy, qui, bien lavé, bien pomponné (et oubliée l'odeur des vaches et du sang des Indiens) est en définitive beaucoup plus rassurant pour des êtres simples qu'un grand Esprit dominant l'Univers ou qu'un homme cherchant à s'accommoder de la complexité des réalités du XXe siècle.

Manipulés, allegro, ma non troppo, par Mgr Khomeiny, les Américains ont donc choisi M. Reagan, l'ami de John Wayne et de Walt Disney. Un homme dont chacun s'accorde pour reconnaître qu'il est peu intelligent, peu instruit, mais qu'il est inattendu, surprenant et même courageux.

Comme John Wayne, il donne l'impression de la fermeté, de la virilité. Son visage bronzé et buriné, même si les mauvaises langues peuvent dire qu'il est davantage celui d'un vieux beau que d'un baroudeur, fera merveille sur les petits écrans qui sont devenus les reliquaires où l'Amérique contemple son âme.

Résolument réactionnaire et gaffeur, il ne le demeurera pas forcément au pouvoir. Acteur, il est très sensible au paradoxe du comédien que les circonstances transforment au gré des événements. En cela, il a quelque chose de shakespeareien; «Le monde tout entier est un théâtre et nous de simples acteurs».

Si le monde n'entraîne pas dans des années décisives, il y aurait de quoi s'en amuser! Mais avec les crises qui se dessinent partout, avions-nous besoin d'un cowboy en plus d'un ayatollah?

Dans l'entourage de M. Reagan, il y a toutefois toute une série de personnages remarquables. Notre espérance, c'est que ces metteurs en scène sauront faire de celui qui ne fut jusqu'ici qu'un mauvais cabotin une vedette à la taille de celles qui régnaient à Hollywood lors de sa jeunesse.

Willy BRANDT

Les réactions dans le monde après les présidentielles américaines L'Europe se montre très réservée

Si les gouvernements conservateurs, spécialement en Asie et au Proche-Orient, se félicitent de la victoire de M. Reagan, les réactions européennes, tant de l'Ouest que de l'Est, sont plus prudentes et, au-delà des messages de félicitations, posent la question de savoir si la victoire des républicains ne signifie pas une tendance au repli des Etats-Unis sur eux-mêmes, à l'isolationnisme, et en même temps une nouvelle relance de la guerre froide.

Ces questions n'ont pas empêché une belle montée du dollar, dont la



Au musée de Madame Tussaud à Londres, la statue de cire de M. Reagan remplace déjà celle de M. Carter (à droite). (Bélino AP)

tenue était déjà très bonne ces derniers jours et qui est passé en 24 heures à Zurich de 1 fr. 71 à 1 fr. 73. Toutes les bourses de valeurs ont enregistré des progrès, notamment la Bourse de New York où les cours ont enregistré une forte hausse dès l'ouverture.

APPREHENSIONS

«Il peut y avoir des raisons de craindre que les Etats-Unis se replient sur eux-mêmes. Cela pourrait avoir de dures conséquences pour l'Europe», a déclaré hier M. Gaston Thorn, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères qui deviendra en janvier président de la Commission européenne de Bruxelles. Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée européenne, s'est interrogée avec une certaine crainte sur la future politique américaine à l'égard de l'Europe car M. Reagan, «pendant toute sa campagne électorale, a très peu fait mention des relations avec la Communauté européenne». «Aussi, a-t-elle ajouté, devons-nous faire tous nos efforts pour faire admettre aux Américains la spécificité européenne sans nier notre solidarité pour maintenir une paix juste dans le monde».

MME THATCHER AUX ANGES

En Europe, le gouvernement qui a le plus ouvertement exprimé ses «félicitations les plus chaleureuses» est celui de Mme Thatcher. Le premier ministre britannique, qui partage les fortes convictions de M. Reagan sur la défense militaire occidentale et sur l'ultra-libéralisme en matière économique, est même resté debout tard dans la nuit pour connaître les résultats du scrutin.

En Suède, les réactions officielles prennent le contre-pied de celles de Londres. Le premier ministre, M. Thorbjörn Fälldin (centre-droit), a déploré que «les déclarations, avant les élections n'aient malheureusement donné aucun espoir de

changement pour le meilleur dans les relations tendues entre les super-puissances. Son ministre des Affaires étrangères, M. Ola Ullsten, a exprimé l'espoir que comme d'autres conservateurs qui précédaient une ligne «dure» en diplomatie, M. Reagan fera en réalité progresser la détente et le désarmement.

↳ Suite en dernière page

ASSEMBLÉE DE L'ASSOCIATION INDUSTRIELLE ET PATRONALE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Redorer notre image de marque

Lire en page 3

DEVANT LE GRAND CONSEIL BERNOIS

La question du Laufonnais

Lire en page 11

VEAUX AUX HORMONES EN SUISSE

Contrôles renforcés

Lire en page 17

COUPE DES CHAMPIONS DE FOOTBALL

Pas de miracle pour le FC Bâle

Lire en page 23

Cabaret à la rue Fritz-Courvoisier Pour les Quidams, même l'avenir n'est plus ce qu'il était... le leur s'annonce pourtant sous les meilleurs auspices



(Photo Bernard)

L'idée était séduisante, née on ne sait pas trop dans lequel des cerveaux de Gérard Bringolf, Henri von Kaenel ou Fernand Perret. Ce dernier possédait une magnifique cave à la rue Fritz-Courvoisier et se demandait comment y créer une animation autre que des expositions d'art; les autres avaient de quoi animer, grâce à leur spectacle de cabaret, un lieu au cadre chaleureux où chacun se sentirait à l'aise. Il n'a fallu que la rencontre

de ces trois personnes, l'échange de leurs idées pour que naisse la boîte à chansons qui, depuis vendredi dernier et pour une durée indéterminée accueillera le public chaud-de-fonnier et d'ailleurs chaque vendredi et samedi.

Que découvrira ce public ?

Tout d'abord une cave-bonbonnière où le grand piano semble occuper près du quart de la surface, puis un poêle ronronnant et une quarantaine de chaises où il sera invité à prendre place.

Mais il découvrira surtout, dès que les projecteurs auront remplacé l'éclairage d'ambiance, deux artistes exceptionnels qui lui feront passer deux heures dont il se souviendra.

On ne présente plus les Quidams dans notre région car si, dit-on, nul n'est prophète en son pays, ils sont l'exception qui confirme la règle.

Chaux-de-Fonniers de bon ton, ils ont conquis le cœur des Chaux-de-Fonniers en même temps que celui des populations de larges alentours allant jusqu'à la Belgique et Paris. Mais une grande part de leur inspiration, c'est dans le terroir qu'ils la puisent. Ils manient le mot avec la même dextérité et la même précision que l'horloger manie sa brucelle et son tournevis. Ils possèdent l'esprit frondeur, critique, moqueur mais sans méchanceté, des gens de la montagne. Mais surtout ils sont pétris de talent et acharnés au travail.

Le résultat de tout cela, c'est leur spectacle «...même l'avenir n'est plus ce qu'il était...»

Les JIMA feront escale samedi au Club 44 Ilse Matthieu et son violon baroque

Les JIMA ? Journées internationales de musique ancienne, Renaissance et baroque; elles ont été créées il y a cinq ans par Denise Perret, musicologue, afin de favoriser les échanges entre musiciens et amateurs. Elles se déroulent à Neuchâtel, au Palais Du Peyrou et traiteront le prochain week-end du violon baroque, le cours est donné par Ilse Matthieu. Fin novembre, Ricardo Correa abordera le luth. En décembre l'ensemble «Affetti musicali» d'Innsbruck sera à Neuchâtel.

Ilse Matthieu et son violon baroque, accompagnée par Andreas Herismann au clavecin et Ricardo Correa au théorbe donneront un concert samedi en fin d'après-midi au Club 44. La séance est publique.

Ilse Matthieu a perfectionné ses connaissances à Berne, Paris et New York. Elle a travaillé avec de nombreux ensembles de musique baroque qui utilisent des instruments originaux, dont celui de Harmoncourt. Elle et ses collègues joueront la «Sonata quarta» pour violon et basse continue (thorbe) de Schmelzer (1623-1680); la «Sonata» en ré, composée en 1610, de Cima; la «Sonata terza» en do, de Fontana, (1631). De Biber, on entendra la «Mysterien-Sonata» selon Luc II 26-38 «Présentation de Jésus au Temple» avec scordatura, (Denise Perret commentera les œuvres, expliquera les techniques d'écriture).

Une œuvre pour clavecin «Fantasia en sol» (mixolydien) de Sweelinck; la «Fantaisie» en la mineur de Telemann; la sonate en sol mineur de Corelli compléteront ce programme choisi.

En quoi le violon baroque diffère-t-il de l'instrument que l'on emploie communément aujourd'hui? Le manche, d'une inclinaison moins marquée, et la touche sont plus courts, le chevalet est plus bas, la barre et l'âme plus fines. L'archet est de forme arquée; le diapason plus bas.

Les différences citées parmi d'autres, suscitent une position de jeu différente de celle pratiquée aujourd'hui, mais surtout elles entraînent d'autres réactions sonores. Les qualités de timbres ne sont pas les mêmes. C'est ce que pourront tester les participants au cours d'Ilse Matthieu, c'est ce que réaliseront les audi-

C'est une suite ininterrompue de chansons, de sketches, de monologues dans le plus pur style du cabaret, inédits pour une bonne part.

Et à chaque coin de note, à chaque détour de phrase, c'est l'imprévu, la surprise. On attend un éclat de rire et c'est une poésie très douce qui vous envahit; on croit au sérieux du livre du soldat et on y découvre des textes comiques; on prévoit un charme tranquille et c'est une avalanche de jeux de mots qui met à rude épreuve vos cellules grises et vos muscles zygomatiques.

«J'aurais voulu...», «L'inspection», «Le soir se lève», «Kashkroustasky», «Festina lente», «La neige», «Concerto ibérique», ce sont là quelques-uns des titres de ce récital construit comme une fresque de la vie exécutée ensemble par Daumier, Dali, Lermite, Renoir, Monet, Leiter et bien d'autres. C'est le «cadre» arriviste et... arrivé, comme le deuxième clarinetiste des «Cadets»; c'est le pays jurassien, comme le poète espagnol; c'est un humour caustique, comme un regard plein de tendresse.

Et ce spectacle en ces lieux, c'est la découverte des détails d'expressions du comédien, de la sensibilité du musicien, c'est la redécouverte des Quidams qui peuvent donner leur pleine mesure, démontrer qu'ils sont au niveau des meilleurs artistes de cabaret et enthousiasmer un public en le faisant rire et s'émouvoir grâce à un style à nul autre comparable.

S'abstenir d'aller applaudir les Quidams dans leur boîte à chansons de la rue Fritz serait se priver de passer deux heures d'une détente saine et joyeuse. Ce qui serait impardonnable à une époque où... même l'avenir n'est plus ce qu'il était!... (dn)

D. de C.

Nouveau souffle pour l'Orchestre de Chambre «L'Odéon»

L'Orchestre de chambre L'Odéon, invité par l'Alliance évangélique, jouait samedi soir, veille de la Réformation, au Temple Farel. La musique avait pour fonction d'encadrer la méditation proposée à l'assemblée par le pasteur Edouard Urech, sur le message actuel de Farel.

L'Odéon est apparu samedi soir, sous la direction de Claude Berset, composé d'une dizaine de cordes, auxquelles venaient s'ajouter des flûtes, des bois, des cuivres. La plupart de ces instrumentistes sont très jeunes. Etudiants en musique? Musiciens amateurs? peu importe, on n'a d'ailleurs pas envie de le savoir, tant leur modestie est vraie, leur joie de faire de la musique ensemble, évidente.

C'est avec bonheur que l'Orchestre de chambre L'Odéon entame une nouvelle vie et qu'il aborde le répertoire du XVI^e siècle: Gervaise, Gisbert, une musique pure, belle qui sied parfaitement à l'ensemble. Des pièces courtes, lumineusement illustratives d'un style, d'une grâce fragile et dansante. Un répertoire en parfait accord avec la sensibilité contemporaine.

Les interprétations ne firent que confirmer les qualités d'un groupe qui, non seulement sort des sentiers battus, mais encore sait exhumer des bibliothèques des partitions auxquelles son ardeur donne l'éloquence. On ne peut qu'encourager l'option choisie par ce groupe.

D. de C.

Pensée

Croire la vérité et agir selon la vérité qu'on croit, c'est tout l'homme, c'est toute la vie et c'est tout le salut.

A. Vinet



Hit-parade

Résultat de l'enquête No 43 de la Radio-télévision romande.

1. Upside Down (Diana Ross); 2. La marche des Machos (Karen Cheryl)*; 3. The Winner takes it all (Abba)*; 4. Gaby oh Gaby (Alain Bashung)*; 5. Everybody's got to learn sometime (The Korgis); 6. Reviens (Hervé Vilard); 7. Amoureux solitaires (Lio)*; 8. Luna (Gianni Togni); 9. Play the Game (Queen); 10. Assez super (Mino)*; 11. Ma keen Dawn (Five Letters); 12. Feel's like i'm in Love (Kelly Marie)*; 13. What you're Proposing (Status Quo)**; 14. The Wanderer (Donna Summer); 15. Food (Ub 40); 16. Tape tape (Sylvie Vartan); 17. Primitif (Gotainer); 18. Il jouait du piano debout (France Gall); 9. Master Blaster (Stevie Wonder)**; 10. Give me the Night (George Benson).

* en hausse cette semaine
** nouveaux venus.

Au Centre de culture ABC Jofroi le Belge chante son pays et ses amis

Il aime bien la Suisse, il s'y sent à l'aise et depuis une année il a déjà sillonné quelques-unes de nos vallées et visité quelques-uns de nos petits théâtres.

De passage, vendredi dernier, à l'ABC, il venait parler «du temps qu'il faut, entre la vie et les chansons»; il en parle comme un «terrestre» dit-il, s'attachant à la nature, pourfendant la violence et y mêlant quelques tendres mots d'amour.

Jofroi nous est venu accompagné de ses musiciens et d'une forêt d'instruments. Non pour faire volume imposant de bruit, mais parce que ses arrangements musicaux, tout de subtilités, jouent sur la nuance des sonorités et des airs d'instruments. Ce jeune artiste écrit en effet ses propres chansons, et compose ses mélodies.

C'est le plus souvent de la meilleure veine dans la chanson d'auteur et du plus authentique dans l'inspiration.

On y découvre littéralement un pays et ses gens, on y décèle un besoin d'identité, une volonté de demeurer ce que l'on est là où l'on est, où «il vaut mieux s'bêcher que s'apouagner» (belgicisme garanti). Et c'est par là peut-être que nous le sentons fort proche de nous autres Suisses; tout comme nous, il vibre d'une franco-

phonie qui ne se veut pas provinciale de Paris; tout comme nous, il voit sa terre, ses arbres, ses ruisseaux partir à vau-l'eau, et dans le désespoir, mais avec de l'humour aussi, il mène sa lutte en chantant. «J'ai pris la liberté de la parole comme d'autres font des meubles, des pulls en laine ou des carrousel.»

Cette liberté vagabonde l'a emmené au Québec, tout naturellement, et il est vrai qu'en l'écoutant l'on pense parfois à un Vigneault et à sa poésie chaleureuse. Là-bas, grand succès d'ailleurs et quelques nouvelles chansons, en particulier celle dédiée à Mario: «Si tu passes la mer, mon pays c'est la pluie, c'est la brume; ici trois pas c'est un voyage.»

Nous connaissons mal chez nous la jeune chanson belge et les médias ne lui donnent guère audience.

Quelques chanteurs, tout comme Jofroi, veulent pourtant défendre leur droit à la parole et sont dans leur pays tout de même un peu entendus. Pour lui, cela fait déjà douze ans qu'il chante et écrit des chansons. Il fait preuve d'une certaine maturité et surtout d'une philosophie de bonne nature.

Son passage à l'ABC était organisé en collaboration avec le groupe non-violent.

I. BROSSARD

Avant une grande soirée chorégraphique au Théâtre «L'Oiseau de Feu» et «Serait-ce la Mort?»

Chorégraphies Béjart par le Ballet classique national d'Espagne



Victor Ullate dans «L'Oiseau de Feu».

Tout d'abord, la fiche signalétique de la compagnie:

En novembre 1978, le Ministère de la culture de Madrid prit la décision de créer le «Ballet classique national d'Espagne». On fit appel à Maurice Béjart qui présida le comité de sélection des 24 danseurs et danseuses de la compagnie. Le travail commença sous la férule du maître de ballet Carmen Roche, professeur à Mudra/Bruxelles.

Puis encouragé par le Ministère de la culture, encouragé par Béjart, Victor Ullate devint directeur artistique de la Compagnie. C'est un danseur qui a été formé à bonne école. Il a dansé pendant quinze ans avec les Ballets du XX^e siècle, la compagnie de Béjart, dont il fut l'un des solistes. Il a interprété les principaux rôles du répertoire de la compagnie «Mercurio» (Roméo et Juliette); le «Clown» (Nijinsky, Clown de Dieu) «Nomos Alpha» un des rôles masculins

les plus difficiles (Béjart l'a créé pour Bortoluzzi) «Bim» (La Gaité parisienne).

Victor Ullate, parmi les meilleurs danseurs actuels, et le «Ballet classique national d'Espagne» seront demain soir au Théâtre de La Chaux-de-Fonds. Le programme qu'ils présenteront sur la scène du théâtre comprend, notamment, deux œuvres majeures de Béjart «L'Oiseau de Feu» (Victor Ullate dansera le rôle de l'Oiseau), un ballet mondialement connu, dans lequel le chorégraphe fait vivre magnifiquement la musique de Stravinski, et «Serait-ce la Mort?» sur des Lieders de Richard Strauss; Béjart met en scène un homme seul qui au seuil de la mort revoit quelques femmes qu'il a aimées. La dernière, il ne la connaît pas et c'est pourtant elle qui l'accompagne jusqu'à sa fin.

Puis Victor Ullate dansera «Petite à petit» un solo réglé par Claudine Allegra sur une musique de Martinu.

«Valse» (Sibelius et Ravel) chorégraphie néo-classique met en valeur les danseuses de la compagnie.

«Sentimientos» est la première création chorégraphique de Victor Ullate sur une musique de Fernando Sor, compositeur catalan bien connu des guitaristes.

C'est la première fois que cette compagnie vient en Suisse, pays où elle ne se produira qu'à deux reprises: Au Grand Casino de Genève et au Théâtre de La Chaux-de-Fonds. Les amateurs de danse sauront mesurer la nature de l'événement.

Its sauront soutenir, par leur présence, l'effort entrepris par les organisateurs locaux dans le but de former un public de la danse, comme il y a des publics de théâtre, d'autres de mélomanes et de développer dans ce domaine une exigence artistique accrue.

D. de C.

Galerie Cimaise 75 Planent des impressions, surgit un climat!

Discretion, charme, ce sont les qualificatifs qui viennent à l'esprit en regardant les toiles de Giand'Olioni Masoni qui expose actuellement et jusqu'au 9 novembre à Cimaise 75.

Cet artiste vivant actuellement à Sion est originaire d'Italie; il approche de la cinquantaine et auparavant il a passablement brouillé, surtout dans les pays du Soleil et tout particulièrement aux Baléares et en Italie.

Travaillant à l'huile, à la spatule, il peint donc essentiellement des paysages, des scènes de plages, des fleurs, tout ce qui respire la nature et la vie.

Et avec une technique acquise au fil de ses longues années d'expériences, il

s'exprime par touches, avec légèreté, sur un canevas figuratif certes mais rapidement submergé par une impression, par un climat.

Son atelier, «le plus beau du monde» nous dit-on, a pour cadre l'Italie ensoleillée et les villages de neige du Valais, entre autres. Il sait retranscrire avec délicatesse et efficacité le charme d'un printemps tout neuf, le calme hivernal des paysages enneigés; il sait encore, par des petites touches de spatules, presque des esquisses, donner vie à des baigneurs, dépeindre une plage engourdie sous le soleil.

C'est un art de finesse et de sensibilité qui sait capter de la vie comme un frémissement, qui s'attache d'abord à une ambiance.

Nul doute que Giand'Olioni Masoni saura faire partager cette sorte de foi qu'il manifeste, cette espèce de bonheur qu'il trouve autour de lui et qui rayonne de ses toiles. Si besoin était de message, c'est celui-là que nous recevions!

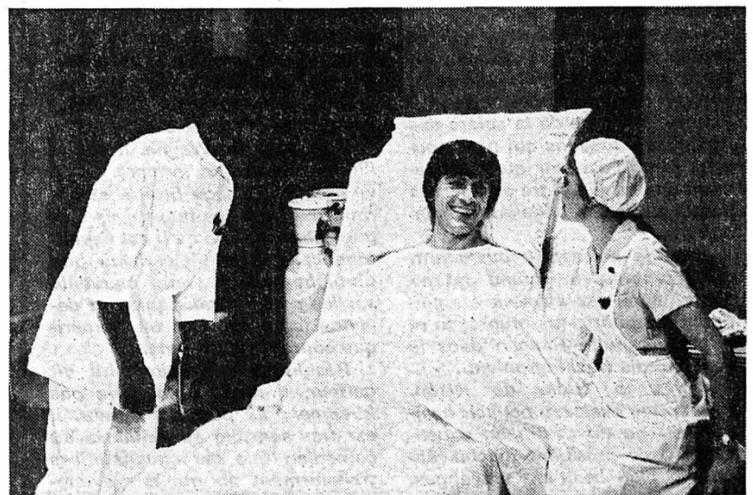
ib

teurs, les facteurs d'instruments qui se trouveront samedi au Club 44.

D. de C.

Annoncé au Théâtre

Une drôle de vie



C'est un spectacle de grande qualité que Musica-Théâtre offre à tous ses amis ce prochain dimanche soir, avec la pièce de Brian Clark, adaptée en français par Eric Kahane et interprétée de façon magistrale par José-Maria Flotats, premier prix de la critique dramatique et sacré meilleur acteur de l'année, ce qui lui a valu d'être engagé à la Comédie française dès janvier 81.

Le sujet d'«Une Drôle de vie»: le droit de l'homme à disposer de son existence.

A la suite d'un accident de voiture qui a déchiré sa moelle épinière, un homme encore jeune, Lequen, est paralysé à jamais. Il va aussi bien que possible, c'est un malade propre, qui est intelligent et a de l'esprit. Ses réparties, d'un comique à peine amer, font rire les infirmières, qui dansent un ballet thérapeutique autour de lui.

Mais le garçon, qui était sculpteur, ne pourra plus sculpter, il ne pourra plus prendre sa vie «en main». Il vivra dans cet hôpital ou dans un autre, toujours assisté, étendu sur son lit.

La pièce est faite de la lutte de l'homme seul, paralysé, pour recouvrer la maîtrise de son destin. Tout repose sur l'extraordinaire interprétation de José-Maria Flotats. Couché, privé de tous les moyens habituels, par la seule vérité de la voix, il fait passer la douleur, l'ironie, la colère. Il est de ces comédiens qui semblent ne pas avoir de métier, parce qu'ils ne font jamais appel à la routine, parce qu'ils semblent être toujours présents dans leur parole. Il est la vérité même, simple et nue, et c'est ce qui fait le pathétique de son interprétation.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Depuis hier et jusqu'à dimanche

Premier Salon chauxois: c'est parti!



Salon chauxois: c'est parti depuis hier après-midi. Il s'est ouvert à l'Ancien-Stand, après que le conseiller communal Jean-Claude Jaggi ait coupé, en présence de nombreux invités, le traditionnel ruban. Manifestation sympathique, empreinte de beaucoup de simplicité, au cours de laquelle plusieurs personnalités ont pris la parole. Le Salon chauxois qui regroupe 25 stands, fermera ses portes dimanche en fin d'après-midi.

Nous ne reviendrons pas en détail sur les raisons qui ont conduit à la mise sur pied de cette manifestation commerciale. Rappelons simplement que le déplacement de Modhac au mois d'août n'a pas permis à certains commerçants de présenter leurs derniers articles, d'hiver notamment. C'est la raison pour laquelle, sachant qu'ils allaient être confrontés à cette situation, 21 commerçants se sont associés pour mettre sur pied ce Salon chauxois. Disons d'emblée qu'il n'existe aucune dissension entre ces derniers et le comité d'organisation de Modhac. D'ailleurs 19 des 21 membres du Salon chauxois étaient présents à Modhac! Et rien encore ne laisse supposer que cette expérience sera reconduite une autre année. D'ailleurs, dans son allocution, le préfet des Montagnes, M. André Sieber, a émis le vœu que tous les commerçants retrouvent leur unité, travaillent main dans la main pour le jour où ils pourront disposer de locaux adéquats. Tout en espérant que ce Salon rencontrera le succès espéré, il a encore émis le vœu de voir un jour s'organiser une grande foire-exposition régionale groupant les commerçants des deux localités ainsi que des petites communes des Montagnes neuchâteloises. Il s'est encore plu à relever que la Préfecture des Montagnes, dans la mesure de ses moyens et de ses possibilités, était prête à aider, à conseiller les commerçants.

Pour sa part, le président du comité d'organisation, M. Carlo Henry, après avoir salué les nombreux invités, a brossé en quelques lignes la situation dans laquelle se trouvent confrontés aujourd'hui la plupart des commerçants. «Aujourd'hui, s'affirmer commercialement dans la conjoncture où nous vivons, ne rend pas au détaillant et artisans la tâche facile. Pour la plupart des entreprises de la ville et d'ailleurs, nous l'avons compris depuis fort longtemps. Par une action directe, le Salon chauxois solidifie les liens entre d'une part la population et d'autre part nos différents commerces. »

«Vivre! si tu veux vivre, bats toi, c'est la devise me semble-t-il valable pour chacun d'entre nous commerçants «chaux-de-fonniers». Par un accueil sortant de l'anonymat, par des articles hautement sélectionnés, des prix compétitifs, par un service après-vente réel et des actions répétées, nous pouvons conserver la confiance du public et vivre avec lui; c'est-à-dire, vivre avec notre ville.

«Le Salon chauxois, fort de ses 21 membres tous «Chauxois», groupant un éventail de différentes branches d'activités sont convaincus qu'une exposition comme celle que nous vous présentons aujourd'hui a sa place dans notre ville. Pour grand nombre d'entre nous, une exposition locale est la seule occasion où

nous pouvons nous affirmer, proposer nos services et surtout se faire connaître du public en général.»

Après avoir apporté le salut des autorités communales et souhaité plein succès à cette manifestation, M. Jean-Claude Jaggi a relevé l'effort consenti par certains commerçants pour subsister, pour se développer. «Le Conseil communal est conscient des difficultés que vous rencontrez et est prêt à vous aider dans la mesure de ses moyens. Sans faire de promesse, je puis déclarer que nous nous préoccupons du problème de nouveaux locaux, problème qui n'est pas nouveau et qui pourrait entrer dans le programme des grands travaux de cette législature.»

Enfin, M. Henri Jeanmonod, président

du Conseil général, a félicité les commerçants du Salon chauxois pour les sacrifices consentis et surtout pour l'attachement qu'ils portent à La Chaux-de-Fonds, à sa population.

Le premier Salon chauxois n'a rien de comparable à Modhac. La surface est plus petite. De plus, les stands sont aménagés d'une manière différente selon des règles un peu moins rigides. On a laissé aux exposants plus de libertés au niveau de la conception, de la création de leur stand.

Appareils radio, télévisions; chaînes HI-FI, vidéo; appareils ménagers; articles et équipements de sport; machines de bureau; droguerie et parfumerie; boulangerie et pâtisserie; appareils photographiques et cinématographiques; ferblanterie et sanitaire; tapis; immobilier; vins et liqueurs; lingerie féminine et mode; vernis et couleurs; électricité; musique; tabacs; fraiseuses à neige; agencement de cuisines et voitures attendent les visiteurs que les organisateurs souhaitent nombreux.

M. D. (photos Bernard)

Assemblée de l'Association industrielle et patronale

Redorer notre image de marque

Les difficultés de l'horlogerie, la disparition de nombreux emplois déplorée ces dernières années, l'insuffisance des voies de communication, les salaires qui ne seraient plus compétitifs: autant d'éléments négatifs auxquels on a donné une large publicité. L'analyse est sommaire. Tendancieuse même. Comme par masochisme, on se complait trop souvent à souligner les difficultés, sans relever avec la même conviction les raisons d'espérer et de croire, sans dire que l'évolution est aujourd'hui favorable et que le canton en général, les Montagnes neuchâteloises en particulier, sont parfaitement à même d'offrir à de nouveaux venus du monde de l'industrie, patrons et salariés, des conditions équivalentes et parfois supérieures à celles qu'ils pourraient trouver au-delà de nos frontières. Il faut donc cesser de noircir le tableau, d'hypothéquer les efforts de promotion et de développement entrepris par le secteur privé avec l'aide de l'Etat, rénover l'image de marque de la région et mieux faire connaître ses atouts.

C'est le sentiment qui a dominé hier en fin d'après-midi à l'assemblée générale de l'Association industrielle et patronale de La Chaux-de-Fonds, qui s'est tenue à La Vue-des-Alpes en présence de MM. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Industrie, Pierre Matile, premier secrétaire, Francis Sermet, nouveau délégué aux questions économiques, J. Carbonnier, président de la Chambre de commerce et de l'Industrie, P. Donner, directeur, J. Grédy, président du Conseil des associations patronales, Margot, président du SPPM et Arber, secrétaire.

Ménée au pas de charge par son président, M. André Theurillat, l'assemblée a d'abord fait le point sur l'activité de l'association au travers des communications du secrétaire, M. Jean-Philippe Kernen. Un problème préoccupant: celui de la main-d'œuvre. Car on en manque, et sérieusement! Certes, comme par le passé, les associations patronales ont continué à mettre l'accent sur la formation professionnelle et l'orientation, en collaboration avec les autorités. Mais on continue à déplorer l'émigration des jeunes tandis que la carence du personnel qualifié, particulièrement dans la mécanique, se fait durement sentir. Comme il ne s'agit pas de trouver un remède à cette insuffisance par un recours excessif à la main-d'œuvre frontalière, les efforts de forma-

tion doivent donc être accentués. L'association s'emploie à stimuler notamment le regroupement des efforts et des moyens des entreprises dans ce domaine.

MODÉRATION NÉCESSAIRE

Toujours est-il que depuis 1979, et spécialement en 1980, le nombre de demandes d'autorisation pour l'engagement de frontaliers n'a cessé de croître, y compris en personnel non qualifié. Jusqu'à présent, les représentants syndicaux et patronaux ainsi que la commune, ont fait preuve d'une réelle souplesse pour tenir compte des impératifs réels des entreprises. Toutefois, cette bonne entente et cette compréhension mutuelle ne subsisteront que si les industriels savent, à l'avenir, faire preuve de retenue dans le nombre de leurs demandes.

En ce qui concerne les salaires, les statistiques de l'OFIAMI doivent être pondérées. Depuis l'arrêt du Tribunal horloger accordant le renchérissement, il apparaît maintenant que le niveau moyen des salaires est presque identique à celui qu'offre Genève, la différence étant insignifiante. Sous réserve de quelques secteurs où le retard subsiste. Quant aux relations avec la ville de La Chaux-de-Fonds, elles devraient se développer. Notamment pour rediscuter le plan d'urbanisme qui a engendré bien des malentendus, et pour approfondir les questions énergétiques et routières.

Après avoir élu au comité MM. Pierre Roulet et Eric Bonnet, qui remplacent MM. Jules Guillod, J.-J. Hippenmeyer (au terme de leur mandat statutaire) et Werner Vogt (changement de situation), l'association a entendu un exposé du

Société de musique

Ruth Lanz, une grande fille toute simple

Le disque a forgé le goût actuel en habituant le public à un produit aseptisé, un produit sans fausses notes, mais un produit auquel il manque une dimension importante: la vie. Dans le jeu de Ruth Lanz, violoniste, prédominent l'élan, le tracé mélodique, la couleur. L'ensemble est vivant, quelques signes de fatigue dans la deuxième partie du programme. La musique reste authentique au concert et le récital est une épreuve redoutable.

Prix de soliste 1977 de l'Association des musiciens suisses, Ruth Lanz, violoniste, et Martin Christ, pianiste, se produisaient hier soir à la Salle de musique. Un programme très difficile de Schubert à Bartok, de Mozart à Richard Strauss. C'était sans doute une erreur de placer Schubert (Duo op. posthume 162) en tête de programme. Une partition trop subtile pour affronter le public, dominer son trac. De très beaux moments néanmoins.

Chaque époque a sa propre conception des rapports soliste-accompagnement. La sonate op. 18 de Strauss est significative d'un renouveau. Ici la soliste est tenue à une virtuosité transcendante, venant du romantisme, l'instrument paraît devenir terrain d'expérimentation à de nouvelles limites techniques; partitions soliste et d'accompagnement sont étroitement liées. Bien qu'elles se différencient par leur façon d'assumer leur

lyrisme la sonate N 2 de Bartok, celle de Strauss ont en commun le bonheur de chanter, la tendre et généreuse nostalgie du premier, l'exubérance du second. Les deux œuvres jouissaient hier soir d'une version passionnée, propre à mettre en exergue l'acquis musical de la violoniste, une technique de premier ordre, un grand talent. Partenaire attentif Martin Christ au piano pourrait s'engager davantage dans l'interprétation.

Le niveau très élevé de certains artistes «étrangers» ne surprend pas tellement quand on sait qu'ils sont choisis officiellement parmi les meilleurs instrumentistes que peut donner une grande nation ou alors qu'ils sont soutenus en cours de formation par une aide substantielle. La situation des jeunes musiciens suisses est toute différente. Pas de présélection dans ce domaine, le soutien de quelques fondations. Le Prix de soliste de l'AMS est le seul prix suisse d'un niveau international. C'est à titre purement individuel qu'un candidat s'y présente. Cela force l'admiration.

Cela ne signifie pas qu'il faille être indulgent avec les artistes suisses, cela veut dire que leur début dans la carrière de soliste est plus difficile et que la Société de musique fait acte de civisme lorsqu'elle les engage.

D. de C.

«Ceux de La Tchaux» à Annemasse

Le premier week-end d'octobre, le groupe folklorique local «Ceux de La Tchaux» a été invité à représenter la Suisse (avec les «Vieux Grenadiers» de Genève et le Groupe des costumes de Düdingen) au 1er grand Festival international de folklore organisé par la ville d'Annemasse. Onze nations se rencontraient à cette manifestation qui coïncidait avec l'inauguration d'une nouvelle Salle des fêtes municipale: France, Norvège, Yougoslavie, Danemark, Autriche, Suisse, Hollande, Allemagne, Italie, Bulgarie et Pologne. Un jury jugeait les prestations, mais aussi les costumes, la tenue, l'exactitude, etc. des différents groupes tout au long de la rencontre qui comportait une présentation générale sous forme de spectacle, une soirée réservée à la démonstration des quatre groupes vedettes (Pologne, Yougoslavie, Norvège et Bulgarie, des animations de quartier et le clou des deux journées, un grand cortège aboutissant au podium de la Salle des fêtes, pleine à craquer. Les

Chaux-de-Fonniers ont remporté un succès considérable avec leur groupe de danseurs, leur orchestre champêtre et leur intermède toujours très prisé à l'étranger de lancer de drapeau au son du cor des Alpes, réalisé en collaboration avec le Jodler-Club local. Et si les trois premiers prix du concours furent attribués aux troupes semi-professionnelles de Bulgarie, Yougoslavie et Norvège, «Ceux de La Tchaux» eurent la surprise et la satisfaction de se voir décerner un quatrième prix ex-aequo, tout de suite après la Suisse allemande et la Pologne, ainsi que le Grand Prix pour le costume. Belle consécration à la veille du 60e anniversaire que le groupe folklorique s'apprete à célébrer le 15 novembre prochain.

(ap-imp.)

Au Tribunal de police

Douze affaires étaient soumises au Tribunal de police qui siégeait hier sous la présidence de M. Claude Bourquin assisté de Mme Marguerite Roux fonctionnant comme greffier. Une a été renvoyée pour complément de preuves, dans un autre cas le prévenu a été libéré et les frais mis à la charge de l'Etat et le tribunal donnera lecture de son jugement ultérieurement dans trois autres affaires.

Dans les sept cas restants le tribunal a prononcé les condamnations suivantes:

D. H., par défaut, 5 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 60 francs de frais, pour vol; F. N., 8 jours d'emprisonnement, 100 fr. d'amende, 200 fr. de frais et révocation du sursis accordé antérieurement pour, ivresse au volant et infraction à la loi et à l'ordonnance sur la circulation routière; A. S., 5 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, 400 fr. d'amende et 20 fr. de frais pour, infraction LCR-OAV; G. S., 600 fr. d'amende, radiée du casier judiciaire dans deux ans et 180 fr. de frais pour, ivresse au volant et infraction LCR-OCR; E. N., 80 fr. d'amende et 80 fr. de frais pour, infraction LCR-OCR; J.-M. O., par défaut, 200 fr. d'amende, 40 fr. de frais et prolongation d'une année du sursis accordé antérieurement pour, détournement d'objets mis sous main de justice et enfin, R. W., 10 jours d'arrêts, 100 fr. d'amende et 200 fr. de frais pour, ivresse au guidon et infraction LCR-OCR-OAC.

avis urgents

Nous cherchons de toute urgence

quelques ouvrières

Se présenter ou téléphoner à: ADIA INTÉRIM Avenue Léopold-Robert 84 Tél. (039) 22 53 51 P 26344

GRAND LOTO

Ce soir, 20 heures Cercle catholique Société des sapeurs-pompiers 26874

avis urgent

Hôtel-Restaurant cherche cuisinier et sommelier Tél. 039 23 43 53

Autres informations chaux-de-fonniers en page 30

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Salle de Paroisse
Les Ponts-de-Martel
vendredi 7 novembre dès 20 h. 30

match au loto

de la fanfare Ste-Cécile

Abonnements Fr. 15.-
pour 35 tours
2 abonnements = 3 cartes
3 tours à Fr. 1.- avec cartons

CERCLE OUVRIER
Le Locle

Vendredi 7 novembre
à 20 h. 15

MATCH AU LOTO

du Cercle ouvrier

Quines de valeur
32 tours Fr. 14.-
2 tours gratuits
2 abonnements = 3e gratuit
Cartes numérotées participant à un tirage au sort

VENTE PAROISSIALE CATHOLIQUE - LE LOCLE

Stands pleins de trésors

SALLE DIXI 7-8 et 9 NOVEMBRE 1980

3 jours de bonne humeur, de détente et de gaieté

SPECTACLES ET DIVERTISSEMENTS

Vendredi 7 novembre

17 h. Ouverture de la Vente
20 h. Fête de la bière avec les PIER NIEDER'S

Samedi 8 novembre

14 h. 30 Ouverture
après-midi agrémenté par les sociétés de paroisse
20 h. SOIRÉE VARIÉTÉS avec
- Dynamic's Jazz Band de Saint-Imier
- SFG Jeunes Filles Le Locle
- sociétés paroissiales

Dimanche 9 novembre

11 h. apéritif
après-midi: Fanfare de Saint-Imier
Chœur mixte catholique
sociétés paroissiales

GASTRONOMIE

Vendredi 7 novembre

dès 18 h. 30 assiettes froides 6.-
röstis, jambon 6.50

Samedi 8 novembre

dès 18 h. 45 choucroute garnie 9.50
assiettes froides 6.-
vol-au-vent, frites 5.-
assiettes frites 1.-

Dimanche 9 novembre

dès 12 h. repas des familles
potage, rôti de porc, jardinière
de légumes, frites 11.-
vol-au-vent, frites 5.-
assiettes froides 6.-
assiettes de frites 1.-

Commande de repas:
Durant toute la vente:

Cercle catholique, tél. 039/31 39 65, pendant la vente réfectoire Dixi, tél. 039/31 21 20, les bons de repas sont achetés à l'entrée.
vol-au-vent (sauf vendredi), assiettes froides, pâtisseries, vins de 1er choix, bière pression, thé, café, limonades
Championnat de tir avec carabines de match. - Le bar à Fernand avec ses fameux punchs. - Chaque soir, tirage au sort de l'insigne de fête.
A la sortie de toutes les messes du week-end, au Locle, au Cerneux-Péquignot et aux Brenets (salle Cécilia), grande vente de canapés et pâtisserie.
Nous attendons votre visite. Venez donc très nombreux. Merci.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour date à convenir

mécanicien de précision

- capable d'assumer des responsabilités
- très bon salaire

Ecrire ou téléphoner à «PIBOMULTI», P. Boschi, A.- M.-
Piaget 20, 2400 Le Locle, tél. 039/31 82 95. 91-31663

Nous engageons pour le 1er août 1981

2 apprentis(es) de banque

apprentissage complet d'employé de banque avec stages dans tous
nos services.

Si vous avez fréquenté l'Ecole secondaire, nous serions heureux de
vous recevoir pour un petit test d'entrée que nous organiserons pro-
chainement.

Renseignements et inscription auprès de:



Société de Banque Suisse

2400 LE LOCLE
Tél. 039/31 22 43, interne 54 ou à la réception. 87-170

A LOUER

APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

Situation rue du
Communal. 28-12214
Confort, libres tout
de suite ou à conve-
nir. Loyer dès Fr.
294.- charges com-
prises. Tél. (039)
22 11 14-15

STUDIO MEUBLÉ

tout confort, situa-
tion rue de France.
Loyer: Fr. 262.-
charges comprises.
Libre: à convenir.
Tél. (039) 22 11 14-15

Antigel à l'emporter

BIDON DE 3 litres Fr. 7.50

sac de sable

16 kg. Fr. 4.50

91-304

En vente tous les jours y compris le
dimanche de 6 h. 30 à 22 h. au

GARAGE DU STAND

LE LOCLE - Tél. 039/31 29 41

SECRÉTAIRE

excellente sténodactylographe, sachant travailler de
manière indépendante, serait engagée tout de suite ou
à convenir par

ÉTUDE ALAIN MATTHEY, avocat-notaire, rue de
France 11, 2400 Le Locle.

Faire offres manuscrites. 91-196

CASINO-THÉÂTRE - LE LOCLE

Samedi 8 novembre, à 20 h. précises

SOIRÉE MUSICALE ET THÉÂTRALE

avec

LA MUSIQUE MILITAIRE

et

LA SECTION CULTURELLE AFN de Gérardmer

« J'y suis, j'y reste »

Comédie en 3 actes de J. Valmy et R. Vincy

Entrée gratuite - Collecte recommandée

91-31652

Vendredi 7 novembre, à 20 h.

MATCH AU LOTO

Ass. ne Emig. ti Bellunesi

Salle FTMH Le Locle

91-31583

A LOUER AU LOCLE

BEL APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

bien situé, ensoleillé, avec part au jardin.

Tél. (039) 31 86 70.

91-60583

A LOUER AU LOCLE

GRAND 4 1/2 PIÈCES

tout confort, Coditel. Libre pour date à
convenir. 91-60582

Tél. (039) 34 11 71, heures de bureau.

A LOUER AU LOCLE
dans maison ancienne et confortable (parc
arborisé et jardin)

appartements

de 4 belles pièces
(éventuellement conciergerie)

1 appartement

de 8 pièces (1er étage) avec balcon
Convientrait également pour bureaux,
agence ou professions libérales
Pour renseignements: Tél. 038/42 13 79

87-31152

A remettre au Locle

KIOSQUE - TABACS - JOURNAUX

pour cause de maladie.

Bonne situation, quartier commerçant.
Valeur de reprise raisonnable.

Faire offres sous chiffre No 91-235 aux Annonces Suis-
ses SA «ASSA», 2301 La Chaux-de-Fonds.



Hôtel-Restaurant des Trois-Rois

LE LOCLE, tél. 039/31 65 55

ALBERT WAGNER, cuisinier vous convie à

ses nouvelles spécialités

Suprême de Soles au Vert de Laitue

Hure de Saumon à la Gelée

Bouchée de Cerveille aux Truffes blanches fraîches

Feuilleté de Foie de Canard aux Truffes

Aiguillettes de Foie de Veau aux Radis et Navets

Filets Mignons de Veau au Citron

Poussin de Bresse sous la Croûte au Sel

Dimanche à midi, restaurant ouvert

1er novembre et première neige Les mesures d'hiver sont entrées en vigueur

Dès que la bise qui «tirait» ces derniers jours est tombée, la neige a fait son apparition pour la première fois. L'alerte ne fut pas très importante. Elle révèle toutefois un fait certain: l'hiver est à la porte. L'arrivée de la prochaine saison froide entraîne comme d'habitude l'entrée en vigueur des mesures d'hiver concernant les automobilistes. Ces mesures, pas toujours très agréables, il faut bien le reconnaître, contraignantes, sont toutefois nécessaires pour la sécurité de tous les habitants de la ville. Il en va de leur bien-être, surtout en matière de déblaiement de la neige. Un point sur lequel ils se montrent particulièrement sensibles.



La première neige a fait son apparition au Locle, d'où l'introduction des mesures d'hiver pour les automobilistes. (Impar-Perrin)

Comme ces années dernières, la première mesure générale est celle-ci: le stationnement des véhicules sur la voie publique est interdit de 2 heures à 6 heures du matin. Ceci bien entendu pour permettre aux ouvriers et engins des Travaux publics de déblayer la neige. Outre le fait que les automobilistes ne seront mis à l'amende que dans la mesure où ils gênent ces opérations, cette règle générale, valable jusqu'au 15 mars prochain, comporte quelques exceptions. Elles ont été mises au point, mardi dernier, lors d'une séance commune réunissant les conseillers communaux responsables des Travaux publics et de la police ainsi que les chefs de service responsables de la voirie, du garage des TP et de la police locale.

OU STATIONNER?

Il sera permis de stationner au centre de la ville, sur la place de parc Bournot-Andrié, derrière le bar Le Rubis ces prochains mois, durant la nuit et la journée, sauf entre 6 h. 30 et 7 h. 30 pour permettre le déblaiement. Proche du centre de la cité toujours, le parc des Services industriels, à l'ouest du garage Berto sera aussi ouvert de jour comme de nuit, sauf entre 6 heures et 6 h. 30.

Dans les quartiers extérieurs de la ville, les automobilistes pourront garer leur véhicule sur le parc des Abattes, à la hauteur de l'intersection avec la rue des Cardamines, en le libérant entre 10 heures et midi. Le parc de la rue du Tertre, pour la première fois cette année, sera dégagé par les TP, chaque fois qu'il aura

neigé, entre 10 heures et 11 h. 30. A part durant cette heure et demie, il sera accessible en tout temps.

Sur ces quatre emplacements seront posés des panneaux rappelant clairement ces dispositions. Les heures où les voitures doivent faire place nette seront indiquées.

Notons encore, à ce propos, que les services communaux concernés mènent actuellement une étude dans le but de trouver d'autres emplacements de parcs qui seraient accessibles au public selon le mode décrit ci-dessus. Nous aurons peut-être l'occasion d'apporter quelques compléments.

CREUSER SON EMPLACEMENT

Il sera possible de garer son véhicule sur différents autres emplacements qui ne seront pas débarrassés de la neige qui les recouvre. C'est donc à la pelle que les automobilistes pourront se tailler une place dans la matière blanche.

Ces emplacements sont: parcs de la Cure, du Crédit Foncier, les extrémités est des rues Gérardmer et Jambé-Ducommun ainsi qu'une partie du parc des Abattes ne tombant pas sous le coup des dispositions indiquées plus haut. Ce parc sera jalonné et séparé. D'une part le parking sera libre, à condition de creuser; d'autre part, il sera accessible au public sauf entre 10 heures et midi.

Débrouillards, les automobilistes sauront composer avec ces possibilités qui leur sont offertes.

Il y a quelques mois, le Conseil communal a pris un arrêté autorisant la

police à faire évacuer tous véhicules empêchant le déblaiement correct de la chaussée, par les chasses-neige. Ce travail sera effectué par les services compétents des TP aux frais des propriétaires.

Par ailleurs, deux innovations sont encore à signaler. Dans le Quartier Neuf, deux petites ruelles transversales, celles du Levant et de l'Union, reliant les rues de l'Industrie et de la Concorde ne seront plus dégagées.

Ces prochains jours, des panneaux seront placés aux entrées de la ville rappelant que les mesures d'hiver sont en vigueur. De cette manière, les automobilistes domiciliés hors de la localité seront informés des heures d'interdiction de stationnement sur la voie publique.

Le chef voyer souhaite enfin que les automobilistes, même durant la journée, lorsqu'il a neigé la nuit précédente, adoptent une attitude conciliante à l'égard de ceux chargés de «lutter contre la neige». Ceci, dans l'intérêt de chacun.

En manifestant de la compréhension, en faisant preuve de bon sens, tout se déroulera une nouvelle fois fort bien. (jcp)

La Chaux-du Milieu: vers les soirées de la jeunesse

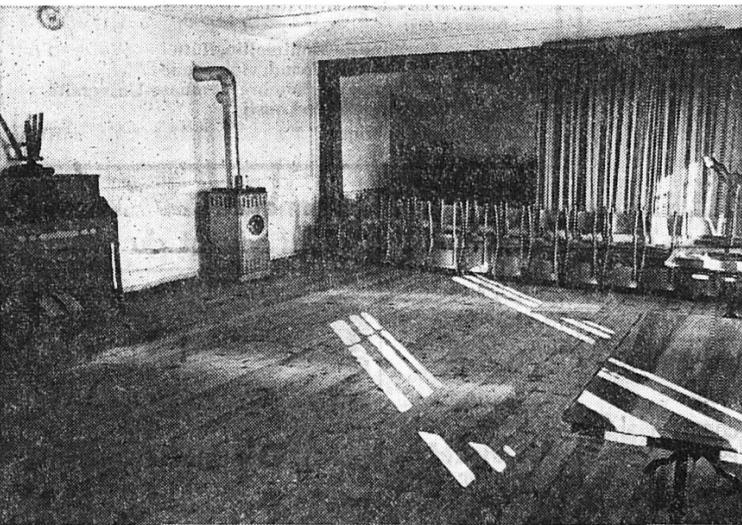


Au vu du succès, que connaît chaque année le spectacle monté par la jeunesse, la décision a été prise de donner deux représentations, à une semaine d'intervalle. La première, suivie d'un bal, aura lieu ce samedi.

Elle verra les enfants des écoles évoluer dans diverses saynètes, alors que les aînés ont monté une grande revue qui a la télévision pour thème central. De bons moments en perspective. (jv)

Réalisation d'un bâtiment communal au Cerneux-Péquignot Les délibérations et le oui final du Conseil général

Dans une précédente édition nous avons déjà évoqué la future réalisation d'un bâtiment communal devant abriter divers locaux. Après avoir retracé l'historique de cette réalisation dont les premiers projets remontent à plusieurs années et dressé le plan financier de ce futur bâtiment, nous revenons aujourd'hui sur les délibérations du Conseil général, lors de la séance durant laquelle il accepta l'octroi d'un crédit de 855.000 francs pour cette édification. Dès l'ouverture de la séance, un appel est déjà lancé aux sociétés du village pour qu'elles participent d'une manière ou d'une autre à la réalisation de cette œuvre. Par le respect des critères esthétiques dictés par la configuration du paysage local, cette nouvelle construction donnera au Cerneux-Péquignot un centre village plus homogène. Des notions d'ordre social et urbanistique sont donc également en jeu.



L'actuelle petite salle communale qui disparaîtra. (Impar-Perrin)

Mais, de manière plus concrète, c'est sur la base d'un rapport de 10 pages, dont trois sont consacrées à des dessins et des plans du futur bâtiment que M. Marguet, président du Conseil général, ouvre la séance.

Dans les questions soulevées, il a été répondu soit par M. Evard, président de ladite commission, soit par M. Pierre Matthey, conseiller communal. Ceci toujours avec une référence précise au rapport établi. A M. Jean-Claude Simon-Vermot qui s'inquiète du financement des charges annuelles il est répondu qu'il est impossible à la commission d'établir un plan de financement de ces dernières, car actuellement il n'est pas envisageable de tenir compte de toutes les possibilités encore à explorer pour trouver de l'argent.

D'autre part, si ce bâtiment est avant tout conçu pour satisfaire les besoins de la communauté, il pourra aussi trouver une certaine rentabilité par la location temporaire de certains de ses locaux à des tiers. M. Jean-Pierre Jeanneret reçoit des éclaircissements concernant les subventions cantonales et fédérales sur la construction de l'abri. M. Xavier Balanche est surpris par la complexité des plans annexés; en plus des plans de situation des locaux il aurait voulu pouvoir se référer à des dessins de façades et coupes du futur bâtiment.

ENTREPRENDRE LA RÉALISATION

M. Pierre Matthey rappelle à ce sujet que les conseillers généraux ont pu étudier le dossier complet lors de la séance du 17 avril, où le Conseil général s'était alors prononcé à l'unanimité pour le projet qui fait aujourd'hui l'objet de la demande du crédit de construction. M. Philippe Buchs dans un plaidoyer en faveur du projet, souligne que ce dernier a vraiment toutes les qualités requises pour ces fonctions publiques, ce qu'il a pu constater lors de la consultation des plans à plus grande échelle. M. Ph. Buchs insiste aussi sur les conditions financières exceptionnelles dont va pouvoir bénéficier la commune pour la réalisation de ce bâtiment, et il souhaite vive-

présente votation soit tout de même différée de quelques mois, afin d'y voir plus clair sur le plan financier de la commune qui devra encore réaliser dans un proche avenir son programme d'épuration des eaux. Il a grande crainte que les charges communales occasionnent une augmentation des impôts, ce qui pourrait rendre hésitantes des personnes prêtes à venir s'installer au village.

M. Evard trouve mal placé d'agir sans arrêt et à tout propos le spectre des impôts pour freiner le développement culturel de la commune, dans ce sens il est appuyé par M. Jean-Pierre Pochon qui avec justesse confirme, que quelles que soient les charges fiscales, un paysan se voit obligé de vivre sur ses terres, et il le fera d'autant plus volontiers s'il trouve à proximité des lieux de son travail de quoi satisfaire ses besoins de loisirs. Cette opinion est partagée par MM. Henri Mercier et Charles Faivre.

MAJORITÉ MOINS UNE VOIX

Sur ce, le président, M. Marguet, lit l'arrêté concernant le crédit de 855.000 fr. pour la construction du nouveau bâtiment communal, crédit qui sera partiellement couvert par des subventions fédérales et cantonales et un don du fonds des communes. A la majorité, moins une voix, l'arrêté est accepté, ce qui donne enfin au village l'assurance de posséder dans un avenir proche un bâtiment communal digne de ce nom.

Pour terminer la séance il est encore question de l'épuration des eaux. Après une entrevue avec les autorités cantonales compétentes, un dossier est actuellement à l'étude au Château. (cl)

mémento

- Le Locle**
Musée Beaux-Arts: expos. Livres illustrés, 14-18 h.
- Foyer Musée des Beaux-Arts: Livres d'images et bandes dessinées, 14-18 h.
- Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
- Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
- Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
- Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Permanence dentaire: No 117 renseignera.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
- Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
- Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
- La Main-Tendue: tél. No 143.
- Grand-Cachot-de-Vent: Céramiques du Maroc, 14 h. 30 - 17 h. 30.
- Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30.

communiqué

Match au loto: de l'Ass. ne Emig. ti Bel-lunesi, demain soir, vendredi 7, 20 h., Salle FTMH.

avis urgent

Le vernissage de l'exposition

Ecrivains loclois du XXe siècle

de T. COMBE à Bernard LIEGME

aura lieu

le samedi 8 novembre 1980 à 17 h.

à l'Aula du

Collège secondaire Jehan-Droz

Av. Hôtel-de-Ville 5 - Le Locle

VIE POLITIQUE

Les délégués des partis libéral et PPN ont choisi MM. J. Béguin et J. Cavadini candidats au Conseil d'Etat



M. Jean Cavadini est âgé de 43 ans. Il est père de trois enfants. Licencié ès lettres, certifié en pédagogie, il fut d'abord enseignant, puis directeur adjoint au Gymnase communal de Neuchâtel. En 1969, il fut nommé délégué à la Coordination romande en matière d'enseignement. Appelé au Conseil communal de Neuchâtel en 1976, qu'il préside cette année, il est député au Grand Conseil depuis 1969 et conseiller national depuis 1979. (Photo Schneider)

M. Jean Cavadini sera le candidat des partis libéral et progressiste national neuchâtelois à l'élection au Conseil d'Etat des 4 et 5 avril 1981, en remplacement du conseiller d'Etat

démissionnaire, M. François Jeanneret. L'autre représentant de ces partis sera M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, qui a accepté une nouvelle fois de faire acte de candidature. Par ailleurs, les délégués des partis libéral et ppp neuchâtelois réunis hier soir ont décidé de recommander le oui aux trois arrêtés fédéraux de modifications constitutionnelles s'intégrant dans le programme d'économie 1980 de la Confédération. Ils seront soumis au peuple le 30 novembre prochain.

Autre objet dont le souverain décidera à cette même date: le port obligatoire de la ceinture de sécurité et du casque. Ici l'assemblée a clairement dit non par 59 voix contre 8.

Lors de ces assises, présidées par M. Jean-Pierre Renk, président cantonal du parti progressiste national, M. François Jeanneret tout d'abord s'exprima pour expliquer sa décision allant dans le sens de permettre aux jeunes de prendre des responsabilités et de lui laisser davantage de temps pour s'occuper des affaires fédérales. Quant à M. Béguin, sa décision de solliciter un nouveau mandat est placée dans le souci de la continuité du Conseil d'Etat qui verra se renouveler en 1981 trois de ses cinq membres, en une année. Quant au candidat à la succession de M. Jeanneret, M. Jean Cavadini, il remercia les délégués de leur confiance et déclara que son engagement lui avait été facile puisqu'il s'agissait de servir l'entente neuchâteloise. (jcp)

état civil

N. B.: les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

MERCREDI 29 OCTOBRE

Naissance

Dummermuth Carole, fille de Jacques André et de Christine Andrée, née Papaux.

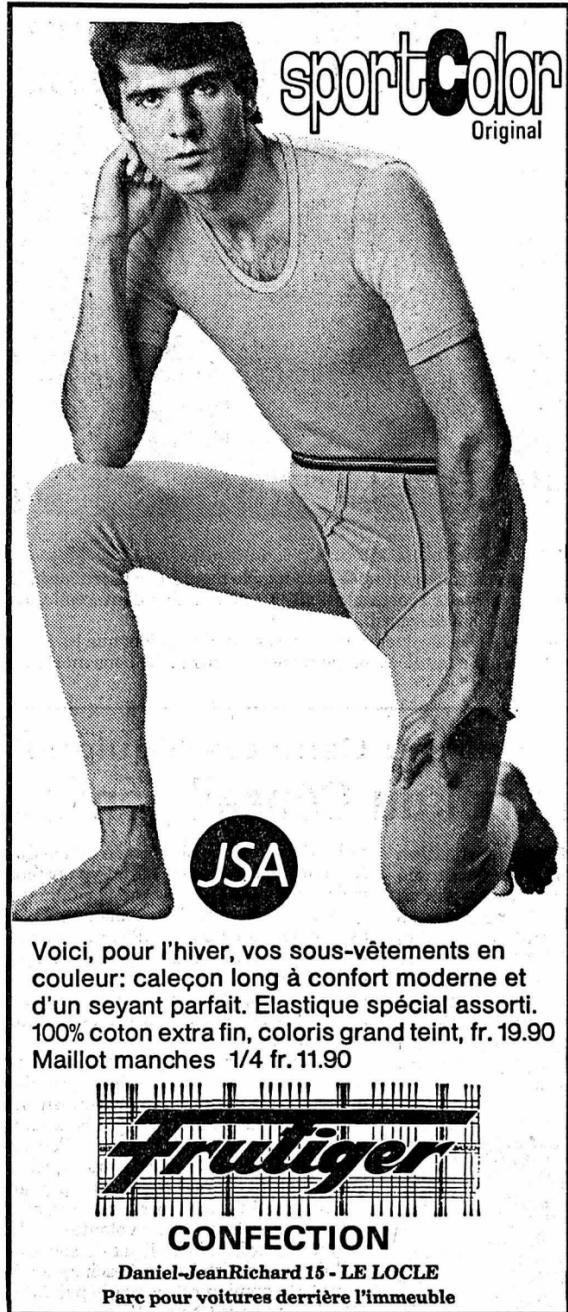
SAMEDI 1er NOVEMBRE

Naissance

Schmid Jérémie, fils de Raymond et de Isabelle Christine, née Yannopoulos.

Décès

Pauli Patrick, né en 1961, fils de Pauli Marcel Henri et de Elvina Renée, née Rognon.



sportColor
Original

JSA

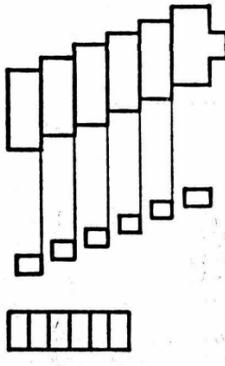
Voici, pour l'hiver, vos sous-vêtements en couleur: caleçon long à confort moderne et d'un seyant parfait. Elastique spécial assorti. 100% coton extra fin, coloris grand teint, fr. 19.90
Maillot manches 1/4 fr. 11.90

Frutiger
CONFECTION

Daniel-JeanRichard 15 - LE LOCLE
Parc pour voitures derrière l'immeuble

Le confort sans le conformisme

villas familiales groupées
Les Bosses, Le Locle



maison brute ou finie
maison brute dès **Fr. 193 000.-**
Maison finie dès **Fr. 240 000.-**

Terrain compris.
Début des travaux: printemps 1981
Renseignements:
Architecture Groupe
C. Huguenin, P.-A. Maire
Envers 41, tél. 039/31 37 31
91-31647

Retrait de pouvoir de représentation de l'union conjugale

Sieur Paul Bosset, Midi 4 au Locle, retire à sa femme, Dame Marguarrette Bosset née Conus, domiciliée au Locle le pouvoir de représenter l'union conjugale.

Publication autorisée par ordonnance du 3 novembre 1980.
Hôtel Judiciaire au Locle, le 3 novembre 1980.

Le Président du Tribunal du Locle
J.-L. Duvanel
27400

Moquettes de première qualité garanties 5 ans!

HIT PARADE 2000

... la nouvelle création pour toutes exigences et chaque budget!

Derby Moquette nylon solide en 5 teintes, chinée, testée en laboratoire, largeur 400 cm	16⁹⁰ m ²
Epoca 1/10" nylon, imprimé, en 6 variantes, testée en laboratoire, largeur 400 cm	17⁹⁰ m ²
Herkules Velours-nylon, en 10 teintes, testée en laboratoire, largeur 400 cm	19⁹⁰ m ²
Alicante 70% acryl, 30% laine, testée L.F.E.M., largeur 400 cm	26⁹⁰ m ²
Object Wool laine vierge SIL, en 4 teintes, testée L.F.E.M., largeur 420 cm	36⁹⁰ m ²

Prix à emporter, en largeur originale

Conseils + Vente:
E. DELAY
Tapisier-Décorateur
Envers 39 - LE LOCLE
Tél. (039) 31 28 45

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
DIES ACADEMICUS

Samedi 8 novembre 1980 à 9 h. 45 à la Cité Universitaire
Clos-Brochet 10, Neuchâtel

Programme

1. A. Vivaldi
Concerto pour flûte et orchestre No 2, en ré mineur, «La Notte» - Largo - Fantasi, Presto, Largo, Presto - Largo, Il Sonno - Allegro
2. Allocution du recteur, M. E. Jeannot
3. Collation de cinq doctorats honoris causa
4. Prix académiques: proclamation des lauréats
5. A. Vivaldi
Concerto pour violoncelle, en si mineur - Allegro - Adagio - Allegro
6. Conférence de M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail):
«Marché du travail et politique régionale - objectifs et interférences».

Caroline de Montmolin, flûte
Valentin Reymond, violoncelle
Orchestre de chambre Gymnase-Université
Direction Théo Loosli

La séance est publique. 87-31129

AU MAGASIN

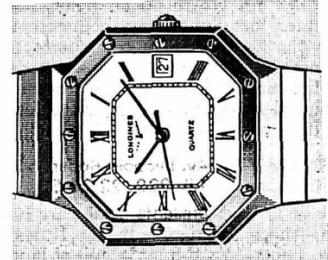
SANISPORTS

RUE DU TEMPLE - LE LOCLE

20%

SUR TOUS LES
MANTEAUX D'HIVER
en tissu 91-188

LONGINES



Le diamant
Av. L.-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds
25828

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre compagnon!

Déneigement?

AEBI

AEBI SF1 - la turbofraise 8 CV pour la famille.
Avec vitesses de travail réglables progressivement pour déneigement optimal dans chaque neige et par tous les temps. Jet compact et bien dirigé, grâce à la forme correcte de la cheminée au point de vue technique des flux.

Une vraie exclusivité AEBI!

Bon pour prospectus et prix courant de SF 1, turbo-fraise professionnelle SF 2, machines combinées.

Adresse: _____
407
25

Découper et envoyer à Aebi & Cie SA, Fabrique de machines, 3400 Burgdorf, Tél. 034-216421
79-4004

A louer, Le Locle local commercial pouvant convenir à atelier ou dépôt. Accès facile. Dès le 1.1.1981. 28-623

S'adresser à: **REGENE S.A.** rue Coulon 2 tél. (039) 25 17 25 2001 Neuchâtel

A vendre

BMW 323 i
79, km. 38 000, reprise possible.
Tél. 038/33 36 55
28-21625

A vendre

YAMAHA
1100, 1978, 65 000 km., Fr. 4 000.-

SUZUKI
GS 750, 1978, 58 000 km. Fr. 3 000.-
Tél. (039) 31 72 88, heures des repas.
91-60580

L'annonce reflet vivant du marché

Voyages CFF

Dimanche 9 novembre

Dans la cuisine de grand-mère 45.-
Train 34.-

Dimanche 9 novembre

Une visite au musée des

Chemins de fer à Mulhouse 48.-
Train, transfert en bus et entrée du musée compris 40.-

Samedi 15 novembre

Au pays du vacherin 37.-
Train et car postal 27.-

Dimanche 23 novembre

Bouchoyade à Grosshochstetten 54.-
repas de midi compris 47.-

Dimanches 30 novembre et 7 décembre

Train spécial

Course surprise de Saint-Nicolas 60.-
Repas de midi compris 51.-

* prix avec abonnement pour demi-billet

A vendre

JANTES AUTO

4 jantes OPEL KADETT ou ASCONA,
2 jantes FIAT ou SIMCA,
2 jantes PEUGEOT 204,
2 jantes LANCIA
4 jantes VW 4 et 5 trous,
4 jantes RENAULT 16,
Tél. 039/26 01 71
25233

Sans mauvaise haleine...

Cure d'oignons
ainsi que de tous autres fruits, plantes, légumes avec leurs bienfaits naturels!

Nouveau système avantageux, rapide. Economie, conservation. Facilité.

Ecrivez à **Ets Josy, 1867 Ollon**, qui renseignera.

JE RÉPARE 30170

consciencieusement, rapidement, montres, réveils et pendules en tous genres. Service à domicile sur demande.
Horlogerie RoCHAT, tél. (039) 31 89 22 ou 22 12 88.

Auberge du Prévoux
s/Le Locle - Tél. (039) 31 48 70
VENDREDI 7 NOVEMBRE 1980 à 20 h. 15

MATCH AU COCHON

UN PRIX À CHAQUE JOUEUR
Farandole des jambons
Collation 91-151
Famille H. Goetz
Prochain match: 5 décembre 1980

Dimanche 9 novembre

Une visite au musée des

Chemins de fer à Mulhouse 48.-
Train, transfert en bus et entrée du musée compris 40.-

Samedi 15 novembre

Au pays du vacherin 37.-
Train et car postal 27.-

Dimanche 23 novembre

Bouchoyade à Grosshochstetten 54.-
repas de midi compris 47.-

Dimanches 30 novembre et 7 décembre

Train spécial

Course surprise de Saint-Nicolas 60.-
Repas de midi compris 51.-

* prix avec abonnement pour demi-billet

Programme détaillé, inscriptions et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures 27490

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 41 14

Villes d'Europe à la carte
Arrangements forfaitaires de fin de semaine pour 1 à 3 nuits
Amsterdam dès Fr. 195.- Prix au départ de la frontière suisse
Hambourg dès Fr. 195.- Billets de correspondance à tarif réduit
Munich dès Fr. 90.- Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages

138.155.245-7-05

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom: _____
Domicile: _____
No - Localité: _____
Signature: _____

Prix d'abonnement:
3 mois: Fr. 33.50 - 6 mois: Fr. 63.50 - annuellement: Fr.120.-
* biffer ce qui ne convient pas.
Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

elna
air electronic
elnapress
électronic/vap-o-jet
Agent pour la région:
G. Torcivia
av. L.-Robert 83, tél. 039/22 52 93
La Chaux-de-Fonds

Stand 3
Nos offres à prix spécial
4 chaînes Hi-Fi, 2 TV couleur ultramodernes, 1 caméra photo automatique, 1 set ciné, 1 appareil pocket et bien d'autres surprises
une visite s'impose !
brugger

Chryst
LA BOUTIQUE JEUNE SPÉCIALISÉE EN TAILLES
40 à 60
Av. Lpd-Robert 4, tél. 039/23 04 53

Votre droguerie à la page...
Perroco
le stand du Perroquet
Service - Conseil - Qualité

LEU
Ernest Leu, Machines de bureau
La Chaux-de-Fonds

P.-A. Nicolet SA
vins fins
vous présente de
Grands Vins de France
importés en bouteilles directement de l'origine.

SC salon chauxois

La maison
Michaud-Meubles
vous propose de visiter son exposition de cuisines
« Piatti »
Charrière 22, tous les samedis ou sur rendez-vous.
Bureau et atelier, Fleurs 24, tél. 039/23 23 20

Salon des Arts Ménagers
NUSSLÉ S.A.
Quincaillerie, Outillage.
Grenier 5-7, tél. 039/22 45 31
La Chaux-de-Fonds

foire-exposition du commerce local
Salles de l'Ancien-Stand, La Chaux-de-Fonds

Jeans carloff
Calame SPORTS
Perret et Sautaux Succ.
Rabais 30%

Grand choix de dusters chauds
nous réservons pour les fêtes
CORSETS LINGERIE LOUISIANNE
Rue Neuve 9, La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 21, Le Locle

heures d'ouverture
jeudi 6 novembre 1980 de 14 à 22 heures
vendredi 7 novembre 1980 de 14 à 22 heures
samedi 8 novembre 1980 de 14 à 22 heures
dimanche 9 novembre 1980 de 10 à 18 heures

Tabacs - Cigares - Journaux
Manzoni + Fils
Charrière 12
Tél. 039/23 24 35
Nouvelle collection de pipes
Nous sommes spécialistes et nous vous conseillerons volontiers !

MULLER musique
Av. Léopold-Robert 50
Tél. 039/22 25 58
présente
les nouveautés en Hi-Fi et TV
(un choix de ses 18 salons d'exposition et 2 auditoriums)

Entrée gratuite
La grande parade des bonnes affaires

UNIPHOT SA
Photo-Ciné Nicolet
Avenue Léopold-Robert 59
La Chaux-de-Fonds
Prix - Service - Qualité

Ferblanterie
Schaub & Muhlemann
Installations sanitaires
Progrès 88
Tél. 039/22 28 72



Un aperçu des stands

Chaussures de ski
La révolution dans le confort... avec la chaussure **Salomon**, nouvelles mensurations, nouvelles tenues du pied. Précision « sur mesure » et confort.
Chez Kernen Sport
Le Crêt-du-Loche, tél. 039/26 78 78

Billet de la Loterie Salon Chauxois
(à découper et à déposer dans l'urne à la sortie du SC)

NOM _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NP _____ Localité _____

Tirage au sort le 9.11.1980

1 seul GROS LOT de Fr. 500.-
en 5 BONS d'achat de Fr. 100.-

VAC RADIO TV · HiFi
René Junod SA · 2301 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 115 · Tél. 039/21 11 21
Une offre sensationnelle
TV couleurs PAL/SECAM grand écran 66cm. tous les programmes
1690.- du 5-9 nov.
salon chauxois
Ancien Stand
PHOTO · CINE · VIDEO

Charles Berset
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 78 33
pour votre appartement votre villa votre immeuble votre résidence secondaire

SOMMER BOSCH · AEG
Tél. 039 - 23 62 44
AEG
Venez admirer notre gamme d'appareils ménagers !

Ara-Color
Junod & Renaud
Balance 6, tél. 039/22 44 24, La Chaux-de-Fonds
Votre magasin de peinture
Bâtiment, Carrosserie, Industrie, Beaux-Arts, Papiers peints, Matériel, Outillage

Rudolf & Kaiser
E. Rudolf Fils, succ. vins et spiritueux
Tél. 039/22 22 19 Serre 91-93
vous proposent leurs vins fins, choix de coffrets de fête et leurs assortiments de spiritueux à la demande et à tous les prix !

GALERIE DU TAPIS d'ORIENT
Rue de la Serre 38
La Chaux-de-Fonds

dubois
Radio, TV, Hi-Fi, video
Tél. 039/23 42 4 0
Ph.-H.-Mathey 3

Bénéficiez de prix d'avant-saison pour les fraiseuses à neige !
TORO
Les tronçonneuses Pioneer y sont aussi exposées
BIENVEY
Rocailles 15
Tél. 23 40 05
2300 La Chaux-de-Fonds

AZZARO - BALENCIAGA - BALMAIN - CARVEN - CAPUCCI - FERRAGAMO
 FERRAUD - DESSES - FATH - LAURE DE BERINS - GUY LAROCHE - LANVIN - LEONARD
 RABANNE - PATOU - ROCHAS - TED LAPIDUS - JEAN-LOUIS SCHERRER - VALENTINO

PRÉPAREZ VOS CADEAUX DE NOËL
un cadeau utile et agréable

un foulard ou une écharpe signé soie, mousseline crêpe ou cashmere
 Cravates - Ceintures - Lunettes - Sacs - Parapluies - Bijoux

Sur tous ces articles nous vous offrons
3 x le chèques fidélité = 9%

B chèques fidélité
 PARFUMERIE
 BOUTIQUE
 INSTITUT
 DE BEAUTÉ
 UMONT

LA CHAUX-DE-FONDS
 53, av. Léopold-Robert Daniel-Jeanrichard Tél. 039 22 44 55

Venez vous faire parfumer avec les nouveautés

IVOIRE DE BALMAIN
 OSCAR DE LA RENTA
 KING KONG DE KENZO
 MADAME DE CARVEN
 VENT FOU DE CÉLINE
 NU DE RENÉ GUINOT

MAGGY ROUFF - MARY QUANT - MADELEINE DE RAUCH - CASSINI - RICCI

noverox
 transforme la rouille en une couche protectrice de recouvrement

BETON

En même temps exterminateur de rouille, couche de fond et couche de recouvrement

Dépositaire:
Eugenio BEFFA
 Serre 28 - Tél. (039) 22 54 70
 23060 La Chaux-de-Fonds

A REMETTRE
MAGASIN D'ALIMENTATION
 Quartier Nord-Est. Loyer modéré.
 Date à convenir.
 Ecrire sous chiffre AN 27376 au bureau de L'Impartial.

Peugeot 504 TI
 injection, 1979, très soignée, 22 000 km., automatique, équipement complet de grand luxe, à vendre pour raison de santé, éventuellement garage à disposition.
PRESSANT.
 Tél. 039/22 21 44 de 11 à 14 h. et de 18 à 20 h.
 27496

À LOUER
 POUR LE PRINTEMPS

APPARTEMENT
 de 4 pièces, dans immeuble rénové, chauffage central, salle de bain, loyer de Fr. 476.50 27099

APPARTEMENTS
 de 3, 3½ et 4 pièces, dans immeubles modernes, rues Charles-Naine, Nord, Crêtets, Jardinière et Chalet. 27100

LOCAUX
 à l'usage d'ateliers et bureaux, chauffés, rue Jardinière. 27101

APPARTEMENTS
 de 2 et 3 pièces, dans immeubles rénovés, chauffage central, salles de bain, rues du Nord, Progrès, Jardinière, Temple-Allemand. 27102.

CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 Le Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A VENDRE
TOYOTA COROLLA
 1200 cm3, expertisée, peinture neuve, en très bon état, prix intéressant. Tél. (039) 23 93 33, Carrosserie du Sentier, Ronde 21a La Chaux-de-Fonds ou (039) 26 71 31 dès 20 heures. 27460

A vendre
GOLF GTI
 rouge, 58 000 km., en parfait état. A vendre immédiatement ou pour printemps 1981. Tél. (039) 21 11 65, interne 21 ou (039) 41 47 77 après 18 heures. 27474

Dyane 2 CV 6
 1974, km. 87 000, moteur en parfait état, non expertisée, Fr. 1000.-.
 Tél. 039/41 29 34 27489

Pour tous vos travaux de petite
MAÇONNERIE CARRELAGE
 adressez-vous chez **VOCAT-SGOBBA**, Beauregard 7, La Chaux-de-Fonds, Téléphone 039/23 55 26
 Prix modérés. 23952

Appartements à louer
 A LOUER tout de suite appartement de 3 pièces, tout confort. S'adresser: S. Bouéhard, Crêt 14, en ville, dès 17 heures. 27487

Belle maculature
 à vendre au bureau de L'Impartial

C'EST TOUT À CÔTÉ, J'Y VAIS À PIED

commerce indépendant de détail

Les magasins spécialisés du «CID» !
Toujours et partout à votre service

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier 24402

PETITES ANNONCES
 au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)
 à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Demandes à acheter
SKIS d'enfant, 150-160 cm. avec bâtons et souliers peinture No 37. Tél. 039/31 52 01. 27381

CARTES POSTALES anciennes, neuves ou écrites. Tél. (039) 23 49 88. 91-31637

A vendre
PNEUS OCCASION 750 / 14 + 70 VR 15. Tél. 039/22 39 34. 27379

PERRUCHE, avec cage. Fr. 40.-. Tél. 038/53 44 44. 27378

FRAISEUSE À NEIGE Norlette, occasion révisée, Fr. 500.-. Tél. 038/53 44 44. 27377

HABITS d'homme taille 50-52, robes et manteaux, dame taille 44. Tél. 039/22 38 36 dès 19 heures. 27353

LE LOCLE
A vendre

CUISINIÈRE à 3 plaques, bon état. Tél. 039/34 11 71 heures de bureau 91-60582

PNEUS NEIGE avec jantes pour Mini Bertone. Tél. (039) 31 68 24 à partir de 19 h. 91-60579

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

CABAN MARIN Fr. 129.-
 PULL BRETON dès 59.-
 PULL ARMY dès 59.-

A l'achat d'un jeans: EN CADEAU notre emballage original: **MUSETTE MILITAIRE** 91-112

AMERICAN STORE
 Numa-Droz 2 La Chaux-de-Fonds

LES BOIS, à louer
appartement de 4 pièces
 tout confort, libre tout de suite ou date à convenir.
 Tél. 039/61 15 96 (heures des repas) 27181

Votre journal: L'IMPARTIAL

von gunten
 3163
 VERRES DE CONTACT
 certificat fédéral d'adaptateur
 Av. Léop.-Robert 23
 Tél. (039) 22 38 03

FRANÇAIS
 Je donne leçons privées de français. Tél. (039) 31 89 22 ou (039) 22 12 88.

printemps



Ligne Mandarine
 C'est le retour à la féminité et au romantisme. Formes pures, formes sûres - soutiens-gorge Mandarine. De Lejaby.

Rayon de lingerie-corseterie
 1er étage

Trois décolletés différents.
 Slip et string coordonnés.

Nouveautés
lejaby



TOM and JERRY

TOUT DOUCEMENT!

VOILÀ! AVEC CETTE CLOCHETTE ...

TOM NE NOUS SURPRENDRÀ PLUS JAMAIS

REGARDE, CHÉRI! CE CHAT EN PELLICHE NE RESSEMBLE-T-IL PAS TOUT À FAIT À TOM?!

OH-OH!

© METRO-GOLDWYN-MAYER INC.
 DIST. EDITORS PRESS SERVICE, INC.
 © COSMOPRESS, GENÈVE

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Tribunal correctionnel de Neuchâtel

Un amateur de haschisch bénéficie de la prescription

Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier dans la composition suivante: MM. Jacques Ruedin, président, J.-B. Muriset et L.-F. Roulet, jurés, Mme M. Steininger assumant le poste de greffier. Le siège du ministère public a été occupé par le substitut M. Daniel Blaser le matin, par M. Jacques Cornu, procureur extraordinaire, l'après-midi.

O. M. est prévenu d'avoir, au mois de septembre 1974, servi d'intermédiaire à plusieurs reprises, pour la vente de 5 à 8 kg de haschisch. Son défenseur fait remarquer que les faits remontant à plus de cinq ans, O. M. doit bénéficier de la prescription et être libéré. Le ministère estime que l'accusé doit être jugé, son procès ayant été retardé du fait que, faisant de fréquents séjours à l'étranger, il n'avait pas pu être atteint.

Le tribunal, après s'être retiré pour étudier ce fait, admet que la prescription est acquise. O. M. est donc libéré des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui, les trois témoins cités sont indemnisés avant d'être remerciés et les frais judiciaires sont mis à la charge de l'Etat.

UN TRAFIC D'HUILE DE HASCHISCH

Né en 1957, M. W. est entré dans le monde de la drogue à dix-sept ans déjà. Il reconnaît avoir acheté aux fins de trafic et de consommation personnelle 2050 à 2250 gr. de haschisch ainsi que 2000 gr. d'huile de haschisch.

Il a consommé une partie de ces stupéfiants mais il a vendu le reste, soit 1600 gr. de haschisch pour une somme totale de 7900 fr. et 1280 gr. d'huile pour 29.000 francs. Une contestation est soulevée

pour ce dernier point, 500 gr. d'huile auraient été non vendus mais transmis, M. W. n'étant qu'un intermédiaire.

Détenu pendant plus de deux mois, M. W. a cherché à se libérer de la drogue. Il travaille régulièrement et déclare avoir compris que la drogue ne peut mener qu'à la déchéance.

Dans son réquisitoire, le ministère public a fait la part des choses. Il reproche au prévenu son attitude lors de son arrestation, les aveux ont dû lui être arrachés un à un. Dès sa remise en liberté, en revanche, il a travaillé dans l'entreprise de son père allant jusqu'à emprunter une somme importante d'argent pour suivre des cours de perfectionnement professionnel. D'entente avec sa fiancée, il a re-

gardé son mariage jusqu'au moment où sa situation sera de nouveau claire et nette.

Sa bonne conduite n'empêche pas une condamnation pour les graves infractions commises à la loi fédérale sur les stupéfiants. Le procureur extraordinaire requiert une peine de 15 mois d'emprisonnement, sans s'opposer à l'octroi du sursis. Quant à la dévolution due à l'Etat, elle représente généralement le chiffre d'affaires réalisé par la vente de stupéfiants. La jurisprudence admet toutefois une réduction si la totalité des sommes à rembourser peut compromettre une réinsertion de l'accusé. Le ministère public s'en remet au tribunal pour l'octroi d'une telle faveur.

Le jugement suivant est rendu: M. W. est condamné à 13 mois d'emprisonnement avec sursis, dont à déduire 65 jours de détention préventive. Il paiera les frais judiciaires par 1350 francs et versera une dévolution à l'Etat de l'ordre de 15.000 francs. (rws)

Le lit remplace le fauteuil pour une centenaire

Nous avons voulu rendre visite, hier, à Mlle Marie Moser, domiciliée depuis dix ans au home des Rochettes à Neuchâtel qui, aujourd'hui, recevra le fauteuil remis par l'Etat à toute personne entrant dans sa centième année.

Depuis trois semaines hélas, la centenaire est clouée dans son lit. Des soins lui sont prodigués mais ce n'est que ce matin qu'une décision sera prise si Mlle Moser pourra ou non assister à la manifestation préparée par tous les parents, les amis et les pensionnaires du home. Le fauteuil traditionnel sera là et M.

Jacques Béguin, conseiller d'Etat, apportera des fleurs et quelques douceurs.

Chacun espère que cette maladie sera rapidement un mauvais souvenir. Mlle Moser, que tout le monde appelle amicalement «Tante Marie», a toujours attiré la sympathie. Elle est très croyante, toujours prête à aider autrui.

Très jeune, elle a quitté son canton de Berne pour travailler comme employée de maison à La Tourne, au Locle puis à Neuchâtel où maintes maîtresses de maison ont pu apprécier ses services en tant que femme de ménage.

Nous aurons l'occasion de passer quelques instants avec la nouvelle centenaire dès qu'elle sera rétablie.

Mais d'ores et déjà, nous lui souhaitons un joyeux anniversaire.

RWS

La Société Suchard investit à Strasbourg

La Compagnie des produits alimentaires réunis (Suchard, Mars et Schaal) investit 38 millions de ff. à Strasbourg pour la construction d'une nouvelle chaîne de fabrication, annonce la société dans un communiqué.

Il s'agit d'un transfert vers Strasbourg d'activités installées dans la région parisienne ce qui ne devrait pas provoquer de nombreuses créations d'emplois.

Jusqu'à présent, l'usine de Strasbourg réalisait 70 pour cent du chiffre d'affaires de la société, soit 280 millions de frs pour 1980. (ap)

Conducteur recherché

Le conducteur de l'auto qui a endommagé un pilier en métal d'un échafaudage fixé contre la façade de l'immeuble 1-3 de la route des Gorges, à Neuchâtel, au cours de la nuit du 4 au 5 novembre, est prié de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel, ainsi que les témoins; téléphone (038) 24 24 24.

VAL-DE-TRAVERS

Foire d'automne à Couvet
Température hivernale mais rendez-vous chaleureux



De bonnes affaires pour les vendeurs. (Impar-Charrère)

Il ne faisait vraiment pas chaud vendredi matin à la foire de Couvet où quelque 160 marchands forains avaient érigé leurs stands le long de la Grand-Rue. Mais malgré cette température hivernale - le matin surtout - de très nombreux

Vallonniers s'étaient donné rendez-vous dans le village des machines à tricoter, si bien que les affaires ont été bonnes pour les vendeurs.

Comme à l'accoutumée, la foire covassonne a été le prétexte à des retrouvailles chaleureuses entre gens du Vallon et de l'extérieur. Et le traditionnel gâteau au fromage n'a pas fait défaut puisqu'il était servi dans la plupart des établissements publics du village. (jjc)

Vie politique

Congrès du PSN à Môtiers

Le Parti socialiste neuchâtelois se réunira en congrès samedi 8 novembre au Château de Môtiers.

Les délégués auront à examiner trois propositions de sections, l'une relative aux journaux socialistes, les deux autres soulevant différentes questions tactiques liées à la prochaine élection du Conseil d'Etat. Puis les débats porteront sur les quatre objets du scrutin fédéral des 29 et 30 novembre. Le comité cantonal recommande le oui au port obligatoire de la ceinture de sécurité et la liberté de vote sur les trois mesures d'économies.

Enfin le congrès discutera trois rapports de commissions sur des problèmes de politique cantonale.

Au Ski-Club

Entraînés par M. Bernard Brünisholz, quelques jeunes membres du Ski-Club de Couvet participent régulièrement à des cross se déroulant la plupart du temps dans le canton.

Récemment, ces jeunes Covassons se sont illustrés au cross de Saint-Blaise.

Voici leurs résultats: Ecoliers A: 4. André Zybach. Ecoliers B: 7. Beat Allenbach. Ecoliers C: 23. J.-M. Tondini. Cadettes B: 1. Jeanne-Marie Pipoz (elle se trouve actuellement en tête du classement intermédiaire de la Coupe neuchâteloise). Chez les «populaires», MM. Gino Filippi et J.-C. Tondini, tous deux de Couvet, se sont retrouvés respectivement au 2e et 4e rang. (jjc)

Après une démission au bureau communal de Noiraigue

C'est en 1903 que fut créé le bureau communal. Le premier titulaire, M. Ar-

nold Reymond, occupa le poste jusqu'en 1920 où il fut nommé au Château. Il y fit une belle carrière couronnée par un poste de premier secrétaire du Département de police.

Ses successeurs furent MM. Hervé Schutz (quelques mois), Hervé Joly (1920), Henri Blanc (1929), Emile Duval (quelques mois) et Auguste Maeder (du 1er novembre 1930 au 14 avril 1973). C'est donc pendant une durée record de plus de 42 ans que M. Maeder occupa ce poste.

C'est en 1972 déjà qu'il aurait pu faire valoir ses droits à la retraite; mais la repoussée du poste s'étant révélée malaisée, il consentit à prolonger son mandat jusqu'à l'arrivée de M. Jean-Jacques Revaz. Celui-ci fut nommé en 1976 à un poste important dans l'administration fédérale. Il fut remplacé par M. Francis Muriset qui, l'année suivante déjà, trouva une place à la Banque Nationale à Zurich.

M. Patrice Duc commença son activité au pied de La Clusette le 1er juillet 1977. A la fois administrateur communal, officier d'état-civil, préposé à l'assurance-chômage, à l'AVS, toutes fonctions qui, avec d'autres encore, dans une petite commune, sont l'apanage de l'administrateur communal. M. Duc se mit rapidement au courant en même temps qu'il s'intégrait dans la vie locale. Tous ceux qui surent apprécier ses aptitudes, sa courtoisie et sa disponibilité, regrettent fort la démission de cet excellent administrateur; mais on en comprend les raisons. (jy)

Carnet de deuil

LA CÔTE-AUX-FÈES. - C'est une nombreuse assistance qui a tenu à rendre les derniers devoirs à M. Gilbert Glauser, décédé subitement, dans sa 70e année.

Le défunt était une personnalité attachante de notre village. Arrivé du Jura à la fin de la guerre, il fut jusqu'à sa retraite chef aux ateliers d'ébauches de la fabrique Piaget. Conseiller général durant plusieurs législatures, ses avis étaient écoutés. Cependant, Gilbert Glauser était aussi un homme de cœur et un chrétien convaincu, dévoué dans son Eglise et intéressé aux Missions. S'intéressant à tous les problèmes, il a suivi les Camps de La Sagne avec assiduité. Cette brusque disparition prive le village d'un citoyen exemplaire qui ne comptait que des amis. (dm)

chronique horlogère

Compensation du renchérissement La FTMH ne cédera pas

Le comité directeur de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) veillera à ce que la compensation du renchérissement soit payée intégralement, rétroactivement au 1er janvier 1980, dans toutes les entreprises horlogères, conformément au jugement prononcé par le Tribunal arbitral horloger le 12 septembre dernier. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié hier par la FTMH.

Le syndicat n'acceptera pas que des entreprises échappent à l'application du jugement arbitral, poursuit le communiqué. Les entreprises qui demanderaient à être libérées de l'obligation rétroactive de payer doivent présenter dans les plus brefs délais au tribunal les formules d'enquête adéquates. A la demande du tribunal, la FTMH versera les avances de frais qui lui incombent. (ats)

mémento

Neuchâtel

Jazzland: Ernie Wilkins. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Bornand, rue St-Maurice. Ensuite tél. 25 10 17. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81. La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30; Xanadu; 17 h. 45. Hôtel du Nord. Arcades: 15 h., 20 h. 30, Charlie Bravo. Bio: 18 h. 15, 20 h. 45, Le dernier métro. Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Un mauvais fils. Rex: 20 h. 45, Les aventures de Rabbi Jacob. Studio: 15 h., 21 h., Mad Max.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30. Main-Tendue: tél. 143. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44. Aide familiale: tél. 53 10 03. Ambulance: tél. 53 21 33. Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31. Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Les monstres de la mer. Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h. La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25. Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

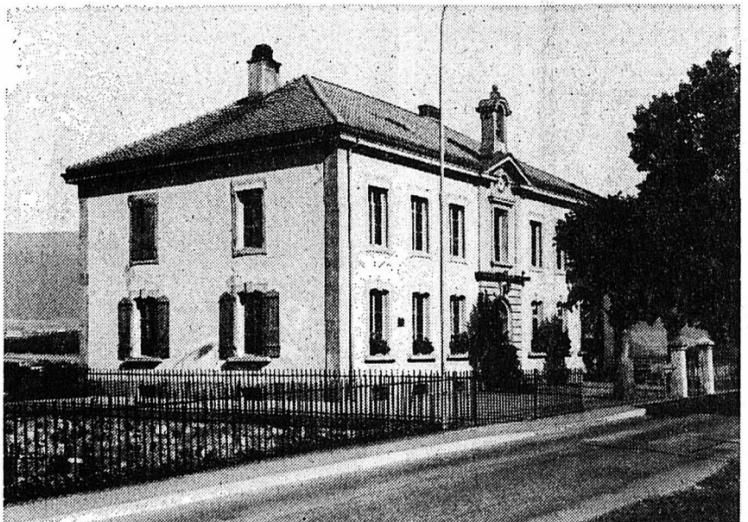
Voir autres informations neuchâteloises en page 18

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Fenin - Vilars - Saules

Une fête populaire pour les cent ans du collège

Samedi, le collège de Vilars fêtera son centième anniversaire. Ce vénérable bâtiment scolaire, propriété des communes de Fenin-Vilars-Saules et Engollon sera encore plus animé que d'habitude à une seule différence près: de bâtisse réservée aux études, il deviendra l'espace d'une journée, le prétexte à une fête populaire que l'on veut généreuse et animée. Jeux, bal costumé pour les enfants, montage audio visuel du centenaire, spectacle gratuit pour grands et petits, soirée dansante costumée pour les adultes et bar tenu par le Conseil communal (!) ne manqueront pas de créer une joyeuse ambiance sous la cantine chauffée.



Le collège centenaire (photo Martial Fatton)

Evoquer les festivités qui se dérouleront à l'occasion de ce joyeux anniversaire c'est profiter de rappeler l'histoire du collège de Vilars. Elle débute par un drame en 1876, lorsque l'école communale est dévastée par un incendie. Les élèves trouvent refuge provisoire dans deux chambres de la localité, mise (onéreusement) à disposition par deux paysans. Pendant ce temps, on va reconstruire une école «plus belle qu'avant», selon la formule consacrée.

A cette époque, la structure politique était particulière. Les trois villages avaient certes déjà perdu leur identité communale propre, mais entre la municipa-

lité formant l'exécutif et le Conseil général, venait encore s'entremettre, pour chaque village, un Conseil communal et ce fut finalement la Société technique de Neuchâtel qui entreprit les travaux de construction pour la somme de 39.800 francs.

Mais cela ne fut pas une mince affaire. Il y eut plusieurs projets, dont certains firent l'objet d'une votation populaire. Des pétitions circulèrent jusqu'au Grand Conseil; le Conseil d'Etat fut même saisi de l'affaire.

Il est piquant de constater au passage que les difficultés vinrent principalement des gens de Fenin qui ne firent ja-

mais si bien mentir leur surnom de «bons voisins».

De nos jours, ces discordes sont heureusement oubliées. Le collège, alerte centenaire, a vu défiler près de 800 bambins. Il a connu des périodes fastes dans les années 1920, comptant trois classes et plus de 70 élèves. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui, malgré une forte augmentation de la population.

Modeste bâtiment, il n'en a pas moins joué un rôle important dans la vie sociale et culturelle de la Côte et d'Engollon durant ces cent dernières années. Il convient donc de fêter son anniversaire par une manifestation particulière dont nous vous livrons aujourd'hui le programme.

11 h.: Partie officielle et apéritive ponctuée de salutations et de chansons. L'apéritif est offert à toute la population dans la grande salle du collège.

12 h. 15: Repas des invités officiels au Centre paroissial. Ouverture de la cantine chauffée. Soupe (offerte à tous). Possibilité de se restaurer sur place: côtelettes, saucisses, sandwiches, boissons.

14 h.: Jeux d'adresse et de réflexion pour les enfants dans les combles du collège.

15 h. 15: Première présentation du montage audio-visuel du centenaire dans la grande salle.

16 h. 15: Bal costumé des enfants sur le thème des animaux.

17 h.: Remise en marche des grils...

20 h.: Spectacle gratuit pour enfants et adultes en trois parties: Polper et Lyl, clown fantaisiste et sa partenaire (première partie) - montage audio-visuel de centenaire (deuxième vision) - Polper et Lyl (dernière partie). En cours de soirée, des prix seront remis aux enfants les mieux costumés.

22 h. 30: Ouverture du bar tenu par le Conseil communal. Bal costumé réservé aux adultes et animé par l'orchestre local Les Dutchies.

24 h.: Remise de magnifiques prix aux couples et individuels qui portent les costumes les plus beaux et les plus originaux.

(sp-jjc)

Vendredi
7 novembre
Cercle Catholique
Début 20 h. précises, par 1 tour gratuit
Abonnement à Fr. 12.-

GRAND LOTO

4 cartons
abonnement à Fr. 12.- pour les 30 premiers tours

Coupons à 50 centimes

DU BERGER ALLEMAND

Les pyjamas et les combinaisons pour être bien chez-soi.

En savoir plus



acheter mieux

Confortables et décontractés, on ne les porte plus seulement pour aller dormir... Certains sont aussi élégants que des tenues d'intérieur. On les enfle et on s'y sent bien pour vaquer à mille occupations. Ils sont confectionnés soit en jersey, matière souple et douce comme la soie, soit en éponge extensible; les hauts étant agrémentés de motifs imprimés. Les combinaisons se portent à toute heure. Pour se détendre, pour exécuter avec entrain sa gymnastique (réveil-muscles) ou encore pour s'adonner à ses loisirs. D'autant plus que les combinaisons se lavent sans problème.

- 1 **Pyjama en éponge extensible pour hommes**
Coton/polyamide. (HELANCA). Plusieurs coloris. Tailles S, M et L.
- 2 **Combinaison en éponge extensible**
Coton/polyamide. Plusieurs couleurs. Tailles S, M et L.
- 3 **Pyjama façon jersey pour hommes**
Coton/polyester. En rouge ou en bleu. Tailles S, M et L.



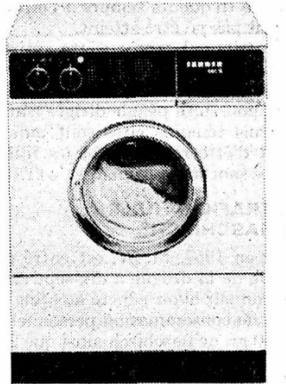
1 **32.-**

2 **35.-**

3 **38.-**

ZANKER

Demandez notre offre de reprise !



Machines à laver - Séchoirs à linge
Essoreuses - Machines à repasser
Lave-vaisselle - Appareils pour eau chaude et chauffage

23735

Fornachon & Cie

Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 23 26

Cheveux gras ?
Carence sébacée ?
Cheveux cassants ?

LABORATOIRE D'ANALYSES CAPILLAIRES
Av. Léopold-Robert 68 - 1er étage
seulement sur rendez-vous
Tél. (039) 23 65 55
Hyperhydrose ?
Chute des cheveux ?
Fourchettes ?

9675

A LOUER tout de suite ou date à convenir, dans immeuble neuf

bel appartement

DE 4 1/2 PIÈCES

quartier hôpital.

Cuisine agencée, balcon, cave.

S'adresser à Gérancia SA, Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33

27388

A LOUER pour tout de suite ou date à convenir, Charrière 89

plusieurs studios

NON MEUBLÉS ET MEUBLÉS

avec cuisinette, WC-bain et cave. Loyer mensuel dès Fr. 231.- toutes charges comprises.

S'adresser à Gérancia SA, Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33

27387

CHAMBRE MEUBLÉE

ou studio avec service d'entretien est demandé par commerçant. Région La Chaux-de-Fonds ou environs.

Ecrire sous chiffre P 28-950103 à Publicitas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A LOUER POUR DÉBUT 1981

ateliers et bureaux

d'une surface de 150 m² environ, chauffage central général, quartier des fabriques, conviendrait pour atelier de petite mécanique.

Pour visiter téléphoner au 039/23 01 67 ou 039/23 78 33

27310

MODE MIGROS

Choix. Qualité. Prix.

28-92

DISTRICT DE COURTELARY

Renan: Oeuvre de l'infirmière visitante du Haut Vallon
Un budget équilibré pour 1981

Le comité de cette institution éminemment appréciée dans les trois communes qu'elle regroupe vient de tenir sa séance automnale au bureau municipal de Renan.

Présidée par M. Philippe Josi, cette séance fut rondement menée à chef. Le point principal était l'examen du budget 1981. Mme Lachat, caissière, commenta le projet préparé et renseigna chacun avec amabilité et précision. Ce budget est équilibré avec 47.700 fr. aux recettes comme aux dépenses. Rappelons que les communes de La Ferrière, Renan et Villeret, associées en cette affaire, fournissent une part de 30.000 fr. et que les prestations de l'infirmière couvrent le surplus des dépenses. Pour 1981, une nouvelle automobile devra être achetée, mais cette dépense est prise en charge par les œuvres sociales du canton. Mme Lehmann, infirmière de l'œuvre, a pu être intégrée dans la caisse de pension communale de Villeret.

Le cahier des charges et le contrat de travail de l'infirmière ne correspondaient plus aux normes cantonales et ont dû être changés. Ces deux nouveaux documents ont été acceptés après examen approfondi et en accord avec Mme Lehmann.

Enfin un tournus a été établi pour une équipe de vérificateurs des comptes: Mme Celant de Villeret fonctionnera deux ans; M. Barraud de Renan, une année et M. Moser de La Ferrière sera suppléant.

Le comité devait être complété. Il se présente maintenant comme suit: président, M. Philippe Josi; vice-présidente, Mme Monbaron; secrétaire, M. Maurice Barraud, représentants de Renan. Mme Celant, MM. Bessire et Scheidegger représentent Villeret et Milles Wälchli et Städeli ainsi que M. Moser, La Ferrière.

Mme Lachat de Villeret assume la gestion financière, M. Waisenker, médecin à Renan est conseiller médical et Mme Lehmann, résidant à Villeret, demeure infirmière de l'œuvre.

Il est heureux que cette belle réalisation sociale puisse se développer dans les

trois communes intéressées. Le nombre de visites impressionnant que fait chaque année Mme Lehmann est une preuve évidente de son utilité. Cette institution non officielle répond à un besoin indiscutable. Si les corporations de droit public ne manquent pas de soutenir le travail qui se fait ici, il ne fait pas de doute que

tous les apports financiers qui seraient fournis par des personnes intéressées à cette œuvre seraient les bienvenus; si une circonstance de la vie suscitait quelque acte de générosité en remerciement des services rendus par l'infirmière, il serait toujours accueilli avec joie et reconnaissance. (ba)

Echos du Conseil municipal de Corgémont

Lors de sa dernière séance, présidée par M. Fernand Wirz, maire, le Conseil municipal a notamment traité les objets suivants:

Budget 1981. - Sur la base des premières données fournies par les responsables des différents départements, il s'est avéré que les charges étaient de quelque 237.000 francs supérieures aux produits prévus par le budget 1981.

Le Conseil municipal a procédé à un ajustement de certains postes afin de réduire la marge négative. Il en est résulté que l'excédent de charges qui subsistait a été réduit à 37.000 francs, soit à environ 1,5 pour cent du chiffre total du budget.

Corps des sapeurs-pompiers. - Selon le rapport présenté par M. Eric Kocher, l'inspection du matériel du corps des sapeurs-pompiers a révélé un état satisfaisant. Il y aura toutefois lieu de remplacer une des échelles à arc-boutants, ainsi que jusqu'en 1983, la grande échelle mécanique qui date de près de soixante ans.

Garde-police. - La Direction cantonale de la police a donné son approbation à l'encaissement des amendes d'ordre par la garde-police, M. René Bärfuss, ce dernier remplissant maintenant toutes les conditions requises pour cette procédure.

Quelques modifications ont été apportées au cahier des charges de la fonction.

Recensement fédéral. - Le Conseil municipal a donné son approbation pour la liste des personnes qui procéderont au recensement de la population en cette fin d'année.

Travaux publics. - Afin de compléter l'équipement des véhicules des Travaux publics, il a été décidé d'acquérir

une nouvelle lame à neige munie d'une commande hydraulique.

Gymnastique des aînés. - M. Fernand Wirz, maire, ainsi que M. François Grosclaude, représenteront la municipalité à la manifestation organisée le 8 novembre à la halle de gymnastique pour marquer les 10 ans de la création du Groupe de gymnastique des aînés. (gl)

L'adieu aux armes

Lors de l'inspection qui a eu lieu à Courtelary, six citoyens de la localité ont terminé leurs obligations de servir dans l'armée. Il s'agit de MM. Ferdinand Gysiger, Willy Liechti, Willy Rohrer, Paul Minder, Roland Mojon, Bruno Ulrich et Ernest Zurcher. Comme de coutume ces citoyens-soldats ont eu droit, pour l'occasion à la solde d'honneur de la municipalité. (gl)

Bureau de vote

Pour les votations fédérales et cantonales des 29 et 30 novembre, le bureau de vote sera constitué ainsi: président, M. Jean-Pierre Dubois; membres, MM. François Delémont, Norbert Desvoignes, Maurice Droz, Mmes Elisabeth Tschanz, Marie-France Triponez, Hildegard Tanner, Marlyse Strahm.

Quant au bureau de dépouillement pour les élections municipales fixées aux mêmes dates, en voici la composition: président, M. Samuel Amstutz; membres, MM. Serge Desilvestri, Mme Jacqueline Voisin, MM. Georges Ecabert, Jean-Daniel Henzi, Roland Benoît, Mlle Claudine Sottaz, MM. Raymond Wenger, Pierre-Luigi Dubied, Mme Janine Liechti, M. Roland Greub. (gl)

TRAMELAN • TRAMELAN

Thé-Vente de la Paroisse réformée



A nouveau la grande salle de la maison de paroisse s'est avérée trop petite pour contenir tous ceux qui entendaient pas leur participation apporter leur contribution au Thé-Vente en faveur des missions de la Paroisse réformée.

Dès les premières heures d'ouverture, on se pressait près des nombreux bancs où autour d'une tasse de thé, on pouvait déguster diverses pâtisseries maisonnes.

De nombreux paroissiens et amis s'étaient donné rendez-vous dans ce lieu où comme de coutume tout avait été mis en œuvre pour que la manifestation soit

une réussite parfaite. Cette année, un nouveau secteur avait été prévu, celui des antiquités ou marché aux puces qui complétait parfaitement les bancs réservés aux tricots, habits de poupées, surprises et pâtisseries.

Une nouvelle fois, chacun a pu apporter sa contribution en faveur des missions et l'on remarqua dans l'assistance un grand nombre de personnes d'autres églises ou communautés qui désiraient également s'associer à cette vente en faveur des missions. (Texte et photo uv)

Avec la Fédération romande des consommatrices

La Fédération romande des consommatrices, section de Tramelan vient d'établir son calendrier des manifestations pour le prochain exercice. Comme chaque saison, de nombreux cours sont proposés aux habitants du village et de la région. Une nouvelle fois un effort considérable a été consenti afin de toucher à différents domaines qui intéressent chacun. C'est ainsi que la saison débutera déjà mardi 11 novembre à 20 heures, à l'Ecole ménagère avec un sujet très intéressant traité par Mlle Gobat «Les viandes hachées». Le 18 novembre le deuxième cours aura pour titre «La confection des bougies» et sera présenté par Mme J. Gerber. Ce cours sera divisé en deux parties, soit la première à 14 h. 30 et la seconde à 20 h.

Un cours de repassage et détachage de blancs et vêtements sera donné par Mme

Wolfsberger en collaboration avec l'Université populaire. Les dates retenues sont les 9, 16, 23 et 30 janvier, et 6, 13, 20 et 27 février 1981.

En collaboration avec le groupe FRC de Tavannes un cours donné par l'Union centrale des producteurs de lait sera donné le 29 janvier à 15 h. à la salle Farel de Tavannes. En mars 1981, Mlle Jeanne Monnier donnera un cours sur les frivolités qui sera réservé aux débutantes alors qu'en avril, M. H. Schneeberger, pharmacien renseignera sur «La pharmacie de ménages».

Le programme de la Fédération romande des consommatrices, section de Tramelan est bien varié. Nul doute que chacun conservera ces indications qui permettent aux ménagères du village de réserver déjà quelques dates importantes. (Comm-uv)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Après 33 ans de services quotidiens

Retraite méritée pour la famille Beuret

Depuis une semaine, la boulangerie Beuret sise à la rue Francillon est fermée. Après 66 ans de tradition familiale, le commerce a été repris par une entreprise chaux-de-fonnière qui rouvrira ses portes dans quelque temps. En effet, M. et Mme Louis Beuret ont pris une retraite bien méritée après quelque 33 ans de services quotidiens. En fait la boulangerie Beuret existait depuis 1914, année pendant laquelle M. Max Beuret racheta le fond de commerce de M. Grimm. M. Beuret père céda son commerce en 1947 à son fils Louis. Ce dernier fabriqua lui-même son pain jusqu'en 1978. Depuis lors, la boulangerie Beuret vendait du pain livré ainsi que des articles d'épicerie.

Relevons encore que les propriétaires du magasin ont été membres du comité du CID pendant des dizaines d'années et du SENJ depuis sa fondation en 1915. (lg)

Annoncé au Centre paroissial Conférence du père Fuchs

Durant la période hivernale 1980-81, les communautés catholiques du vallon de Saint-Imier ont prévu une série de quatre conférences données par le père Fuchs sur le thème «Un guide pour notre passage terrestre: le monde ou Jésus-Christ?»

Le premier rendez-vous est fixé au vendredi 7 novembre à 20 heures au Centre paroissial de Saint-Imier. Nul doute que de nombreux chrétiens et les personnes qui désirent réfléchir en commun aux sujets proposés se déplaceront au Centre paroissial demain soir.

BIENNE • BIENNE • BIENNE

«Frau und Politik» refuse une amende

Le comité de l'Association «Frau und Politik», à Berne, a appris avec étonnement que l'Association suisse pour les droits de la femme avait pris à sa charge l'amende et les frais de procédure pour les sept gymnasiennes biennoises condamnées à fin août pour avoir boy-

Les partis politiques de Courtelary et les élections municipales

Aucun citoyen du chef-lieu n'ignore l'importance, pour la commune, du dernier week-end de novembre, au cours duquel il faudra élire l'exécutif pour une période de 4 ans. Comme ce fut le cas en 1976, les partis socialistes, udc et radical se sont réunis pour discuter de cette échéance importante. Après examen de tous les points de vue, une politique commune a été adoptée à l'unanimité.

Mairie. - Le décès subit de M. Frédéric Racle, maire, a bouleversé une situation qui paraissait claire. En effet, le dé-

funt avait donné son accord de principe en vue de présenter sa candidature pour une nouvelle période, candidature qui n'aurait apparemment pas été combattue. Mais aujourd'hui, deux candidats brigueront le poste de maire: M. Pierre-André Nicolet, socialiste, actuel vice-maire et M. Pierre Iff, radical, conseiller municipal.

Les huit candidats au Conseil municipal. - Les trois partis traditionnels se sont également mis d'accord pour présenter aux citoyennes et citoyens une liste commune. Le parti socialiste propose trois candidats: MM. Pierre-André Nicolet et Eugène Maurer, tous deux anciens ainsi que Gérard Droz, nouveau; le parti udc, lui également, présente trois candidats, soit MM. Ernest Isler, Eric Tschanz et Hans Tschanz, tous anciens. Quant au parti radical, il propose les candidatures de MM. Pierre Iff, ancien et Paul-André Mathys, nouveau.

Le fait que les deux candidats à la mairie figurent également sur la liste des conseillers municipaux s'explique aisément: le candidat élu maire cédera automatiquement son siège de conseiller, lequel pourrait dès lors revenir à une autre liste qui se réclamerait du droit des minorités. (ot)

CANTON DE BERNE

Grand Conseil bernois
Débat sur le Laufonnais et budget 1981

Le Conseil d'Etat du canton de Berne devra renforcer son travail d'information dans le district de Laufon afin de montrer que le canton de Berne est toujours solidaire du Laufonnais. C'est ce qu'a décidé hier le Grand Conseil bernois en acceptant une motion présentée par les groupes udc, ps, prd, et pep-ai, malgré l'opposition du groupe pdc et du groupe libre. Cette motion, adoptée par 126 voix contre 10, prévoit cependant que ce travail d'information ne devra pas empiéter sur les négociations en cours en vue d'un éventuel rattachement du Laufonnais au demi-canton de Bâle-Campagne.

S'exprimant au nom du gouvernement, le conseiller d'Etat Werner Martignoni a expliqué que l'inactivité relative du canton de Berne face au sort du Laufonnais n'était pas à mettre au compte de l'indifférence,

mais au strict respect du droit des Laufonnais à l'autodétermination. De son côté, un représentant du Laufonnais, membre du pdc, a estimé que son opposition n'était pas un vote contre le canton de Berne, mais un geste de méfiance à l'égard de cette campagne d'information gouvernementale.

M. Martignoni a d'autre part déclaré mercredi que la votation sur le rattachement du district de Laufon au demi-canton de Bâle-Campagne aurait lieu en 1982 ou 1983.

ACCEPTATION DU BUDGET 1981

Par 101 voix contre 1, les députés bernois ont encore accepté mercredi le budget cantonal pour 1981. Ce budget prévoit des recettes de 2,565 milliards de francs et un déficit de 96 millions de francs. (ats)

L'Association suisse pour les droits de la femme a «créé un précédent et consacré une manière d'agir juridiquement insoutenable» par son geste de solidarité, écrit «Frau und Politik». Interrogée à ce sujet, la présidente de l'Association suisse pour les droits de la femme, Mme Egli-Delafontaine, de Zurich, a indiqué que la publication d'une prise de position contraire par «Frau und Politik», une section de l'association, était «regrettable et peu compréhensible». La décision du comité de prendre en charge l'amende infligée aux gymnasiennes avait également reçu le soutien bernois.

Les travailleurs d'Oméga solidaires des employés de Lémania

Dans un communiqué à l'ATS, la Commission des travailleurs d'Oméga, de Bienne, se déclare solidaire avec les travailleurs de l'entreprise Lémania, de L'Orient (VD). Rappelons que ces derniers, portant des banderoles où l'on pouvait lire «SSIH abat ses partenaires», ont défilé mardi silencieusement devant les bâtiments d'Oméga, à Bienne. (ats)

mémento

SAINT-IMIER
La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.
COURTELARY
Service du feu: No 118.

Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 51 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.
TRAMELAN
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Sélection

du Reader's Digest
Novembre 1980

Gratuit pour nos lecteurs ce calendrier de poche 1981...

En vente au kiosque

Un avion à la mer!
Les astronomes ont-ils trouvé Dieu?
Héroïne: l'Europe en danger

CHOIX - QUALITÉ - PRIX - GARANTIE - SERVICES

expert

La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel

Au Salon chauxois:

offre expert exclusive:

Fr. **1050.-**

Chaîne HIFI SONY ZR 200
Tourne-disque PST 22
Semi-automatique, entraînement direct. Asservissement par magnéto-disque. Cellule à bobine mobile.
Ampli-tuner STR-232 L
OL/OM/OUIC stéréo. Affichage LED stéréo et niveau du signal. Puissance de sortie 2 x 20 watts (1 kHz). Réglages séparés basses/aiguës.
Tape-deck TC-U2
Dolby. Commutateur de bandes. Enregistrement à une seule touche.
2 haut-parleurs SS-E 20
2 voies avec reflex. Puissance musique 40 watts.
Rack anthracite

EXPERT vous prouve à nouveau son efficacité en vous faisant bénéficier directement de ses meilleures conditions d'achat: un prix vraiment incroyable pour la qualité SONY!

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma

biogögi

La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23 - 25
Tél. 039/23 12 12

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:
Zone dangereuse (zone des positions - zone des buts - routes barrées)

Jours	Heures	Place de tir/ zone des positions	Délimitation de la zone selon CN 1:50 000 feuilles 241
07.11.80	1330-1700	Molta-Dessous	Molta-Dessous - Pt 1094 - Grande-Joux -
13.11.80	0900-1700		Pt 1194 - Pt 1064 - Rête-Bise - Pt 1012
14.11.80	0900-1300		

Troupe: Gr Génie 42

Armés: infanterie (sans HG 43)

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés:
Cp GF 2, Neuchâtel
Tél. (038) 24 43 00

Demandes concernant les tirs Tf 038/41 33 91,
024/24 40 82,
Lieu et date: 2013 Colombier 15.09.80
Le commandement: Office de coordination 1

TOUTES BARRIÈRES - FER FORGÉ
PORTAILS - GRILLES, ETC...

MODÈLES STANDARD ET SUR MESURE
DEMANDEZ LA LISTE DE NOS PRIX

87-340

CLÔTURE-tout

BOIS
BÉTON
TREILLIS
PLASTIQUE,
ETC.

A. WOLF
VERGER 1

2013 COLOMBIER
TÉL 038/41 29 47

SINGER

JEAN SINGER & Cie SA
fabrique de cadrans soignés
rue des Crêtets 32
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir

EMPLOYÉ(E)

pour notre SERVICE DE FACTURATION

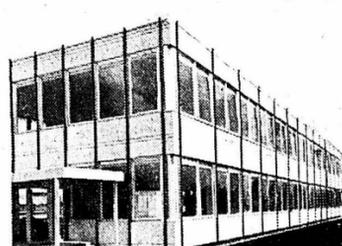
Nous demandons:

- bonne expérience de la facturation
- connaissances des formalités douanières
- aptitude à travailler de façon indépendante
- goût du travail précis et soigné
- travail dans le cadre d'une petite équipe
- situation stable et intéressante
- horaire variable

Nous offrons:

Nous prions les personnes intéressées d'adresser une offre écrite accompagnée d'un curriculum vitae. Les offres seront traitées avec discrétion.

FABRIQUE DE MONTRES ROTARY SA
La Chaux-de-Fonds, Membre du groupe ASUAG



Nous cherchons

employés(es) de bureau

pour nos services calculateur de prix et informatique.

Nous offrons des postes à temps complet en relations avec les services commerciaux.

Horaires variables. 27406

Faire offre ou se présenter à Fabrique de Montres Rotary SA,
Crêtets 138, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/25 11 31

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 64

MICHEL DAVET

UN DÉSERT DE BRUYÈRES

Roman

(C) Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

Le soleil montait rosissant les pointes des sapins de Lidarende et déjà la maison s'agitait: la coiffe de Paula se penchait sur le puits; Peter passa chargé des seaux de la pâtée du porc; un volet claqua et Kristian torse nu apparut à une fenêtre...

Dans la chambre mortuaire le pasteur s'était endormi, mais Helge debout contre un cerge contemplait la jeune fille morte, et sans doute à travers elle, la mort, avec une interrogation fascinée. Ulla lui saisit le bras, l'entraîna.

Margrethe fut enterrée le lendemain, discrètement, son bébé couché dans sa robe. Des brassées de roses, toutes les roses de Lidarende sur la tombe de la petite pécheresse qui leur ressemblait.

- Pourquoi ce massacre des roses, de mes roses? interrogea en criant la baronne, de sa fenêtre.

- C'est pour la tombe, M'dame la baronne. La tombe de la pauvre jeune fille morte.

- Que venait faire cette personne chez moi, je vous le demande? cria la dame en refermant violemment son carreau.

Kristian n'apparut pas, n'envoya pas un mot déferent au pasteur, fut jusqu'au bout, ignoble.

X

La police de Silkeborg apparut à la grille, le lendemain, à une heure invraisemblablement matinale. Peter traversa le jardin en attachant vivement ses bretelles; on le vit parler d'un moment, et revenir en appelant Kristian, sous sa fenêtre. Le cadet des von Berg ne se méfiait de rien. Curieuse imprévoyance, ou plutôt curieuse certitude d'être l'homme que rien n'atteint, pas plus la justice des hommes que celle de Dieu auquel il ne croyait pas. Ses volets frappèrent les murs, ce qui fit s'envoler une nuée de roitelets; son torse nu de brute magnifique se dressa dans l'encadrement. Il se frotta les yeux, s'étira, se pencha. La vue des gendarmes le mit vaguement en alerte mais ne le troubla qu'à demi.

- Que se passe-t-il, les gars? Je descends.
Helge ne dormait plus et rêvait les yeux grands ouverts, mais Ulla était encore enfouie

dans ses cheveux, un bras nu pendant hors des draps, lorsque la porte de la chambre s'ouvrit sur un fou qui pénétra en lançant des coups de pieds à la chaise basse contre laquelle il buta. La petite chaise heurta une table gigogne; le bruit réveilla Ulla qui gémit doucement, s'étira, puis se réveilla tout à fait. Une voix hurlait ou plutôt gueulait:

- Tire-toi du lit, Helge, Les gendarmes m'emmenent en prison.

Dans la chambre il faisait obscur, Kristian n'était qu'une masse indistincte mêlée à celle des fauteuils. Il se rapprocha du lit et secoua Helge qui ne lui répondait pas assez vite.

- Tire-toi du lit! Tu m'entends? Un von Berg en prison! Ton frère.

- Pas de hurlements, dit Helge, j'ai parfaitement entendu et compris.

- Tu es l'aîné de la famille. A toi de me sortir de ce pétrin.

- C'est un comble! Ton irresponsabilité est un cas anormal.

Helge sortit du lit, enfila sa robe de chambre et comme il en nouait la cordelière, il vit Ulla émerger des draps et s'appuyer au bois du lit.

- Helge, je te demande de ne pas t'interposer. Cet homme ira en prison, y restera des mois et ce sera trop peu.

Kristian qui allait sortir revint devant le lit.

- Nom de...! Tu vas la faire taire, la gueuse! Ah! Je vois ce qui en est! Qui a appelé les gendarmes? Qui me fait arrêter?

- Sortez immédiatement de cette chambre, dit Ulla.

- Je répète: qui a appelé les gendarmes?

- Tout le village, et moi à la tête du village.

- Vous en pleurez jusqu'à votre dernière heure! hurla von Berg en sortant de la chambre.

Les gendarmes avaient refusé d'entrer et de s'attabler. Devant le perron, bras croisés, ils contemplaient le jardin.

- Est-ce vraiment une arrestation ou un ordre de comparaître? interrogea Helge. Quel est le motif?

- Arrestation en bonne et due forme. Une jeune femme est morte, son bébé aussi. Il en faudrait moins pour qu'un pauvre bougre fasse six mois de prison... Rappelez-vous que nous avons déjà eu à intervenir.

- C'est une énorme c... que vous allez commettre, les gars, dit Kristian en essayant la bonhomie. Votre carrière en pâtira car j'ai des relations.

- Allez faire votre valise, Monsieur von Berg, dit le brigadier impavide. Nous suivons les ordres.

Kristian se mit à trembler. Il se foutait du dés-honneur et il était incapable de peur, mais là, en ce moment, on lui donnait un ordre; on l'emmenait comme un bœuf; on oserait le verrouiller dans la compagnie des crapules.

- Je viendrai de moi-même et à mon heure m'expliquer. (à suivre)

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Projet de patinoire artificielle à Delémont

Les choses avancent rondement

Sous la présidence de M. Jean-Louis Wernli, le comité provisoire pour la construction d'une patinoire artificielle s'est réuni lundi à Delémont. A la suite de ces débats, on a pu constater l'excellent travail déjà accompli par cet organe et l'on peut sans faire preuve d'un optimisme exagéré, affirmer que la capitale du nouvel Etat jurassien sera bientôt dotée d'un stade de glace couvert.

Dans son préambule, M. Wernli déclara que des démarches avaient été effectuées auprès des établissements bancaires de la place afin de réunir la somme devant permettre l'acquisition de pans auprès de la Ligue suisse de hockey sur glace. A la suite d'un versement de 3000 francs du HC Delémont, les fonds nécessaires ont été réunis et, de ce fait, la Commission de construction a pu entrer

en possession des indispensables plans précités. Au cours de cette séance, la Commission des finances, par l'intermédiaire de MM. Jean Keller et Pierre Rais, donnèrent connaissance de deux projets financiers. Le premier tient compte de l'édification d'un abri destiné à la protection civile. Son coût total est de cinq millions de fr. De ce montant, il s'agit de déduire les prestations suivantes: 1 million de fr. (subvention cantonale), 250.000 fr. (LIM canton), 1.250.000 francs (LIM Confédération), 300.000 fr. (contribution municipale), 600.000 fr. (subvention de la Confédération concernant la protection civile). Les emprunts bancaires sont dès lors évalués à 1.600.000 fr., soit les 32 % du coût total. La seconde version a été étudiée en excluant la protection civile. Le coût est de 3,5 millions de fr. et les prestations estimées comme suit: 400.000 fr. (subvention cantonale), 175.000 fr. (LIM canton), 575.000 fr. (LIM Confédération). Les emprunts bancaires se monteraient alors à 2.350.000 fr. (67,2 % du coût total). Le comité décida alors de poursuivre les études entreprises jusqu'à ce jour et ceci sans exclure d'emblée la protection civile.

Il sera alors pris contact avec la Commission communale de protection civile afin de définir l'abri désiré par cet organe.

UN PROJET EN 1981

Le comité provisoire tient à donner un caractère régional à la future patinoire artificielle de Delémont. Dans ce but, il a décidé d'établir une plaquette recelant toutes les informations recueillies jusqu'à ce jour et devant être remises aux autorités municipales de la région delémontaine. Lorsque les autorités auront donné leur appui à ce projet, le comité provisoire pourra donner le feu vert en confiant le mandat aux architectes. Cette décision définitive pourrait être prise en avril 1981.

La commission qui devra préparer le dossier destiné aux autorités municipales (il sera remis en janvier 1981) a été for-

mée de la manière suivante: MM. Jean Keller et Jean-Louis Imhof, président et secrétaire de la Commission des finances, Marcel Eggerschwiler et Pierre Rais, président et secrétaire de la Commission de construction, Pierre Mathis, arbitre international de hockey sur glace, Georges Scherrer, maire de Delémont, Joseph Simon, Jean-Marie Frossard, représentant des banques, Amédée Rouèche, Jean-René Bourquin, président de l'Association jurassienne de sport, Jean-Pierre Molliet, responsable de l'Association neuchâteloise et jurassienne de hockey sur glace, Bernard Raeber, représentant de J+S, Louis Bregnard, président du Hockey-Club de Delémont, Jean-Louis Wernli et Pierre Cattin, président et secrétaire du comité provisoire.

Comme on peut donc le constater, le comité provisoire a déjà effectué un excellent travail qui ne manquera pas de porter ses fruits. Il y a tout lieu dès lors de penser que dans un avenir pas trop éloigné, Delémont, la capitale du nouvel Etat jurassien, se verra dotée d'un stade de glace couvert. Précisons encore que le terrain a été mis à disposition par la municipalité au sud du complexe de la Blancherie. Cette réalisation viendra donc s'intégrer dans le centre sportif delémontain.

(rs)

Mervelier: assises de la section delémontaine de la Société suisse des arts et métiers

Sous la présidence de M. Francis Martella, de Delémont, la section delémontaine de la Société suisse des arts et métiers, qui compte une centaine de membres, a tenu ses assises annuelles à Mervelier. Ces délibérations furent surtout marquées par un exposé de M. Willy Zurcher (Delémont), président de l'Union jurassienne des arts et métiers (UJAM).

Au cours de la partie administrative, les participants répondirent favorablement à une requête de l'Association Vieille ville de Delémont qui leur demandait de déléguer un représentant à cette nouvelle association.

Dans son rapport présidentiel, M. Francis Martella insista notamment sur le recrutement de nouveaux membres. Actuellement, l'effectif stagne et le président a exhorté chacun à participer à une campagne de recrutement.

Le président de l'Union jurassienne des arts et métiers mit en évidence les difficultés que rencontre sans cesse son association. L'orateur énuméra les problèmes qui menacent d'étouffer les en-

treprises de moyenne importance. L'accumulation des charges (participation aux caisses de chômage, deuxième pilier, etc.) est une des difficultés principales. M. Zurcher cita également les incessants «coups de boutoir» des organisations de gauche et des syndicats.

Toujours selon M. Zurcher, l'éventuelle adhésion de la Suisse à la Charte sociale européenne, qui reconnaît notamment le droit de grève aux fonctionnaires, la révision du statut des saisonniers, dont dépendent plusieurs secteurs de l'industrie, l'initiative des syndicats chrétiens pour le contrôle des licenciements, etc., sont des éléments qui peuvent mettre en péril les entreprises modestes, au profit des multinationales qui n'auraient plus qu'à les remplacer.

Dans sa conclusion, le président de l'UJAM déclara que si les responsables des petites et moyennes entreprises savaient faire preuve de cohésion, mener une lutte commune, ils seraient en mesure de faire obstacle aux continuelles attaques dont elles sont l'objet.

(rs)

Le Jura hôte d'honneur du comptoir de Payerne

L'automne est la saison de prédilection pour les comptoirs et les foires automnales. Le 32e Comptoir de Payerne déroulera ses fastes du 14 au 23 novembre prochain. Depuis 1976, cette importante foire commerciale vaudoise reçoit un invité d'honneur qui est également hôte des autorités cantonales vaudoises. Après le Tessin, Fribourg, Neuchâtel et le Valais, c'est au tour, cette année, de la République et canton du Jura d'être l'hôte d'honneur de la ville de Payerne et de son Comptoir.

En quoi consiste cette invitation? Tout d'abord à resserrer les liens d'amitié qui unissent les deux cantons. Elle est ensuite une démarche politique, commerciale et culturelle. Elle se manifeste par la présence des plus hautes autorités cantonales à la journée officielle et par la prise en commun d'un repas typiquement payernois offert par les édiles de la ville.

A l'occasion de la journée officielle fixée au samedi 15 novembre, un train spécial quittera Boncourt et s'arrêtera aux gares principales du Jura. Le président du Gouvernement jurassien, le président du Parlement ainsi que de nombreux autres membres des autorités jurassiennes accompagneront les groupes folkloriques et les fanfares du Jura qui participeront à la fête. La ballon Ajoie, piloté par l'ex-champion du monde Jean-Paul Kuenzi de Porrentruy, s'envolera au cours de l'après-midi dans le ciel payernois.

(comm)

COURRENDLIN

Assemblée générale de la Fédération de musique

Une cinquantaine de délégués représentant 16 sociétés de musique et de chant du district de Delémont se sont retrouvés à Courrendlin pour l'assemblée générale annuelle de la Fédération de musique et de chant du district de Delémont. M. Bernard Stegmüller de Bassecourt dirigeait les débats et salua tout spécialement le maire de Courrendlin, M. Edmond Fridez. La bonne marche de la fédération a été relevée et il a été donné connaissance du résultat favorable du dernier Festival de Courroux alors que l'an prochain ce dernier sera organisé par Delémont, Fanfare municipale.

L'assemblée qui avait été rehaussée par les productions de la Fanfare de Courrendlin, a commencé par une brève allocution du maire, M. Edmond Fridez et s'est terminée par le verre de l'amitié. Des remerciements ont d'autre part été adressés au président M. Bernard Stegmüller, qui envisage de se retirer à la fin de la présente législature. (kr)

Carnet de deuil

Saignelégier - C'est avec surprise que l'on a appris la nouvelle du décès de M. Ernest Schweizer survenu à l'Hôpital de l'Île de Berne après quelques jours de maladie, à l'âge de 69 ans. Né dans l'Emmental, à Langnau, le défunt était arrivé à Saignelégier en 1937 pour reprendre l'exploitation de la laiterie. Avec la collaboration de son épouse, il s'occupa de son commerce jusqu'en 1974, année où le couple prit sa retraite et se retira à La Theurre, près des Cerlitez. Connaissant bien son métier, M. Schweizer sut donner un bel essor à son commerce.

M. Schweizer s'intéressa beaucoup à la vie publique. Durant plusieurs périodes, il siégea au Conseil communal comme représentant du parti libéral-radical dont il était un ardent défenseur. Excellent chasseur, le disparu comptait de nombreux amis dans la Société de chasse des Franches-Montagnes. Il était encore membre du Conseil d'administration des Autos-Transports Tramelan-Goumois. (y)

mémento

Service social et Centre puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue des Perrières, bloc FCOM, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66. La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81. Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01. Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54. Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03. Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50. Service du feu: No 118. Aide familiale: tél. 51 11 04. Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Voir autres informations jurassiennes en page 31

HAEFLIGER & KAESER SA HK
MATÉRIAUX — BOIS — CARRELAGE

Pour une bonne isolation de votre toit

PRODUITS FIBRIVER FLUMROC

Jetez un coup d'œil au Salon Chauxois

Stands: Gérance Berset — Vins Rudolf & Kaiser
«Une bonne cave, sous un bon toit»

Pour de plus amples renseignements, notre adresse:

HAEFLIGER & KAESER SA

Entrepôts 29, 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 23 32 32

FEMINA
lors qu'on parle de mode!

Betty Barclay
dominant en Europe en mode et en coupes

Votre partenaire en matière de mode

FEMINA MODES
à la rue du Seyon 4 à Neuchâtel

Betty Barclay
un partenaire de **FEMINA**

Studio Coop
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Coop-informations:

Hits <weekend> du jeudi 6 novembre au samedi 8 novembre 1980



Huile de tournesol
Coop
2 bouteilles de 1 litre
5.80 au lieu de 6.80



Sirop de framboise
Coop
Bouteille de 1 litre (+ dépôt)
2.90 au lieu de 3.45

Hits hebdo 5-11 novembre 1980



Mocafé
Café lyophilisé
Verre de 200 g
6.50 au lieu de 7.50



Nescafé Gold
Verre de 200 g
9.90 au lieu de 12.70



Filets de cabillaud
surgelés, sans arêtes
400 g
3.10 au lieu de 3.80



Bière spéciale d'Alsace
Kronenbourg
6 bouteilles de 33 cl
3.40 au lieu de 3.90



Ravioli aux œufs
alla bolognese
midi **Gastronome**
Boîte de 880 g
2.70 au lieu de 3.50



Flans Tam Tam
chocolat, vanille et caramel
Gobelet double de 2 x 125 g
1.70 au lieu de 1.90

Prix choc

Jeans en velours côtelé pour enfants
TEXSTAR

100% coton, avec 4 poches, couleurs: marine et brun.



Taille 104/116 **seulement 10.-**
Taille 128/140 **seulement 12.-**
Taille 152-176 **seulement 14.-**

Coop compte pour qui sait compter!

OFFRES D'EMPLOIS

18-5265
Pour notre service des CRÉDITS, nous cherchons une **SECRÉTAIRE** sachant travailler de manière indépendante.

Une très bonne maîtrise de la langue française est indispensable et des connaissances d'anglais sont souhaitées.

Nous demandons:
- une formation bancaire ou commerciale
- nationalité suisse.

Nous offrons:
- une place stable
- un horaire variable
- des prestations sociales modernes.

Les intéressées voudront bien adresser leurs offres de service avec curriculum vitae, références et prétentions de salaires au

CRÉDIT SUISSE - GENÈVE
Bureau du personnel
2, Place Bel-Air - 1211 Genève
Tél. 022/22 21 11



CREDIT SUISSE
CS

Par suite du développement de notre entreprise, nous offrons à

un jeune collaborateur énergique

un poste intéressant, indépendant et à responsabilités, pour la région de La Chaux-de-Fonds.

Nous formons une équipe dynamique dans une florissante entreprise suisse du secteur prestations de service. Votre futur champ d'activité, déjà très vaste, est susceptible d'être développé; il est centré sur le conseil et la vente, ainsi que sur des travaux de planification et d'organisation, et laisse une large place à votre initiative.

Faculté d'adaptation, entregent, ouverture d'esprit, assurance et ambition sont des facteurs essentiels pour ce poste. Une formation commerciale n'est pas nécessaire, puisque vous recevrez une instruction spéciale.

Age idéal: 25-45 ans.

Début: 1er janvier 1981.

Nous vous assurons un bon salaire et des prestations sociales très développées.

Nous invitons les personnes intéressées à nous adresser ce coupon sous chiffre 28-900243 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

Nom: _____ Prénom: _____
Profession: _____ Né le: _____
Rue: _____ Localité: _____
Etat civil: _____

28-89

BOILLAT

Entreprise métallurgique cherche pour compléter une petite équipe chargée du service d'entretien de ses machines de production

UN MÉCANICIEN ou UN MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

- si vous êtes intéressé par la recherche des causes de défectuosité à des machines de production;
- si vous désirez développer vos connaissances en équipement hydraulique et pneumatique;
- si vous préférez travailler d'une manière indépendante avec un horaire particulier;
- si vous cherchez à vous perfectionner dans votre métier, alors veuillez nous contacter (en dehors des heures de bureau, tél. 032/23 36 45).

06-17023

Boillat SA Reconvilier Suisse laminoirs et tréfileries
téléphone (032) 91 31 31

Articles de marque à prix ABM!

ABM
Spezial spécial speci

- JOHNSON FORCE** nettoyant pour fours et grils 265 g (Classe de toxicité 5S) **2.50**
- QUANTO** rince votre linge en le rendant doux et frais **3.50**
- FLUP** produit nettoyage 870 g **2.70**
- PRIL** vaisselle brillante sans essuyer 1 l **2.50**
- FARMER'S BEST** nettoyant surpuissant 760 g **2.30**

*Observer l'avertissement imprimé sur les emballages!

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

44-600

Offre stupéfiante
TV COULEUR Pal-Secam Nordmende - Thomson

- Deux grandes marques qui ont créé un appareil aux prestations exceptionnelles.
- Télécommande silencieuse, par infrarouge, Télécontrol 2200, avec fonction télé-régie.
 - Image et son immédiats en position d'attente.
 - Tube couleurs autoconvergent de 67 cm., Précision In Line.
 - Recherche électronique des émetteurs.
 - Etage final de 15 watts sinus et haut-parleur frontal, pour une véritable plénitude sonore.
 - Commande du contraste, pour une adaptation continue à la luminosité de votre pièce.
 - Raccordement possible de jeux vidéo.
 - Interrupteur à clef, pour empêcher les enfants de regarder la télé quand ils ne le doivent pas.
 - Finition: noyer ou argent/noir métallisé
 - Prises: écouteur, enregistreur, video recorder
- Prix conseillé **Fr. 2560.-**
Reprise de votre ancien TV **Fr. 410.-**
Notre prix net **Fr. 2150.-**

Notre cadeau: garantie tube image 4 ans

radio **TV** HI-FI **Frésard** Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

SAUNA CASINO

Avenue Léopold-Robert 32, 2e étage

OUVERT TOUS LES SAMEDIS

de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

A chaque abonnement SAUNA et BRONZAGE une séance gratuite. Prix modique.

La validité des abonnements est illimitée.

Pour le 1er anniversaire une petite attention sera offerte à chaque client.

Se recommande: Ed. Pelletier
Tél. 039/22 69 31 tous les jours dès 14 heures.

27497

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande



L'action de la semaine :

Côtelettes de porc à Fr. 13.50 le kilo

Pour le congélateur:

Carrés de porc entiers à Fr. 13.- le kilo

VIANDE HACHÉE de bœuf, TRIPES CUITES, CHOUCROUTE fraîche, FUMÉ DE PORC et tous les lundis le réputé BOUDIN à la crème de l'artisan boucher-charcutier

27488

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

LIVRAISONS À DOMICILE. - Pour satisfaire notre fidèle clientèle dans toute la mesure du possible, nous recommandons de passer les commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures du matin. Merci de votre aimable compréhension.

A louer pour tout de suite à l'avenue Léopold-Robert 13 à La Chaux-de-Fonds

appartement 1 pièce

Loyer Fr. 285.-, charges comprises.

Pour visiter: veuillez vous adresser chez le concierge, Monsieur M. Schwab, tél. (039) 23 87 23.

79-5155

Particulier vend à VILLERS-LE-LAC

MAGNIFIQUE VILLA

de conception moderne et en excellent état d'entretien.

Documentation détaillée à disposition.

Ecrire sous chiffre P 28-950 104 à Publicitas, 51, Av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

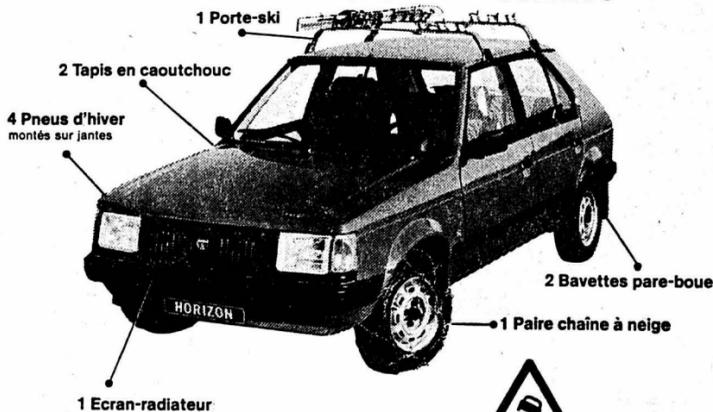
28-12189

TALBOT
L'HIVER MALE

Votre bénéfice **850.-**

Des modèles spéciaux avec beaucoup d'extras d'hiver!

HORIZON 1510 SOLARA



+ 1 Set d'hiver (bombe dégivrante, racleur, additif pour lave-glace).

GRATUIT: Cours d'anti-dérapiage à Osogna TI. Inklus, 1 nuit à l'hôtel pension complète. A l'achat d'une «Hivernale» jusqu'à la fin décembre 1980.

LA CHAUX-DE-FONDS
AUTO-CENTRE Emil Frey SA
F.-Courvoisier 66, tél. 039/23 13 62

LE LOCLE
GARAGE DU VERGER, A. PRIVET
Tél. 039/31 59 33



OFFRES D'EMPLOIS

M
NEUCHÂTEL

cherche pour son Marché de LA CHAUX-DE-FONDS rue Daniel-JeanRichard 23

VENDEUSE

AU RAYON FLEURS

Formation souhaitée, mais ce poste pourrait aussi convenir à une personne montrant de l'intérêt pour les fleurs et qui serait formée par nos soins.

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux.

28-92

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Ing. dipl. FUST SA

Par exemple:

MACHINE À LAVER Indesit 091 4,5 kg, 220/380 V Location: Fr. 31.- par mois	prix FUST	Fr. 489.-
SÈCHEUSE À LINGE Electrolux WT 60 2,5 kg., 220 V Location: Fr. 28.- par mois	prix FUST	Fr. 478.-
LAVE-VAISSELLE Novamatic GS 12 avec dispositif de détartrage 220/380 V Location: Fr. 55.- par mois	prix FUST	Fr. 910.-
RÉFRIGÉRATEUR Bauknecht T 1454 140 l. Location: Fr. 19.- par mois	prix FUST	Fr. 288.-
CONGÉLATEUR-ARMOIRE Novamatic ZA ZB 500 V 50 l., 220 V Location Fr. 20.- par mois	prix FUST	Fr. 328.-
CONGÉLATEUR-BAHUT Novamatic HF 5200 200 l., 220 V Location: Fr. 28.- par mois	prix FUST	Fr. 478.-
CUISINIÈRE Bauknecht SF 31 porte amovible et hublot Location: Fr. 23.- par mois	prix FUST	Fr. 398.-
FOURS À MICRO-ONDES Sanyo Em 8204 Location: Fr. 45.- par mois	prix FUST	Fr. 738.-
MACHINE À REPASSER Querop Suisse BA 600 Location: Fr. 45.- par mois	prix FUST	Fr. 478.-
ASPIRATEUR À POUSSIÈRE Electrolux Z 302 boîtier en acier Location: durée minimale 4 mois	prix FUST	Fr. 198.-

Désirez-vous une garantie de 2, 3, 5... années? Interrogez notre personnel qualifié

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours

Ing. dipl. EPF **FUST**

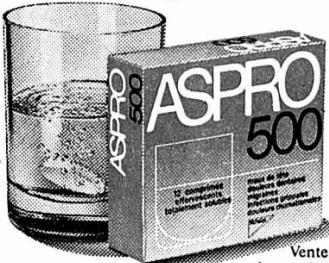
La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. 039/26 68 65
Bienne: 36, Rue Centrale, tél. 032/22 85 25
et 36 succursales.

05-2569

Nouveau **Contre la migraine et les maux de tête.**

90-787

Aspro 500 effervescent est entièrement soluble dans l'eau. C'est pourquoi il agit vite et ménage l'estomac.



Aspro: marque déposée

Vente en pharmacies et drogueries: Fr. 3,90.

Action rapide et bien tolérée.



OLY COIFFURE

OLY COIFFURE
LA CHAUX-DE-FONDS:
Avenue Léopold-Robert 13
1er étage - Tél. 039 - 22 46 22

LES PRIX OLY

LA BEAUTÉ A DES PRIX INTERESSANTS

Shampooing mise en plis 9.-
Shamp. mise en plis ch. longs . 14.-
Shampooing brushing 14.-
Coupe de cheveux normale ... 10.-
Coupe de cheveux styl. 13,50/16,50
Permanentés 25.-/33.-/40.-
(coupe non-comprise).
Coloration, tout compris. 26.-

publicité irtec

SANS RENDEZ-VOUS & POURBOIRE COMPRIS

OLY COIFFURE
LA CHAUX-DE-FONDS:
Avenue Léopold-Robert 13
1er étage - Tél. 039 - 22 46 22



M. H. INCK



Le profil du pneu d'hiver Pirelli assure l'adhérence sur route verglacée.



Le pneu pour l'hiver suisse.

44-7479

la maîtrise des neiges

- un leader depuis 20 ans dans les vêtements de sport
- de la mode de ski techniquement au point tout en étant élégant et à la mode ... c'est pourquoi ELLESSE domine sur les pistes!



Représentation générale pour la Suisse: Otto Ernst SA, 3712 Stilla



Perret et Sautaux successeurs Rue Neuve 3 La Chaux-de-Fonds

"notre service dans votre ambiance"

152.342.928

Audi 100 5 cylindres: la meilleure solution.



Confort et qualités d'une 6 cylindres - consommation d'une 4 cylindres. Plus la sécurité de la traction avant. A partir de Fr. 19 970.- déjà. (+ Fr. 70.- pour le transport)

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 — LE LOCLE: Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — LA FERRIERE: Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

Nous ne trouvons pas les chaussures Fricker au coin de la rue. Nous devons prendre sur nous de parcourir l'Europe et la moitié du monde afin de trouver de belles chaussures pour vous - des chaussures Fricker, comme ces bottes de ville pour hommes à Fr. 149.-.



FRICKER CHAUSSURES

27329

6

JUVET INTERIEUR
LITERIE
SOMMIERS
MATELAS
DUVETS
JETÉES
19161
P. AUBRY
NUMA-DROZ 97

A LOUER

appartement 3 pièces

salle de bain, terrasse. Loyer modéré. Progrès 6. Tél. 038/25 23 73. 87-31139

A LOUER APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES

rue Numa-Droz, dans ancienne maison, confort. Loyer dès Fr. 412.- charges comprises. Libre tout de suite ou date à convenir. 28-12214 Tél. (039) 22 11 14-15

À LOUER rue Abraham-Robert, pour le 1er décembre

appartement non meublé, 1 1/2 pièce, confort. 27372

Loyer Fr. 265.-.

Téléphoner au 038/33 25 53, le matin ou 039/26 78 56 dès 21 heures.

A louer, rue du Bois-Noir 39, tout de suite ou pour date à convenir

studio

loyer mensuel, charges comprises Fr. 231.-

Tél. 039/26 06 64 87-120

Traitement des veaux aux hormones Scandalisé, M. Fritz Honegger annonce un renforcement des contrôles de la viande

Le conseiller fédéral Fritz Honegger, chef du Département de l'économie publique, est «scandalisé et déçu» par cette affaire de traitement de veaux aux hormones. Il a dit hier à l'issue de la séance du Conseil fédéral, bien que, a-t-il précisé, cette affaire n'ait pas été au centre des préoccupations du gouvernement fédéral. Le chef du Département de l'économie publique — dont dépend l'Office vétérinaire fédéral — estime toutefois qu'il ne faut pas dramatiser la situation et il a annoncé un renforcement des contrôles de la viande de veau. MM. Ulrich Frey, directeur de l'Office fédéral de la santé publique, et Hans Keller, directeur de l'Office vétérinaire fédéral, ont confirmé ces déclarations.

La compétence de contrôler la viande, a expliqué M. Fritz Honegger, appartient en premier lieu aux autorités cantonales. Il en est de même dans le secteur alimentaire (aliments pour bébés notamment). La Confédération doit se limiter à donner des instructions. Dans cette affaire de traitement de veaux aux hormones, une bonne collaboration s'est instaurée entre autorités fédérales et cantonales. La Confédération qui a fait faire des sondages dans les différents abattoirs après les scandales qui ont agité la France et l'Italie notamment a communiqué aux cantons les noms des engraisseurs coupables afin que des poursuites pénales puissent être ouvertes et, surtout, que la viande livrée par ces producteurs puisse être déclarée impropre à la consommation. Cette dernière mesure, a déclaré M. Honegger, constitue une punition bien plus grande pour les éleveurs que l'amende de 1000 francs qui peut leur être infligée selon la législation actuelle. Personnellement, M. Honegger estime que ces dispositions pénales devraient être renforcées. En outre, l'Office vétérinaire fédéral élabore des instructions permettant aux vétérinaires cantonaux de découvrir plus rapidement et plus sûrement les animaux suspects. Il s'agira toutefois, a expliqué M. Honegger, toujours de sondages et d'interventions ponctuelles. Il n'est en effet pas possible

de contrôler chacun des environ 400.000 veaux abattus chaque année en Suisse.

La concentration d'hormones dans la viande de veaux traités avec ces substances est si faible qu'il est même difficile de la déceler avec les méthodes analytiques modernes, a déclaré M. Ulrich Frey. Or, déjà en raison du prix de cette denrée, la consommation est limitée. De plus, certains traitements médicamenteux entraînent l'absorption de quantités d'hormones sensiblement plus grandes. Et de citer le cas de femmes qui prennent la pilule contraceptive. Enfin, la consommation de médicaments de toutes sortes ou de cigarettes constitue un risque nettement plus grand que celle de viande de veau aux hormones. Notons que cette argumentation a soulevé l'hilarité non seulement des participants à la conférence de presse mais aussi de son auteur lui-même. Passant aux choses plus sérieuses, M. Frey a toutefois précisé que l'absorption de cette viande, inoffensive à son avis pour les adultes, peut être dangereuse pour les petits enfants. Il s'est même demandé s'il ne conviendrait pas d'adresser une mise en garde aux parents.

M. Hans Keller, directeur de l'Office vétérinaire fédéral, a annoncé que les

contrôles s'étendront également aux bœufs, porcs et poulets. Il est en outre prévu d'inclure, d'une manière générale, ce genre d'analyse dans le contrôle des viandes.

Durant sa séance d'hier, le Conseil fédéral a encore:

- Demandé aux Chambres fédérales un second supplément de 393 millions de francs au budget 1980 de la Confédération. Plus de la moitié de ces dépenses supplémentaires concerne le Service de la dette et des subventions.

- Chargé l'Office fédéral de la statistique d'établir chaque année l'état de la population pour l'ensemble des communes suisses. Il s'agit de mieux tenir compte des mouvements de migration entre communes et non plus seulement des naissances et des décès.

- Proposé aux Chambres d'ouvrir un crédit de 57,3 millions de francs pour des projets de constructions dans les Ecoles polytechniques fédérales. 14,7 millions seront consacrés à la deuxième étape du transfert de l'EPF de Lausanne à Ecublens.

- Modifié l'arrêté sur les cours de réputation, de complément et de Landsturm de sorte à renforcer la capacité de l'armée d'intervenir en tout temps, notamment en cas de catastrophe.

- Nommé l'ambassadeur Edouard Brunner chef de la délégation suisse à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui s'ouvre le 11 novembre à Madrid. (ats)

Après un attentat à Genève La justice ne se laisse pas impressionner

La justice continue et ne se laisse pas impressionner par le terrorisme ni par les menaces et pressions, a déclaré hier matin le procureur général Raymond Foex au Palais de justice de Genève, où un attentat à la bombe a été perpétré mardi après-midi.

En fait, on ne sait encore que peu de choses sur cet attentat qui a fait d'importants dégâts matériels mais pas de victimes, sinon une passante légèrement blessée par des débris de verre. C'est un véritable miracle, a estimé le procureur général, surtout lorsque l'on sait que plus de 200.000 personnes viennent chaque année au Palais de justice.

M. Foex, qui a pris brièvement la parole à l'ouverture de l'audience régulière de la Chambre d'accusation, s'est félicité de voir tout le monde, magistrats, avocats et journalistes, présent à son poste.

Par ailleurs, le procureur général a déclaré ne pas souhaiter l'introduction de contrôles à l'entrée du Palais de justice (comme cela se fait, par exemple, à l'aéroport de Genève-Cointrin) qui pourraient être contraaires, en dernière analyse, à un déroulement serein de la justice. Il faut que chacun continue à remplir ses fonctions comme par le passé et ne se laisse pas impressionner.

Coût de la vie en octobre

Une légère baisse

En octobre l'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Ofiamt, a connu — pour la première fois depuis août 1979 — un léger fléchissement par rapport au mois précédent. A la suite de cette régression, dont le taux a atteint 0,2 %, il s'est inscrit, sur la base de 100 en septembre 1977, à un niveau de 109,5 points, qui dépasse de 3,6 % celui de 105,6 points enregistré une année auparavant.

Le fléchissement de 0,2 % que l'indice général a accusé en octobre comparativement au mois précédent s'explique essentiellement par le recul de l'indice de l'alimentation (-2,6 %). En revanche, l'indice du chauffage et de l'éclairage (+5,0 %), celui des transports et communications (+0,7 %) ainsi que — par suite de tarifs médicaux plus élevés dans différents cantons — l'indice de la santé et des soins personnels (+0,5 %) ont progressé. Les cinq autres groupes de marchandises et services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois d'octobre. (ats)

22.000 hommes pour les manœuvres du corps d'armée de campagne 1 Exercer et contrôler le degré d'instruction

Quelque 22.000 hommes dont 9000 Neuchâtelois, 3650 véhicules, 400 armes, 84 aéronaves, le parti «Bleu» et un «Plastron», tels seront les éléments essentiels des manœuvres du corps d'armée de campagne 1 prévues entre le 13 et 20 novembre prochain. Cet exercice militaire — préparé depuis 1977 déjà — touchera de près le canton de Neuchâtel et sa population. C'est ainsi que la zone territoriale 1 s'engagera sur trois plans dans ces manœuvres, soit le service territorial avec un exercice combiné de défense générale avec l'arrondissement territorial 16 et l'état-major civil de défense de la République et canton de Neuchâtel, le soutien et le service sanitaire. Autre particularité, les manœuvres se dérouleront en même temps qu'une session du Grand Conseil neuchâtelois. D'entente avec les autorités, aucun changement ne surviendra, ce qui permettra de contrôler la collaboration entre les civils et l'armée. Les militaires engagés dans ces manœuvres et chargés d'un mandat politique recevront les congés nécessaires.

Depuis 1976, le corps d'armée de campagne 1 ne s'était plus tester afin d'exercer et de contrôler les fonctions inhérentes à la conduite, à la coordination et aux mouvements. Pour apprécier le degré d'instruction à tous les niveaux, le commandant de corps Edwin Stettler a donné mandat au colonel EMG Margot d'établir un canevas général. Hier à Fribourg, les principaux responsables des manœuvres ont tenu une conférence de presse pour présenter les grandes lignes des opérations qui se dérouleront dans un secteur formant une sorte de quadrilatère dont le périmètre est jalonné par les localités de Montfaucon, La Chaux-de-Fonds, Les Verrières, Sainte-Croix, Moudon, Fribourg, Berne (exclue), Baeterkinden et Tavannes.

DE NOMBREUX THÈMES

Le commandant de corps Stettler a défini les thèmes de ces manœuvres. Il s'agira pour un parti «Bleu» (15.000 hommes) commandé par le divisionnaire Butty et le brigadier Chavaillaz de con-



Le divisionnaire Henri Butty (notre photo) dirigera — avec le brigadier Chavaillaz — les hommes formant le parti «Bleu» durant les prochaines manœuvres du corps d'armée de campagne 1.

LAUSANNE. — Les deuxièmes Journées du film militaire, organisées par la Société vaudoise des officiers, se sont ouvertes hier à Lausanne. Pendant quatre jours, 46 films de 16 pays seront projetés au collège des Bergières. Les quatre catégories (instruction, relations publiques, expériences de manœuvres ou de guerre, publicité) totalisent plus de 15 heures de projection. Un jury international récompensera les meilleurs films, samedi, en présence de M. Chevallaz, président de la Confédération et chef du Département militaire.

BÂLE. — «Notre génération n'a certainement pas l'intention de sacrifier les beautés naturelles de notre pays et les bases mêmes de son existence à la réalisation de voies fluviales superflues et non rentables, alors que nous disposons de moyens de transport plus efficaces et plus économiques». C'est ce qu'on peut lire dans un communiqué publié par le Service d'informations pour les transports publics (LITRA), qui s'oppose en particulier à l'aménagement du Rhin supérieur pour la navigation.

LONDRES. — Après Belgrade (la semaine passée), c'est au tour de Londres d'accueillir M. Pierre Aubert, chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). M. Aubert, qui répond à une invitation du ministre britannique des Affaires étrangères, Lord Carington, est arrivé hier à Londres pour une visite officielle de trois jours.

consigne peut se résumer en quelques mots: «Pas de dégâts inutiles». Une façon de contribuer à l'amélioration des relations entre la troupe et la population civile.

Différentes phases chronologiquement discontinues composeront les manœuvres. La partie essentielle du «jeu» — la troisième — se déroulera du mardi 18 au jeudi 20 novembre avec une phase de combats pendant lesquels l'adversaire finira par provoquer les situations de crises voulues, notamment sur le territoire de la République et canton de Neuchâtel.

Quant au colonel EMG Du Pasquier, il devait donner un aperçu de l'engagement de la zone territoriale 1. Pour la première fois, cet exercice permettra de contrôler la technique de travail des états-majors engagés et surtout d'entraîner la collaboration entre états-majors civil et militaire sur le plan neuchâtelois. Laurent GUYOT

«Luzerner Neusten Zeitung» Innovation

Les anciens rédacteurs et collaborateurs, ainsi que leurs collègues toujours employés au «Luzerner Neusten Nachrichten» se sont constitués, mardi soir, en association. Placée sous la présidence de M. Roger Blum, ancien chef du service suisse du quotidien, la «Luzerner Neuste Zeitung» se propose de maintenir un contact entre l'équipe rédactionnelle actuelle et les rédacteurs démissionnaires, d'informer la population et d'examiner la possibilité de maintenir la tradition rédactionnelle des «Luzerner Neusten Nachrichten». Comme les 50 membres de l'association l'indiquent, la tradition des «LNN» repose sur un journalisme libre de toute influence. (ats)

Voir autres informations suisses en page 31

D'un bout à l'autre du pays

Verglas sur les routes vaudoises Multiples accidents

La pellicule de neige et de glace qui s'est formée mardi soir a provoqué dans la nuit de nombreux accidents dans le Pays de Vaud, notamment sur les routes Lausanne - Yverdon et Lausanne - Broye et jusqu'en ville de Lausanne. Les dommages matériels sont élevés. Plusieurs automobilistes ont préféré abandonner leur véhicule, souvent mal équipé pour l'hiver. Entre 22 h. et 22 h. 15, un gros carambolage est survenu sur la chaussée lac de l'autoroute Lausanne - Genève, sur le pont de la Versoix, où dix-sept automobiles ont été impliquées. Trois blessés ont été hospitalisés à Genève. Les dégâts sont importants.

EXPLOSION À FRIBOURG

40.000 francs de dégâts, tel est le bilan d'une explosion qui s'est produite hier, vers 6 h. 15, dans un magasin de nettoyage à sec situé à la place de la Gare à Fribourg. L'explosion d'un vase d'expansion de la machine à vapeur a provoqué l'éclatement de deux murs.

GENÈVE: BONNES PRISES

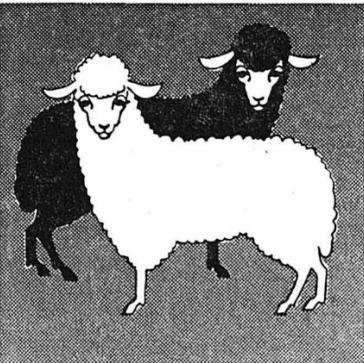
Hier après-midi, des policiers en patrouille ont voulu contrôler un véhicule français circulant à la rue de la Rôtisserie à Genève. Le véhicule a foncé vers un policier (qui n'a pas été atteint) et a pris la fuite. La voiture de patrouille l'a pris en chasse et un agent a ouvert le feu, visant les pneus. Finalement, les occupants de l'auto ont été arrêtés, sans que personne ne soit blessé. Il s'agirait, selon un premier interrogatoire, d'une affaire de drogue. Les trois hommes sont deux Français de 30 et 28 ans et un Bernois de 21 ans.

D'autre part, on signale l'arrestation après plusieurs mois d'enquête d'une femme accusée de proxénétisme, âgée de 32 ans, originaire d'Allemagne, Grisonne

par son mariage. Elle collaborait avec un réseau allemand qui faisait paraître des annonces dans la presse britannique, proposant la compagnie de jeunes femmes aux hôtes fortunés de passage à Genève. Cette «Mme Claude» genevoise avait une agence avec dix-sept femmes et deux hommes qui se livraient à la prostitution dans les hôtels de Genève, le tarif pouvant atteindre 1000 francs l'heure (dont 25% pour la patronne du réseau).

BÂLE: LE DOUTE PROFITE À L'ACCUSÉ

Un ressortissant turc de 32 ans, accusé d'infraction à la législation sur les stupéfiants, a été condamné à une peine de deux mois d'emprisonnement assortie d'un sursis de deux ans. Le procureur réclamait quatre ans et trois mois de réclusion. Le Tribunal a estimé que le condamné ignorait que les deux colis qu'il transportait contenaient de l'héroïne, croyant qu'il s'agissait de haschisch. Le procureur a fait appel et demande que le condamné soit maintenu en détention préventive, ce qui lui a été accordé. (ats)



Pullover fabriqués en ÉCOSSE, spécialement pour nos clientes. Exigez la pure laine, comparez-la, c'est toujours ce qu'il y a de plus beau, de plus vrai. PURE LAINE, laine la plus douce du monde, aussi douce que du cashmere

Prix réclame :

- Col roulé 49.-
- Col boule 59.-
- Ras du cou 49.-
- Décolleté pointe 49.-
- 17 nouveaux coloris

la maison du tricot

La Chaux-de-Fonds
53, avenue Léopold Robert
22 26 73

Lausanne Genève Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds Fribourg

LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ
Lors de la préparation des manœuvres, une attention particulière a été accordée au respect de la propriété. La

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Concours d'automne du bétail bovin

Les concours d'automne du bétail bovin dans le district du Val-de-Ruz ont donné les résultats suivants:

Princesse à André Sahli, 97 points. - Agathe à Wenger frères, 96 points. - Brigitte à Walter Hadorn, 95 points; Blondine à Claude Maridor, 95 (C); Sophia à Alfred Monnier, 95; Aube à Otto Wälti, 95; Alsace à Ecole cantonale d'agriculture, 94 (C); Marianne à Walter Hadorn, 94; Marlyse à Walter Hadorn 94 (C); Statrice à Marcel Junod, 94; Bolonaise à Oppliger et Guinand, 94; Samba à Rodolphe Wälti, 94 (C); Châtaine à Wenker frères, 94. - Gabrielle à Auguste Christen, 93 points; Joyeuse à Walter Christen, 93; Linotte à Roger Debély, 93; Primevère à Marcel Junod, 93 (C); Charmante à Charles et Frédéric Meyer, 93; Griotte à Charles et Frédéric Meyer, 93; Jacqueline à Charles et Frédéric Meyer, 93; Violette à Alfred Monnier, 93; Capucine à André Sahli, 93 (C); Chouette à André Sahli, 93 (C); Mignonne à Marcel Stauffer, 93; Racine à Otto Wälti, 93. - Giboulée à Blaise Cuhe, 92 points; Blesse à Ecole cantonale d'agriculture, 92 (C); Vidine à Ecole cantonale d'agriculture, 92; Joyeuse à Robert Fallet, 92 (C); Alpenrose à Walter Hadorn, 92 (C); Vénus à Claude Hostettler, 92 (C); Shiawana à Marcel Junod, 92 (C); Lorraine à Daniel Kämpf, 92 (C); Dorette à Jean Kieffer, 92 (C); Doris à Jean Kieffer, 92; Mésange à Claude Maridor, 92 (C); Régina à Georges Maridor, 92 (C); Gamine à Charles et Frédéric Meyer, 92; Hassia à Oppliger et Guinand, 92; Helvetia à Oppliger et Guinand, 92 (C); Tina à Oppliger et Guinand, 92 (C); Colette à André Sahli, 92 (C); Lady à James Challandes, 92 (C); Caracole à Edgar Siegenthaler, 92 (C); Fauvette à Gilbert Tanner, 92; Copine à Marcel Tanner, 92 (C); Nina à Otto Wälti, 92 (C); Rina à Otto Wälti, 92 (C); Alouette à Wenker frères, 92 (C). - Colinette à Edmond Aubert, 91 points; Réveuse à Edmond Aubert, 91; Frivole à Claude Bachmann, 91 (C); Coquine à Auguste Christen, 91 (C); Fripoune à Blaise-André Cuhe, 91; Fripoune à François Debély, 91; Magali à Roger Debély, 91; Dixie à Jean-Louis Geiser, 91; Floquette à Jean-Louis Geiser, 91; Dolline à Claude Haussener, 91 (C); Chamoisette à Claude Hostettler, 91; Brigitte à Fernand Jacot, 91; Reinette à Fernand Jacot, 91; Surprise à Claude Maridor, 91 (C); Faïda à Charles et Frédéric Meyer, 91; Fleurette à Charles et Frédéric Meyer, 91; Valérie à Alfred Monnier, 91 (C); Florence à Oppliger et Guinand, 91; Rosinette à Léo Stauffer, 91 (C); Palme à Marcel Stauffer, 91; Finette à Gilbert Tanner, 91 (C); Griotte à Gilbert Tanner, 91 (C); Princesse à Otto Wälti, 91. - Iris à Edmond Aubert, 90 points; Meili à Walter Christen, 90; Brigitte à René Dubied, 90; Gamine à René Dubied, 90; Amanda à Ecole cantonale d'agriculture, 90; Tirana à Ecole cantonale d'agriculture, 90; Nina à Albert Challandes, 90 (C); Marquise à André Geiser, 90; Mine à Claude Hostettler, 90; Polka à André Jacot, 90; Tamara à André Jacot, 90; Mésange à Blaise Jacot, 90; Coccinelle à Claude Jeanperrin, 90; Clarine à Daniel Kämpf, 90; Fripoune à Daniel Kämpf, 90; Maya à Charles et Frédéric Meyer, 90; Papillon à Charles et Frédéric Meyer, 90; Sirène à Charles et Frédéric Meyer, 90; Dolomite à Oppliger et Guinand, 90; Isadora à Oppliger et Guinand, 90; Altesse à André Sahli, 90; Gracieuse à André Sahli, 90; Sonia à André Sahli, 90; Eveline à Marcel Stauffer, 90; Anita à Wenker frères, 90. - Cocotte à René Boss, 89; Béatrice à Théo Brand,

89; Fauvette à Théo Brand, 89; Charmante à Auguste Christen, 89; Mariette à Auguste Christen, 89; Suzi à Auguste Christen, 89; Mira à Walter Christen, 89; Elsi à Fernand Cuhe, 89; Nathalie à René Dubied, 89; Babi à Ecole cantonale d'agriculture, 89; Balsa à Ecole cantonale d'agriculture, 89; Bellis à Ecole cantonale d'agriculture, 89; Volina à Ecole cantonale d'agriculture, 89; Zita à Ecole cantonale d'agriculture, 89; Gertrude à Robert Fallet, 89; Azalée à Claude Hostettler, 89; Chamois à Claude Hostettler, 89; Pervenche à André Jacot, 89; Nathalie à Blaise Jacot, 89; Gazelle à Fernand Jacot, 89; Violette à Charles et Frédéric Meyer, 89; Gitane à Jean-Pierre Pierrehumbert, 89; Poupette à Jean-Pierre Pierrehumbert, 89; Kinette à André Sahli, 89; Mistonne à André Sahli, 89; Papillon à André Sahli, 89; Ombrelle à Philippe Soguel, 89; Oriflamme à Philippe Soguel, 89; Maroussia à Léo Stauffer, 89; Caroline à Marcel Stauffer, 89; Cérés à Marcel Stauffer, 89; Francine à Marcel Stauffer, 89; Joyeuse à Gilbert Tanner, 89; Anémone à Marcel Tanner, 89; Balade à Otto Wälti, 89; Binda à Otto Wälti, 89; Bouquet à Otto Wälti, 89; Géline à Otto Wälti, 89; Giroflée à Otto Wälti, 89. - Fleurette à Pierre Amez-Droz, 88 points; Gertrude à Pierre Amez-Droz, 88; Mistinguette à Auguste Christen, 88; Eveline à Fernand Cuhe, 88; Mésange à Fernand Cuhe, 88; Amazon à Claude Hostettler, 88; Sophie à André Jacot, 88; Biscotte à Fernand Jacot, 88; Anita à Daniel Kämpf, 88; Corona à Daniel Kämpf, 88; Schwalbe à Hans Leuenberger, 88; Gloria à Charles et Frédéric Meyer, 88; Perce-Neige à Charles et Frédéric Meyer, 88; Pamela à Philippe Soguel, 88; Joyeuse à Marcel Stauffer, 88. - Volga à Edmond Aubert, 87 points; Lilas à Claude Cuhe, 87; Gabriella à Robert Fallet, 87; Donzelle à Claude Haussener, 87; Christelle à Daniel Kämpf, 87. - Rosi à Auguste Christen, 86 points; Carmen à Jean-Philippe Christen, 86; Heidi à Robert Fallet, 86; Fluella à Oppliger et Guinand, 86. - Coralie à James Challandes, 84 points; Lisette à Walter Christen, 84; Belle à Otto Wälti, 84.

PRIMIPARES

Libelle à Daniel Kämpf, 89 points. - Valérie à Claude Bachmann, 88 points; Gentiane à Théo Brand, 88; Gamine à Blaise-André Cuhe, 88; Olma à Roger Debély, 88; Jonquille à André Geiser, 88; Hachette à Jean-Paul Grétillet, 88; Bethli à Walter Hadorn, 88; Sindy à Marcel Junod, 88; Elite à Jean Kieffer, 88; Pervenche à Charles Mäder, 88; Havaienne à Eric Maridor, 88; Alouette à André Sahli, 88; Lunette à André Sahli, 88; Rosita à Philippe Soguel, 88; Surprise à Léo Stauffer, 88; Tania à Léo Stauffer, 88; Madi à Marcel Tanner, 88; Ondine à Charles Veuve, 88; Ravelle à Otto Wälti, 88. - Bergère à Pierre Amez-Droz, 87 points; Sissy à Claude Bachmann, 87; Carmen à Philippe Besancet, 87; Géraldine à Théo Brand, 87; Juliana à Gaston Cachelin, 87; Nadine à Gaston Cachelin, 87; Suzon à Gaston Cachelin, 87; Dalida à Jean-Pierre Chollet, 87; Käty à Blaise-André Cuhe, 87; Gitane à Fernand Cuhe, 87; Doris à Roger Debély, 87; Dorette à Jean-Louis Geiser, 87; Mirella à Fritz Grétillet, 87; Mariline à Walter Hadorn, 87; Madelon à Claude Hostettler, 87; Poupette à André Jacot, 87; Prunelle à Claude Jeanperrin, 87; Gentiane à Marcel Junod, 87; Tulipe à Daniel Kämpf, 87; Duchesse à Jean Kieffer, 87; Romandale à Georges Maridor, 87; Barbara à Alfred Monnier, 87;

Javelle à Oppliger et Guinand, 87; Jasmine à Frédéric Périard, 87; Aubade à Jean-Pierre Pierrehumbert, 87; Ragusa à André Sandoz, 87; Rubis à André Sandoz, 87; Hawaï à Claude Soguel, 87; Alouette à Léo Stauffer, 87; Mado à Otto Wälti, 87. - Tyrolienne à Claude Bachmann, 86 points; Bergère à Jean-Philippe Christen, 86; Heidi à Jean-Louis Cosandier, 86; Mirabelle à Jean-Louis Cosandier, 86; Helvetia à François Debély, 86; Bouquette à René Dubied, 86; Fleurette à René Dubied, 86; Cigale à Ecole cantonale d'agriculture, 86; Kläri à Robert Fallet, 86; Hélice à Jean-Paul Grétillet, 86; Houlette à Jean-Paul Grétillet, 86; Gazelle à Marcelle Junod, 86; Flynette à Samuel König, 86; Berge à Hans Leuenberger, 86; Noëlle à Jean-Pierre Pierrehumbert, 86; Etoile à André Sahli, 86; Fripoune à André Sahli, 86; Ramona à André Sandoz, 86; Rumba à André Sandoz, 86; Ramona à Philippe Soguel, 86; Rougette à Philippe Soguel, 86; Reine à Daniel Stauffer, 86; Fripoune à Gilbert Tanner, 86; Colombe à Michel Tanner, 86; Couronne à Michel Tanner, 86; Lisette à Michel Tanner, 86; Daniella à Marcel Veuve, 86; Débora à Marcel Veuve, 86; Désirée à Marcel Veuve, 86; Pamela à Otto Wälti, 86. - Cora à René Boss, 85 points; Dauphine à Jean-Pierre Chollet, 85; Nathalie à Walter Christen, 85; Cerise à René Dubied, 85; Marquise à Claude Hostettler, 85; Eloïse à Jean Kieffer, 85; Farida à Otto Wälti, 85; Gaba à Otto Wälti, 85; Ladia à Otto Wälti, 85. - Championne à Claude Hostettler, 84 points; Gloria à Claude Soguel, 84; Gracieuse à Claude Soguel, 84; Blondine à Gilbert Tanner, 84. - Duchesse à Jean-Pierre Chollet, 83 points; Gazelle à Fernand Cuhe, 83.

VACHES D'ATTENTE

Sophie à Claude Balmer, 88 points; Mira à Charly Vagnières, 87 points; Subelle à Daniel Stauffer, 87; Fanny à Henri Furrer, 87; Laurette à Charly Vagnières, 87. - Léa à Otto Wälti, 85 points; Liline à Claude Balmer, 85; Silvette à Fernand Cuhe, 85. - Papillon à René Boss, 83 points; Cosette à Claude Cuhe, 83.

VACHES NOUVELLES

Belle-de-Nuit à Claude Balmer, 94 points. - Falter à Hans Baumann, 91 points. - Germaine à Claude Balmer, 89 points; Minette à Edgar Siegenthaler, 89; Capucine à Claude Balmer, 89. - Moustache à André Geiser, 88 points; Fabelle à Claude Haussener, 88; Joyeuse à Daniel Stauffer, 88; Carina à Oppliger et Guinand, 88. - Chiche à Hans Baumann, 87 points; Jonquille à Paul-André Balmer, 87; Bernina à Hans Baumann, 87; Freudi à Hans Baumann, 87; Violette à André Geiser, 87; Vifi à Hans Baumann, 87; Fleurette à Hans Baumann, 87. - Luronne à Edgar Siegenthaler, 86 points; Erika à Fritz Kocher, 86; Texane à David Burkhalter, 86; Canada à Ecole cantonale d'agriculture, 86; Gitane à David Burkhalter, 86. - Baby à Fernand Jacot, 85 points. - Fifi à Hans Baumann, 84 points; Couronne à Fritz Kocher, 84; Sonette à Fernand Jacot, 84.

La lettre (C) qui suit le nombre de points signifie que la bête a obtenu la cocarde avec 90 points au minimum, un indice de rendement laitier moyen de 52 et un 4 dans chacune des sous-positions. 350 génisses ont été admises au syndicat sans présentation, sur la base du rendement laitier de la mère.

Assises des sociétaires de la Société coopérative de consommation de Chézard-Saint-Martin De sérieuses inquiétudes

Comme on le sait au village, cette société coopérative travaille actuellement avec Usego. Elle est composée de 200 sociétaires actionnaires.

Depuis plusieurs années, la vie lui est difficile au village. Trop de gens se rendent régulièrement en ville faire leurs achats de la semaine. C'est une maladie de ce temps.

Que se passerait-il, le jour où décidément privés d'essence, les automobilistes étaient contraints de laisser leur véhicule au garage? Chacun devrait y penser de préférence pour ne pas obliger à la fermeture, par leur façon de procéder, les derniers magasins du village. Le passage journalier moyen des clients, pour les neuf premiers mois de 1980 est de 147, ce qui est évidemment trop peu pour permettre au magasin de tourner correctement, d'où, un déficit de 15.600 fr. pour le dernier exercice, ceci, malgré les fortes compressions de dépenses et de personnel.

Les responsables des Sociétés locales seront heureux d'apprendre que lors du dernier comité, décision a été prise de faire de sérieuses réductions lors d'achats destinés aux soirées et matchs au loto. Ils recevront sans doute des précisions très prochainement à ce sujet. Là encore, les sociétés, lors de leurs manifestations, ne devraient-elles pas se servir plus largement au village?

Après adoption des comptes, le comité a été réélu à l'unanimité. Pour mémoire, il se compose de MM. Jean-Jacques Aeschlimann, président, Guido Riva, vice-président, Raymond Berthoud, secrétaire, Mmes Nelly Steudler et Josiane Risold.

Selon les statuts, cinq vérificateurs de comptes ont été désignés, ainsi que deux

suppléants. Il s'agit de Mmes Olga Cuhe, Edith Veuve, Suzanne Pessoto, Elisa Zahler, Jacqueline Corti et MM. Jean-Pierre Bonjour et Gérard Monnier.

La soirée s'est terminée autour d'un verre, dans une entente cordiale. (yhf)

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Vente paroissiale

Qui, un lainage ou un jouet, qui quelques fleurs ou des fruits et légumes, d'autre encore se jetaient sur les délicieuses pâtisseries et canapés, tous faits maison. Que de délices à savourer! Il faudrait pouvoir en emmagasiner pour toute l'année.

Quelques poupées et pierrots fort joliment confectionnés eurent plein de succès. L'inévitable loterie a fait aussi son bonhomme de chemin. Il est magnifique de penser que chaque année, une «petite escouade dévouée» est recrée pour tenir les bancs, servir les boissons, préparer les repas fort appréciés, laver la vaisselle, etc. Ceci, indépendamment des travaux exécutés en cours d'année.

Disons encore que les enfants ont eu la joie d'aller à la pêche mais aussi de participer à un magnifique lâcher de ballons. Après le souper, le chœur mixte de Derrière-Pertuis, en costumes joyeux et colorés, charmait un moment les participants.

En cours de soirée, on a pu entendre encore, quelques morceaux d'accordéon, fort bien donnés par Catherine Pfister, dont quelques uns se souviennent puisqu'elle a habité Chézard quelques années. Journée pleinement remplie donc de joyeuses trouvailles et retrouvailles. (yhf)

PAYS NEUCHÂTELOIS

Assises de la section neuchâteloise de l'AST Création de trois groupes de travail

Samedi 1er novembre, la section neuchâteloise de l'Association suisse des transports (AST) a tenu à Valangin sa première assemblée générale pour mettre au point son programme d'activité 1981.

Trois groupes de travail ont été créés:

Le groupe «transports en commun» a reçu pour mandat d'étudier les prestations des différentes compagnies du canton afin de permettre à la section d'intervenir en vue d'obtenir une meilleure harmonisation des horaires et des tarifs.

Le groupe «politique routière du canton» est chargé de contacter les différents groupes et associations qui partagent les mêmes buts que l'AST et qui se préoccupent de ce problème dans la perspective d'une action commune.

Le groupe «défense des cyclistes et des piétons» a reçu pour tâche de promouvoir l'utilisation de la bicyclette dans le trafic pendulaire (écoles et travail) et d'exiger une meilleure sécurité des cyclistes et des piétons sur les routes du canton.

De plus, le comité est chargé d'aider ou d'appuyer dans leur démarche tous groupes de citoyens désireux de transformer leur rue en «rue résidentielle».

Le comité a été confirmé dans ses fonctions. Il se compose de Mmes H. Deneys, La Chaux-de-Fonds; R. Ecklin, Auvemier et J. Tripet, Chaumont ainsi que MM. P. Marquis, La Chaux-de-Fonds; P.-A. Rumley, Travers; M. von Wyss, La Chaux-de-Fonds et F. Zosso, La Chaux-de-Fonds.

L'assemblée a en outre voté trois résolutions:

Elle charge le comité d'intervenir auprès du Conseil d'Etat pour lui demander de revoir sa position concernant l'introduction de la limitation de vitesse à 50 km/h., à titre expérimental, dans les 36 communes (sur 39 consultées) qui avaient accepté lors de la consultation de tenter l'expérience.

Elle demande un moratoire de trois ans concernant la traversée de Neuchâtel par la N 5, estimant que les études en cours ne permettent pas à ce jour d'affirmer que la solution préconisée par l'Etat soit la plus judicieuse.

Elle approuve le port de la ceinture de sécurité mais constate que le respect de la limitation de vitesse (ou son abaissement sur certains tronçons) contribuerait davantage à une diminution sensible des victimes de la route. (Comm)

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENEVE, ZURICH), date (A = Cours du 4 novembre, B = Cours du 5 novembre), and various stock prices.

Table with columns for location (BÂLE, ZURICH, NEW YORK) and various stock prices.

Table with columns for 'Cours indicatifs' and 'Communiqués par la BCN' with various stock prices.

Table with columns for 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES' and 'INDICE BOURSIER SBS' with various fund and index values.



Championnat de ligue nationale B, dimanche 9 novembre à 14 h. 30

LA CHAUX-DE-FONDS - KRIENS

A 12 h. 30 match de juniors

Prix des places: pelouse, Fr. 7.-, étudiants, AVS, Fr. 4.-, enfants de 12 à 16 ans, Fr. 2.-, tribune suppl., Fr. 7.- étudiants, AVS, Fr. 4.-, pesage suppl., Fr. 2.-

LOCATION: Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80; Kiosque «Pod 2000», Léopold-Robert 18; Manzoni, tabacs, journaux, Charrière 12; Café du Lion, Balance 17; Librairie-Tabacs des Forges, Numa-Droz 208; et à l'entrée de la caisse des membres.

26075

EXPOSITION-VENTE

TAPIS D'ORIENT
8-16 novembre



HÔTEL MOREAU
15 h. 30 - 22 h.
samedi et dimanche
10 h. - 22 h.
et sur rendez-vous

Firouzeh Miserez-Mir-Emad
Nord 163, tél. (039) 22 29 70
2300 La Chaux-de-Fonds

**Réemallage et réparation
de baignoires** 17-1291

TECHNIQUE EMAIL F. RUSCONI S.A.
038-45 12 92

Home Oasis
pour personnes âgées
TRAMELAN

chambres à 1 ou 2 lits, tranquille,
avec bonne pension.

Pour tous renseignements: Madame Lehmann, tél.
(032) 97 68 44 ou 97 11 74.



Manteau
3/4 agneau

Fr. 495.-

JACK-POT
Rue du Concert 6, Neuchâtel, tél. 038/24 60 40
Importation directe 87-549

LA CHAUX-DE-FONDS: 53, Léopold-Robert

RADIO TV STEINER VOUS OFFRE

2 années de GARANTIE TOTALE**



**c'est-à-dire sur tout l'appareil (pas seulement l'écran «tube image»

NOUVEAUTÉ 81:

Tous programmes couleurs en écran géant
ITT 3641, avec télécommande

complet: **2280.-**

OU **79.-** p. mois* tout compris avec Tarif Dégressif et Carnet de Chèques Service



Chaîne compacte, mais complète avec ondes longues
National Panasonic SG 3000

complète: **785.-**

OU **28.-** p. mois* tout compris

et 10% de rabais sur les modèles 80 en exposition

Livraison gratuite. Service efficace et sûr partout en Suisse.

sous les arcades, à La Chaux-de-Fonds: 53, Léopold-Robert
(039) 23 42 42

ou chez vous, M. Tissot, Conseiller Radio TV Steiner, tél. 039 / 31 21 37

RADIO TV STEINER

ANTIQUITÉS
J. et R. STEUDLER
Au service de
l'ESTHÉTIQUE et de l'AUTHENTIQUE

Ventes - Evaluations - Achats
Du mardi au vendredi, ouvert l'après-midi
le samedi tout le jour.

Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)
La Chaux-de-Fonds 10048

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage

JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51 4086

Ski ATOMIC Alpin



Ski ATOMIC de fond

Votre choix est simple parce qu'ils sont dans tous les domaines tout simplement meilleurs !
Des skis de rêve pour tous chez

NOVAC
Sports Renan
Tél. 039/63 12 44

Sauna - Bain-turc
ROBERT CARLINO SA Rue de Bellevue 22, tél. 039/23 42 86

tous les jeudis, vendredis, samedis
prix spécial d'ouverture

Fr. 7.- la séance
(linges 2.-)

(valable jusqu'au 31 janvier 1981) 27529

NOUS CHERCHONS

horloger-rhabilleur

pour l'agence AUDEMARS PIGUET de New York

Ecrire à AUDEMARS PIGUET & CIE SA, 1348, Le Brassus. 83-288

(* 5 mois minimum)



TOUJOURS LA BONNE NOUVELLE ! CHEZ BIJOUX BONNET VOUS NE RECEVREZ JAMAIS DE RÉDUCTION.

Il est facile d'offrir des réductions et conditions spéciales si le prix est gonflé artificiellement au départ. Tout simplement chez Bijoux Bonnet cela n'arrive pas. Nos prix sont fixés honnêtement et de façon compétitive. Nous vous en donnons ci-dessous quelques exemples:

1 chaînette vénitienne 18 ct jaune, gr. 5.0, 45 cm., Fr. 216.—

1 tour de cou 18 ct jaune, gr. 27.0, tressé fantaisie, Fr. 1150.—

1 chevalière 18 ct jaune, gr. 19.50, massive, gravure de vos armoiries comprises, Fr. 995.—

1 alliance 18 ct gris, 26 brillants 1,00 ct, extra-blanc - VVS, Fr. 2300.—

Il vaut la peine de comparer...

23561

printemps



JOCKEY, la marque mondiale pour l'homme actif!

T-shirt en pur coton	13.90	Maillot en pur coton	8.90
Slip en pur coton	8.90	Slip en pur coton, avec un dessin discret	10.90

Riche gamme de couleurs

La Chaux-de-Fonds

22-4060

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme

cherche travail en fabrique. Libre tout de suite.

Tél. 039/23 20 37

27373

MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES

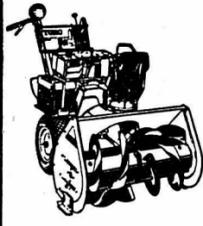
qualifié, boîtes de montres et outillage, cherche place stable.

Ecrire sous chiffre DS 27455 au bureau de L'Impartial.

AU SALON CHAUVOIS

du 5 au 9 novembre, de 14 h. à 22 h.
à L'Ancien Stand

**bénéficiez de prix
d'avant-saison pour
les fraiseuses à neige**



TORO

toute la gamme de 3 à 11 CV.
à des prix ???

Egalement à notre stand
les dernières nouveautés
de tronçonneuses

PIONEER

modèle P 12. Son prix: Fr. 395.-

PAR EXEMPLE:

38 cm³ plateau de 30 cm.
graissage automatique,
allumage électronique.



23 40 05

2300 La Chaux-de-Fonds Rocailles 15

NOTZ

Nous cherchons, pour un de nos départements de vente, une

SECRÉTAIRE

au bénéfice d'une formation commerciale, de langue maternelle française et possédant de bonnes connaissances d'allemand.

Cette activité comprend la correspondance française et allemande, la rédaction de rapports et tous les travaux de secrétariat.

Si cet emploi vous intéresse, nous vous prions de téléphoner ou d'envoyer vos offres de services à:

NOTZ SA

service du personnel, case postale 1157
2501 Bienne
tél. (039) 25 11 25 interne 425.

80-534

ELLEN BETRIX COSMETIC INTERNATIONAL

vous offre un emploi intéressant en tant que

vendeuse - démonstratrice en parfumerie

soit 4 après-midi par semaine et le samedi toute la journée.

Veillez faire vos offres à GABA S.A.

4106 Therwil ou téléphonez au (061) 73 11 25 interne 271.

03-1319

UTECA SA

2300 La Chaux-de-Fonds, rue des Tilleuls 2,
tél. 039/23 08 53

atelier de mécanique de précision

vous offre les possibilités suivantes:

- travaux d'électro-érosion
- outils d'étampages à chaud et, à froid de l'acier et du laiton
- moules d'injection plastique
- posages divers
- cames (verres de montres etc.)
- ébavurage par usinage électrolytique.

Notre parc de machines se compose:

- 1 électro-érosion Bac 250/350
- 1 machine à commande numérique 86/175
- 1 machine à usinage électrolytique Bosch
- tours, fraiseuses, perceuses.

27506

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

MARENDING SA

cherche

AIDE-BOULANGER

Horaires de travail 4 h. à midi

Faires offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone, au 039/26 65 65

Av. Charles-Naine 55, 2300 La Chaux-de-Fonds

27423

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir

lapideur- polisseur

QUALIFIÉ

Faire offre sous chiffre AN 27458 au bureau de L'Impartial.



Ensoleillez votre hiver ! passez Noël dans les Andes !

Que vous soyez seuls, accompagnés ou avec un groupe d'amis, n'hésitez pas: si vous n'êtes pas encore partis en vacances, venez avec nous

au Pérou !

Il reste encore quelques places disponibles pour notre voyage de charme

du 9 décembre au 8 janvier 1981

La mer et le sud péruvien. Visites et excursions guidées au Lac Titicaca, Arequipa, Cuzco, Ica, Trujillo, Lima et la réserve naturelle de Paracas.

Vous passerez plusieurs jours sur une plage de sable fin, dans un hôtel de luxe noyé dans la verdure et les fleurs.

Voyage confortable, hôtels de premier ordre, pension complète partout (tous les repas). En «tout compris», 30 jours Fr. 5.500.-

Renseignez-vous sans engagement !

CONDOR-IBEX TOURS, 61, rue du Grand-Pré, tél. (022) 33 45 35,
case postale 208, 1211 Genève 2.

J'aimerais recevoir votre documentation «Soleil du Pacifique» ainsi que votre catalogue 1981 dès sa parution

Nom: _____ Prénom(s): _____

Adresse exacte: _____

18-1922

MESELTRON

div. Movomatic,
succursale de Corcelles
désire engager

un dessinateur ou une dessinatrice en électronique

pour son département technique. Différents dessins, de schémas électroniques, de circuits imprimés d'après normes usuelles et de la partie mécanique des appareils électroniques seront confiés à cette personne. D'autre part, quelques notions de secrétariat seraient appréciées pour l'établissement des listes de pièces (partie mécanique et électronique) de même que la tenue des registres des dessins et schémas.

Jeune diplômé(e) pourra être formé(e) par nos soins.

Horaires libres.

Lieu de travail: Cormondrèche.

Prière de faire offres à MESELTRON SA,
case postale 190, 2035 Corcelles/NE,
tél. 038/31 44 33

28-473



Les Fabriques d'Assortiments Réunies SA

recherchent, pour leur service de comptabilité d'exploitation

un(e) employé(e) de bureau

Ce poste requiert:

- une bonne formation de base ainsi qu'une certaine expérience dans le domaine comptable
- un goût pour le maniement des chiffres.

Nous offrons:

- un poste laissant une large part à l'esprit d'initiative de son(sa) titulaire
- les conditions de travail et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidats(es) sont priés(es) de présenter leurs offres de services complètes à l'adresse suivante:

Direction générale des FAR
57, rue des Girardet, 2400 Le Locle
Réf. Cadex

28-12103

DES NOCTURNES QUI RAPPORTENT !

DU 4 AU 8 NOVEMBRE 1980

Ouverture de l'exposition jusqu'à 22 heures
(autorisation légale)

- CRÉDIT GRATUIT
- 1 CHÈQUE CADEAU SERA REMIS À CHAQUE VISITEUR
- PETITS PRIX ET GRANDS CADEAUX

Places de parc derrière le magasin
Avenue Léopold-Robert 73
Tél. 039/22 65 33



CLUB 108

Nouveaux cours

mardi 11 novembre
de 20 h. 22 h.
mercredi 12 novembre
première leçon d'essai gratuite
et sans engagement

LE COURS POUR TOUS LES ÂGES
rock n'roll - Jive - Blues - Samba - Tango -
Valse - Society danse - Etc., etc.

Josette Kernen

professeur diplômée
108, avenue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds
tél. (039) 22 44 13 - (039) 23 45 83

Le spécialiste
pour vos
supports et
chaussures
sur mesure



Le plus grand choix de modèles, à porter avec supports
plantaires et pour pieds sensibles.

NOUVEAU magasin de chaussures à Bevaix
DESPLAND Bottier-orthopédiste
Tél. (038) 46 12 46
Parcage facile
Fermeture hebdomadaire: le mercredi après-midi
REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour date à convenir

pâtissier-confiseur

capable.

Faire offres à: Boulangerie-Pâtisserie,
A. VOGEL, Versoix 4, 2300 La Chaux-
de-Fonds, tél. 039/22 39 34. 27380

On cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

PÂTISSIER-CONFISEUR

ou

BOULANGER-PÂTISSIER

S'adresser à Boulangerie du Vignoble,
Louis Messerlin, 2012 Auvernier. Tél.
038/31 51 33. 87-31145

Nous cherchons pour tout de suite

dame ou garçon de buffet

Tél. (039) 23 30 30. 27469

Menuisiers

Entreprise près de Lausanne cherche
ouvriers pour l'établi et ferrage, travail
assuré et tous les avantages sociaux.

Tél. 021/87 13 24 ou 87 06 55,
1305 Cossonay-Gare 22-30 810

Hits - Waro + AMARILLO

Actions
des jeudis
6. 11. 80

NUSSLE

La Chaux-de-Fonds

vous attend
au
**Salon
Chauxois**
avec toute
une gamme
d'articles
sélectionnés à
**PRIX
SPÉCIAUX**
Exemple:
**radiateurs
électriques**
dès
Fr. 75.-

Tél. (039) 22 45 31

NUSSLE

À LOUER tout de suite, Fritz-Courvoisier 24

studio non-meublé

avec coin à cuire, WC-bain. Loyer mensuel
Fr. 232.- toutes charges comprises.
S'adresser à Gérancia SA, Léopold-Robert
102, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 27388

À LOUER tout de suite, dans quartier tranquille et verdoyant, Stavay-Mollondin 19

bel appartement DE 3/4 PIÈCES

cuisine, WC-bain, balcon, cave. Loyer mensuel
Fr. 501.- toutes charges comprises ainsi
que Coditel.

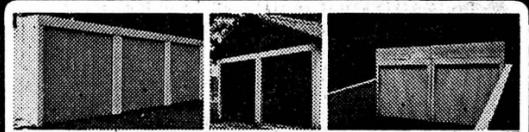
S'adresser à Gérancia SA, Léopold-Robert
102, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 27389

A louer, Chalet 8

appartement 4 pièces

cuisine agencée dans petit locatif.
Libre 1er janvier ou à convenir.
Tél. (039) 23 85 49 ou 22 65 33 27154

Garages préfabriqués



FRISBA SA, 1095 Lutry/VD Téléphone 021/391333

Finis le tartre et la rouille
CONDITIONNEUR D'EAU «PERMA CORE»

- Plus de calcaire dans les conduites
- Suppression des dépôts de calcaire existants
- Prévention de la corrosion
- Importantes économies d'énergie
- L'eau conserve toutes ses propriétés naturelles
- Plus de sel, plus de manutention
- Fonctionnement autonome
- 10 ANS DE GARANTIE

Bon pour documentation
Nom Prénom
Adresse
Localité
Tél. No
I.

AQUATEC Av. de la Gare 5 2740 Moutier
Tél. 032-93 52 81/93 34 34
066-76 66 21

Mövenpick
goût espresso
225 g seulement
3.70
100 g 1.64
(le divin)
250 g ~~4.50~~
3.95
100 g 1.58

Fémina Cailler
500 g seulement
13.45

Roco
Gratin Lasagne
Gratin Cannelloni
par 400 g
~~4.50~~
3.50

Finpak Wernli
710 g seulement
9.95
100 g 1.40

Wernli Grand-Mère
2x200g seulement
2.70

Bâtons Kirsch Lindt
250 g seulement
8.30
100 g 3.32

Lindor Lindt
420 g seulement
7.95
100 g 1.895

Vitakraft
Litière pour chats
5 kg seulement
3.50

Shampoo Palmolive
4 sortes
300 ml seulement
2.35

Serviettes «Queen»
4 sortes
50 pièces seulement
2.50
44-13090

Dash 5 kg + **1kg gratuit**
seulement
14.95

Ariel 5 kg
seulement
14.95

Vel Citron
pour la vaisselle
750 ml
~~2.95~~
2.40
100ml - 32

Samedi 8 novembre à 20 h.

**GRAND MATCH
AU LOTO**organisé par la chorale
L'Avenir et le Jodler-Club

Maison du Peuple

Abonnements pour tout le match Fr. 16.-
45 tours avec 2 pendules neuchâtelaises
Prix de consolation aux perdants
du tirage au sort**Maximum de marchandise autorisé**

Chauds les cœurs...

90-928

**FAITES LA FONDUE
PAS LA MOUE!**

La fondue crée la bonne humeur - chaque semaine!

Une fondue, ça se mijote avec
beaucoup d'amour, du vin et un bon
mélange préparé par votre marchand
de fromage.

USF

Prix Unip**BEAUJOLAIS AC**1 l.
au lieu de 4.95 seulement Fr. **4.-**
+ dépôt**COGNAC DUPONT*****VSOP 40°
bouteille de 7 dl. au lieu de 22.90 seulement Fr. **19.90****NESCAFÉ GOLD**bocal de 200 g.
au lieu de 12.50 seulement Fr. **9.75****POTAGES EXTRA MAGGI**sachet à 4 portions seulement Fr. **- .60****NUTELLA**bocal de 200 g. au lieu de 2.35 seulement Fr. **1.95****CAFÉ JACOBS «JUBILA»**paquet de 250 g. au lieu de 3.95 seulement Fr. **3.50****VACHERIN FRIBOURGEOIS**gras, 100 g. au lieu de 1.40 seulement Fr. **1.15****BONBONS SUCHARD**Sucherba / Caramels extra mous
sachet de 100 g. seulement Fr. **1.10****JAMBON ROULÉ**200 g. au lieu de 2.90 seulement Fr. **2.40****UNIP**
rayon alimentation**OFFRES D'EMPLOIS**Pour notre service des caisses de compensation,
nous cherchons**employée de bureau
qualifiée**Faire offres écrites au Syndicat Patronal
Léopold-Robert 67, 2301 La Chaux-de-Fonds

27156

Nous cherchons pour tout de suite ou pour
date à convenir**chauffeurs de taxi**possédant permis B1 ou possibilité de le
faire.S'adresser: TAXIS BLEUS
Tél. 039/26 91 91

24221

Le Garage Erard SA, Saignelégier, cherche
pour son nouveau département carrosserie**tôlier-peintre**Faire offres par écrit ou téléphoner au
039/51 11 41

14-8545

**fondation
pour l'éducation
la santé et la vie**

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**serveuse de
salle à manger**

expérimentée, pouvant organiser et assurer un service soigné.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitæ,
ROC-MONTES, 2725 Le Noirmont

27470

Portescap

Service du personnel



cherche pour son bureau technique

**constructeur
confirmé**

qui aura pour tâche

- l'étude et la construction d'outillages
- le développement de petites machines pour nos diverses fabrications

Nous demandons des candidats:

- une formation d'ingénieur ETS en mécanique, éventuellement de technicien constructeur ou technicien d'exploitation

Nous offrons:

- une place stable, un travail varié et les avantages sociaux d'une grande entreprise

Faire offre manuscrite au service du personnel ou prendre rendez-vous à Portescap, rue Jardinière 157, 2300, La Chaux-de-Fonds, M. R. Noverraz, tél. 039/21 11 41, interne 425

28-12035

Unimec SA

Souhaitant élargir nos activités dans le domaine de l'automatisme, nous désirons engager

mécaniciens de précision

auxquels nous confierons les tâches suivantes:

- Usinage
- Montage et réalisation d'automates divers
- Mise en service et entretien.

Nous demandons

- mécaniciens qualifiés de première force
- connaissance de l'automatisme
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Goût pour le travail précis et soigné.

Nous offrons

- emplois stables
- champ d'activité intéressant
- travail indépendant dans le cadre d'une petite équipe dynamique
- horaire variable.

Nous prions les personnes intéressées de prendre contact téléphonique avec le service du personnel afin de fixer un rendez-vous pour un entretien.

UNIMEC SA, Automation, rue des Crêtets 32, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 87 95, interne 293.

28-12078

**VILLE DE NEUCHÂTEL
SERVICES INDUSTRIELS**La direction des Services Industriels met au
concours, pour son Service de l'électricité, un
poste de**Dispatscher**au centre de surveillance des eaux, du gaz et de
l'électricité de Neuchâtel. Activité variée, indé-
pendante et demandant de l'initiative.Horaire de travail variable en moyenne hebdo-
madaire de 42½.Tout candidat pouvant justifier d'une formation
de base en électricité et désireux d'habiter sur le
territoire de la commune de Neuchâtel peut pos-
tuler.Rémunération selon la formation et l'activité anté-
rieures, tenant compte de l'horaire irrégulier.

Entrée en fonction: à convenir.

Adresser les offres de services à la direction des
Services Industriels, Hôtel communal,
2000 Neuchâtel, où tous renseignements peu-
vent être obtenus (tél. 038/21 11 11, interne
509).

87-31146

La Direction

Portescap

Service du personnel



cherche

**responsable des achats
machines et outillages de production**

Nous demandons:

- formation d'ingénieur ETS
- des connaissances du marché des équipements
- de l'expérience dans une activité comparable
- de bonnes connaissances d'allemand.

La fonction consiste à:

- participer au choix des équipements
- négocier avec les fournisseurs
- gérer les commandes et le budget d'investissement
- gérer le matériel en stock
- rassembler et gérer la documentation technique
- assurer le bon fonctionnement du service.

Nous offrons:

- une place stable
- un travail varié
- la collaboration des autres services concernés et des utilisateurs
- la connaissance de l'ensemble de nos fabrications
- les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites au service du personnel ou
prendre rendez-vous à Portescap, rue Jardinière 157,
2300 La Chaux-de-Fonds M. R. Noverraz, tél. (039)
21 11 41, interne 425.

28-12035

Les Zurichoïses ont arraché leur qualification en Coupe UEFA Grasshoppers - Porto, 3-0 (prolongations 3-2)

Stade du Hardturm, 8100 spectateurs. — ARBITRE: M. Dotchev (bul). — BUTS: 26' Sulser, 1-0; 63' Koller, 2-0; 118' Pfister (penalty) 3-0. — GRASSHOPPERS: Berbig; In-Albon, Lauper, Egli, Heinz Hermann; Wehrli, Koller (81' Sengoer), Pfister; Herbert Hermann, Sulser, Zanetti. — PORTO: Fonseca; Gabriel, Simoes, Freitas, Lima-Pereiro; Teixeira, Frasco (57' Duda), Rodolfo; Sousa, Albertino (69' Niromar), Costa. Grasshoppers sans Meyer (blessé).

COURSE POURSUITE ÉPROUVANTE

Après 18 minutes d'une épreuve de course poursuite, un penalty tiré en force par «Joko» Pfister a permis aux Grasshoppers d'arracher leur qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe UEFA en battant le FC Porto par 3-0 (mi-temps 1-0) en match retour.

Au Portugal, la formation zuricoïse s'était inclinée sur le score de 2-0. Au Hardturm, en présence de 8100 spectateurs, la revanche donna lieu à l'empoignade attendue. Tandis que les Suisses cherchaient le succès par un engagement physique et une résolution combative de tous les instants, les Lusitaniens s'employaient à serrer leur défense, à multiplier les manœuvres de temporisation afin de préserver leur avance. Ils faillirent y

parvenir puisque les prolongations furent nécessaires.

ABSENCE RESENTIE...

Grasshoppers a souffert de l'absence de son libero Bigi Meyer, l'homme qui aurait apporté un concours précieux à Pfister à la construction. Dans la phase finale de la rencontre, l'international Heinz Hermann par ses tentatives de percée balle aux pieds soumettait les Portugais à rude épreuve. Faux ailiers gauche, le blond Heinz fut longtemps à trouver son meilleur emploi. Sur le flanc droit, Roger Wehrli, autre international, se signalait par la qualité de ses coups de pied arrêté. Il eut l'immense mérite de provoquer le penalty alors qu'un dribble lui avait permis de pénétrer dans le carré des

«seize mètres» où il était croché de puis derrière.

Les lacunes techniques des défenseurs zurichoïses ne facilitaient pas une bonne «relance». Voué au poste de stopper, André Egli, si redoutable dans le jeu de tête, n'était pas à même d'exploiter les balles aériennes qui se croisaient dans l'ère du gardien Fonseca. Enfin, le remplacement de Koller par le petit Sengoer (81e) n'apparut pas comme une mesure très heureuse. Sulser tira son épingle du jeu grâce à sa bonne couverture de balle mais il semble avoir perdu de sa force de pénétration.

Dans le camp du FC Porto, le Noir Freitas, le «patron» de la défense et surtout l'ailier gauche Costa se mirent en évidence. Le bagage technique des visiteurs était de qualité mais la vitalité des Zurichoïses se révéla plus payante.

La température était glaciale au coup d'envoi. Une forte cohorte de Portugais encourageait ses compatriotes.



Sulser ne passera pas cette fois-ci face au Portugais Simoes. (bélino AP)



Le penalty, tiré par Pfister, a permis à Grasshoppers de se qualifier face à Porto. (bélino AP)

Saint-Etienne - Saint-Mirren 2-0

Comme prévu, l'AS Saint-Etienne a obtenu sa qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, aux dépens des Ecossais de Saint-Mirren. Les Stéphanois ont assuré définitivement leur qualification à la 57e minute lorsque Larios, sur coup franc, signa son deuxième but et porta la marque à 2-0 sur un tir dévié.

Ce succès stéphanois ne souffre aucune discussion. Le milieu de terrain français, sous l'impulsion d'un Larios omniprésent, a donné le ton tout au long de la rencontre. Le score aurait pu être plus sévère pour les Ecossais si les attaquants de Robert Herbin, et notamment Rep et Zimanko, avaient fait preuve d'un plus grand réalisme.

Boavista Porto - Sochaux 0-1

Après avoir éliminé le Servette au premier tour, le FC Sochaux a réussi l'exploit de se qualifier pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA en allant battre chez eux les Portugais de Boavista Porto (1-0), après leur avoir concédé le match nul (2-2) à l'aller.

Cette qualification des Sochaliens n'est pas usurpée. Décevants au match aller, ils furent parfaitement à la hauteur de la situation dans ce match retour. Après avoir laissé passer l'orage en première mi-temps, ils se montrèrent un peu plus entreprenants par la suite pour finalement marquer ce qui devait être le seul but de la rencontre à la 75e minute, par Durkalic, sur une action conduite par Revelli.

Les Rhénans éliminés en Coupe européenne des champions Etoile Rouge Belgrade - Bâle 2 à 0



Le Bulgare Repcic marque le premier but de la tête contre Bâle. (bélino AP)

Stade d'Etoile Rouge Belgrade, 94.000 spectateurs (guichets fermés). — ARBITRES: M. Carpenter (Irl). — BUTS: 6' Repcic, 1-0; 18' Janjanin, 2-0. — ÉTOILE ROUGE: Ljukovcan; Rajkovic, Jelkic, B. Djorovski, Krmpotic; Balgojevic, Jankovic (80' Miletovic), Janjanin (72' Goracinov); Sestic, Borovnica, Repcic. — BÂLE: Kung; Stohler, Hasler (65' Kuttel), Maradan, Geisser; Von Wartburg, Demarmels, Maisen; Tanner, Marti, Lauscher (80' Schaer). Avertissement à Rajkovic (69').

L'EXPLOIT ÉTAIT POSSIBLE

A Belgrade, devant 94.000 spectateurs, le FC Bâle est passé près de l'exploit. En seconde mi-temps de son huitième de finale de la Coupe des champions, contre Etoile Rouge, les Bâlois ont eu à trois reprises la chance d'inscrire le goal qui aurait suffi à les qualifier pour les quarts de finale.

Battu 1-0 à Saint-Jacques, le club yougoslave avait déjà comblé son handicap et renversé la situation vingt minutes après le début de la partie. Les deux buts encaissés dans la phase initiale sont tout à la fois le fruit d'erreurs individuelles et d'une certaine malchance. Si l'on excepte les premières minutes de la seconde période, les Bâlois n'ont jamais été pressés, acculés par leurs adversai-

res. Au contraire, ils ont toujours cherché, non sans quelque bonheur, à faire un bon usage du ballon. Benthous regrettera aujourd'hui l'absence d'un attaquant capable de lutter à armes égales avec les défenseurs yougoslaves sur les balles aériennes.

QUELQUES FAUTES DÉFENSIVES

Peut-être crispés en début de partie, les arrières suisses n'ont pas affiché toute l'autorité souhaitée. Sur le premier but, par exemple, le gardien Kung a raté un blocage. Il se racheta après la pause en annihilant avec brio les rares actions de rupture des Serbes. Décevant contre la Norvège, le «libero» Stohler endossa avec Maradan une part de responsabilité sur le deuxième but de Janjanin

tard. Mais les Néerlandais ne parvinrent pas à tenir le même rythme beaucoup plus longtemps. Ils ralentirent sérieusement l'allure dès le début de la deuxième mi-temps. Tout était dit désormais.

Le tenant du trophée éliminé en Coupe des coupes

Tenant de la Coupe des vainqueurs de coupes, le FC Valencia de Mario Kempes n'a pas réussi à se qualifier pour les quarts de finale. Battu à l'aller par Carl Zeiss Iena (1-3), il n'a pu remporter son match retour que par 1-0. Devant 40.000 spectateurs, le seul but de ce match retour a été marqué par Botubot à la 60e minute. A la décharge des Espagnols, il faut dire qu'ils ont été privés de Kempes, blessé, durant toute la seconde mi-temps. Son remplaçant, Subiras, n'a évidemment pas eu la même efficacité.

Résultats de la soirée

Coupe des champions

		Aller	Total
Internazionale	Nantes	1-1	2-1
Dynamo Berlin Est	Banik Ostrava	1-1	0-0
Liverpool	Aberdeen	4-0	1-0
Szombierski Bytom	CSCA Sofia	0-1	0-4
Honved Budapest	Real Madrid	0-2	0-1
Esjberg	Spartak Moscou	2-0	0-3
Ajax Amsterdam	Bayern Munich	2-1	1-5
Etoile Rouge Belgrade	FC Bâle	2-0	0-1

Coupe des vainqueurs de Coupe

Valencia	Carl Zeiss Iena	1-0	1-3
Newport County	Haugar	6-0	0-0
Feyenoord Rotterdam	Hvidovre Copenhague	1-0	2-1
Benfica Lisbonne	Malmoe FF	2-0	0-1
Slavia Sofia	Sparta Prague	3-0	0-2
Dynamo Tbilissi	Waterford	4-0	1-0
Fortuna Dusseldorf	Waterschei	1-0	0-0
Politehnica Timisoara	West Ham United	1-0	0-4

Coupe de l'UEFA

AZ'67 Alkmaar	Levsky-Spartak Sofia	5-0	1-1
Boavista Porto	FC Sochaux	0-1	2-2
Saint-Etienne	Saint-Mirren	2-0	0-0
Radnicki Nis	Be'ze Stara Zagora	2-1	1-0
Bohemians Prague	Ipswich Town	2-0	0-3
CF Barcelone	FC Cologne	0-4	1-0
Lokeren	Dundee United	0-0	1-1
Eintracht Francfort	FC Utrecht	3-1	1-2
Juventus	Lodz	3-1	0-3
Grasshoppers	FC Porto	3-0	0-2
SV Hambourg	PSV Eindhoven	2-1	1-1
Standard Liège	Kaiserslautern	2-1	2-1
Dynamo Dresde	Twente Enschede	0-0	1-1
FC Magdebourg	AC Torino	1-0	1-3
Vorwaerts Francfort	VfB Stuttgart	1-2	1-5
Real Soc. San Sebastian	Zbrojovka Brno	2-1	1-0

En caractère gras, les équipes qualifiées.

(18e). Tous deux calculaient mal la trajectoire d'une passe et laissaient tout loisir au Yougoslave d'ajuster son tir.

Privé de son stratège Petrovic, Etoile Rouge n'a pas manifesté l'autorité attendue, malgré un départ idéal. De façon surprenante, le milieu de terrain yougoslave perdait la bataille de l'entrejeu. La formation de Belgrade apparaissait plus soucieuse de conserver son maigre avantage que d'estoquer définitivement sa rivale helvétique.

SUSPENSE ET SPORTIVITÉ

L'arbitrage de l'Irlandais Carpenter fut irréprochable. Les deux équipes en présence ont œuvré dans une grande correction. La partie valut surtout par son suspense. Comme trop souvent en Coupe d'Europe, les considérations tactiques ont primé.

Dans les cinq premières minutes, les Bâlois, intelligemment, ne se laissaient pas dominer. Mais à la 6e minute, Repcic, à la lutte avec Hasler, décocha un coup de tête qui surprénait le gardien suisse lequel semblait s'être emparé de la balle. Douze minutes plus tard, Janjanin portait l'avantage à 2-0.

Malgré une domination territoriale sensible, les Suisses attendaient la 73e minute pour se procurer leur première occasion de but. Tanner bénéficiait d'un contre favorable, il armait son tir des 18 mètres: le gardien Ljukovcan détournait le ballon d'une parade remarquable. Trois minutes plus tard, le même Tanner récidivait. Cette fois, son shoot, décoché des 25 mètres, était dévié en corner par le gardien. Sur ce coup de poing, Lauscher avait à son tour le but au bout du soulief, hélas il échouait.

Hockey sur glace

Arosa vainqueur en Coupe d'Europe

Le HC Arosa a remporté son match aller des 8es de finale de la Coupe des champions, en Hollande. A Heerenveen, il a battu les Feenstra Flyers par 6-5 (0-1 4-2 2-2). Le match retour aura lieu le 20 novembre à Arosa. Les champions suisses ont ainsi toutes les chances d'accéder aux quarts de finale. Leur adversaire sera alors le tenant du trophée, le CSCA Moscou, qualifié d'office.

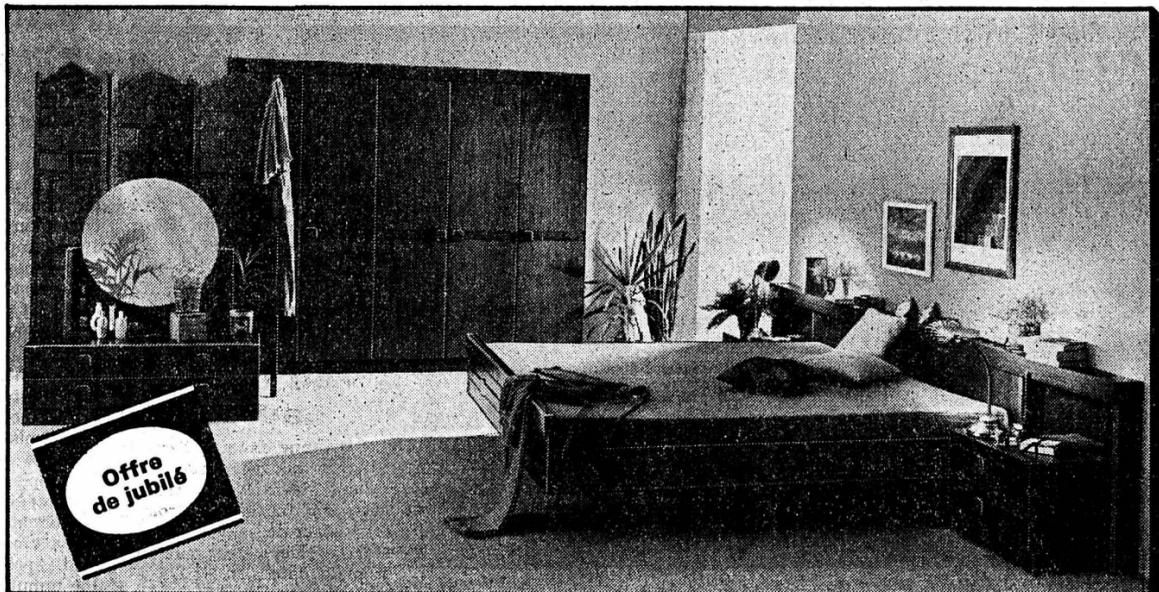
Mobilier complet 69000.-



Une chambre à coucher de qualité suisse n'est pas forcément coûteuse. En voici la preuve avec cette offre sans précédent. Complète avec armoire 5 portes, lits jumeaux ou lit français, entourage, tables de nuit, commode avec glace,

1980.-

comme photo, seulement
avec armoire 4 portes, fr. 1890.-



Offre de jubilé



Offre de jubilé

Ensemble rembourré par éléments, particulièrement avantageux. Finition de première qualité. Les dossiers hauts vous assurent un confort parfait.

Ce salon d'angle, complet, ne coûte que **2940.-**

Différents coloris de tissu au choix. Livrable aussi avec canapé-lit.

Paroi murale richement décorée, très belle finition, en noyer. Aménagement intérieur fonctionnel, longueur 312 cm, hauteur 217 cm.

1980.-

Un prix incroyable, seulement



Offre de jubilé

- Facilités de paiement
- Reprise de vos anciens meubles
- Service après-vente

Important ! Cet ensemble n'est qu'un exemple... Venez visiter notre grande exposition de jubilé. Plus de 200 mobiliers.

50 ans de qualité... des milliers de clients satisfaits !



EUROPE MEUBLES

Expositions Meyer à Neuchâtel, Lausanne, Genève et Berne

Heures d'ouverture :
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin.



Pas de problème de parking.
Places à proximité
ou au bord du lac (Jeunes Rives),
à 5 min. de notre exposition.

meubles **MEYER**

neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football Sévères luttes pour les titres en quatrième ligue

Dans tous les groupes de quatrième ligue, les rencontres de championnat se sont déroulées dans de bonnes conditions durant ce week-end. Un week-end qui a été marqué par quelques surprises, certains favoris ayant perdu des points face à des adversaires à leur portée. C'est le cas en particulier des Bois tenus en échec par Les Brenets, et de Bôle battu par Centre portugais. La lutte est d'ailleurs toujours aussi vive pour la course au titre et aux finales de promotion.

GROUPE I

Le leader Gorgier étant au repos, a fait une bonne affaire car son plus proche rival Bôle II a perdu face à Centre portugais. Cette dernière formation est désormais à même de rejoindre le leader car elle compte un match de retard. - **CLASSEMENT:** 1. Gorgier 10 matchs et 15 points; 2. Bôle II 10-14; 3. Centre portugais 9-13; 4. Neuchâtel Xamax III 9-12; 5. Béroche II 9-10; 6. Cortailod II 9-10; 7. Colombier II 9-10; 8. Châtelard II 10-9; 9. Compte Ib 10-6; 10. Espagnol 10-4; 11. Corcelles II 9-1.

GROUPE II

Tandis que Chaumont était au repos, Comète Ia en a profité pour s'installer en tête du classement, à la suite de sa victoire devant Marin III. Cette position n'est peut-être que passagère car Chaumont compte un match de retard. - **CLASSEMENT:** 1. Comète Ia 10 matchs et 16 points; 2. Chaumont 9-14; 3. Hauterive II 8-13; 4. Saint-Blaise II 10-13; 5. Cornaux 10-12; 6. Cortailod II b 10-11; 7. Marin III 9-9; 8. Pal Friul 9-7; 9. Le Landeron II 10-5; 10. Lignières 9-4; 11. Coffrane 10-1.

GROUPE III

Résultats conformes aux prévisions dans ce groupe où les trois premiers du tableau se sont imposés. La situation reste cependant serrée car le deuxième Fontainemelon II n'est qu'à deux points du leader Salento, mais avec un match de retard. - **CLASSEMENT:** 1. Salento 10 matchs et 17 points; 2. Fontainemelon II 9-15; 3. Blue Stars 10-15; 4. Buttes 10-12; 5. Dombresson 10-11; 6. Les Gene-

veys-sur-Coffrane II 8-10; 7. Les Ponts-de-Martel Ia 10-10; 8. Saint-Sulpice 10-7; 9. Fleurier II 10-5; 10. Môtiers 9-3; 11. Travers II 9-1.

GROUPE IV

Comme dit plus haut, le faux pas des Bois tenus en échec en terre jurassienne par Les Brenets. Cette perte de points a permis à Espagnol de rejoindre le leader à la suite de sa victoire face à Etoile II. - **CLASSEMENT:** 1. Les Bois 9 matchs et 13 points; 2. Centre espagnol 9-13; 3. Ticino II 9-12; 4. Floria II 8-11; 5. Superga II 8-8; 6. Les Brenets 9-8; 7. Saint-Imier II 9-7; 8. La Chaux-de-Fonds III 9-7; 9. Etoile II 9-6; 10. Les Ponts-de-Martel Ib 11-5.

Cinquième ligue

GROUPE I

Surprise de taille dans le groupe I avec la défaite du leader Auvornier chez lui face à la formation du Locle III. Un résultat qui fait le bonheur de Noiraigue, vainqueur des Brenets II. - **CLASSEMENT:** 1. Noiraigue 9 matchs et 14 points; 2. Auvornier 8-13; 3. Les Brenets II 7-12; 4. Dombresson II 8-12; 5. Le Locle III 8-12; 6. Couvet II 9-6; 7. Blue Stars II 10-6; 8. Colombier III 8-5; 9. La Sagne II 9-5; 10. Bôle III 9-5; 11. Gorgier II 9-4.

GROUPE II

Tout comme dans le premier groupe, le leader Cornaux II a été battu ce week-end par Sonvilier II. Cet échec a permis à Helvetia II de rejoindre Cornaux au premier rang. - **CLASSEMENT:** 1. Cor-

naux II 9 matchs et 14 points; 2. Helvetia II 9-14; 3. Cressier II 8-12; 4. Lignières II 9-12; 5. Sonvilier II 7-10; 6. Serrières II 8-10; 7. Les Bois II 10-9; 8. Floria III 7-6; 9. Le Parc II 7-4; 10. Espagnol II 9-1; 11. Chaumont II 7-0.

A. W.

Avec le club loclois de badminton

Le BC Le Locle a fêté dernièrement un anniversaire. En effet, ce club fut fondé il y a 5 ans et connaît actuellement un bel essor. Toutefois, pour compléter son effectif, le comité désire l'adhésion de jeunes gens. Nous rappelons que l'entraînement a lieu pour les débutants le samedi de 16 h. 30 à 18 h. à la halle des Jeanneret.

Sa première équipe est très bien classée en championnat suisse de 2e ligue. Lors de leur dernier match, les Loclois se

Athlétisme: les championnats d'Europe 1982 auront lieu du 6 au 12 septembre à Athènes

Le congrès de l'Association européenne d'athlétisme, qui s'est tenu à Faro, au Portugal, a obtenu toutes les assurances des responsables grecs sur l'organisation des championnats d'Europe, qui se tiendront à Athènes en septembre 1982.

La durée des compétitions (6 au 12 septembre) sera de sept jours, un peu plus que prévu, pour permettre de donner au marathon un éclat particulier. Ce sera en effet la seule épreuve disputée le dernier jour, avec arrivée au Stade olympique des Jeux de l'antiquité, stade rénové pour les premiers Jeux de l'ère moderne, en 1896.

Le congrès a en outre arrêté la liste des minima pour ces championnats d'Europe. Les performances ci-dessous devront être réalisées entre le 1er mars et le 26 août 1982:

MESSEURS: 100 m.: 10"3 ou 10"54. - 200 m.: 21" ou 21"24. - 400 m.: 46"8 ou 46"94. - 800 m.: 1'47"4. - 1500 m.: 3'40". - 5000 m.: 13'40". - 10.000 m.: 28'30". - 110 m. haies: 14" ou 14"24. - 400 m. haies: 51" ou 51"14. - Hauteur: 2 m. 20. - Longueur: 7 m. 80. - Triple saut: 16 m. 45. - Poids: 19 m. 00. - Disque: 60 m. 00. - Marteau: 70 m. 00. - Javelot: 80 m. 00. - Décathlon: 7650 ou 7550 points. **DAMES:** 100 m.: 11"4 ou 11"64. - 200 m.: 23"6 ou 23"84. - 400 m.: 53" ou 53"14. - 800 m.: 1'03"3. - 1500 m.: 4'10". - 3000 m.: 9'15". - 100 m. haies: 13"4 ou 13"64. - 400 m. haies: 58"6 ou 58"74. - Hauteur: 1 m. 86. - Longueur: 6 m. 40. - Poids: 16 m. 75. - Disque: 56 m. 00. - Javelot: 55 m. 00. - Heptathlon: 5750 ou 5680 points.

Hockey sur glace

Classement des compteurs

Le Biennois Giovanni Conte, avec 11 buts et 10 «assists», est toujours seul en tête du classement des compteurs de la ligue nationale A, classement qui se présente ainsi:

1. Giovanni Conte (Bienne) 21 points (11 buts-10 assists); 2. Jean Lussier (Fribourg, 13-7) et Serge Martel (Bienne 10-10) 20 pts.; 4. Richmond Gosselin (Bienne 11-8) et Guido Lindemann (Arosa 7-12) 19 pts.; 6. Urs Baertschi (Bienne 12-5), Jack de Heer (Arosa 11-6) et Ron Wilson (Kloten 8-9) 17 pts.; 9. Bruno Wittwer (Berne) 15 (6-9); 10. Jakob Luedi (Fribourg 14 (9-5).

Nouveau Canadien au HC Lausanne

Le HC Lausanne annonce l'arrivée à Lausanne d'un nouveau joueur canadien: Richard David (né en 1958), un avant-centre qui fut, il y a trois ans, meilleur compteur de la ligue junior majeure de Québec. Depuis, il a joué un certain nombre de matchs en NHL avec les Nordics de Québec. Une décision sera prise au sujet de son engagement après les deux premiers matchs qu'il aura disputés sous le maillot lausannois.

Avec les juniors chaux-de-fonniers

Résultats des matchs de la semaine écoulée:

Elites: Berne - La Chaux-de-Fonds 4-6, La Chaux-de-Fonds - Ambri 6-7.

Inters: Young Sprinters - La Chaux-de-Fonds 7-3.

Novices: Le Locle - La Chaux-de-Fonds 0-30, Ajoie - La Chaux-de-Fonds A 0-11, La Chaux-de-Fonds B - Fleurier 6-6, Moutier - La Chaux-de-Fonds C 4-2.

Minis: La Chaux-de-Fonds B - Le Locle 3-3.

Prochains matchs aux Mélézes: Samedi à 17 h. 30, Novice A - Moutier. Dimanche à 12 h. 15, Novices C - Novices A et mercredi à 18 h. 15, Minis A - Fleurier.

Autres résultats

Elite A: Ambri-Piotta - Olten 11-7; Arosa - Coire 7-2; Berne - La Chaux-de-Fonds 4-6; Kloten - Langnau 9-2; La Chaux-de-Fonds - Ambri-Piotta 6-7; Arosa - Langnau 4-3; Coire - Olten 5-2; Olten - Berne 2-5. **Classement (7 matchs):** 1. Arosa 12 points; 2. Kloten 10; 3. Berne et Langnau 9; 5. La Chaux-de-Fonds et Ambri-Piotta 6; 7. Olten et Coire 2.

Elite B, groupe est: Wallisellen - Uzwil 5-7; Grasshoppers - Davos 1-6; Dubendorf - Zurich 6-1; Illnau-Effretikon - Wallisellen 2-6; Rapperswil-Jona - Uzwil 3-1. **Classement:** 1. Davos et Dubendorf 7 matchs et 12 points; 3. Illnau-Effretikon 7-9; 4. Rapperswil-Jona 7-8. **Groupe ouest:** Le Locle - Langenthal 4-1; Lyss - Forward Morges 6-2; Gottéron-Fribourg - Bienne 1-15; Villars - Genève Servette 1-4. **Classement:** 1. Bienne 7 matchs et 13 points; 2. Gottéron-Fribourg 7-10; 3. Le Locle 7-7; 4. Lyss 7-6.

CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Laufon - Reuchenette 2-12 (0-4, 2-3, 0-5).

PREMIERE LIGUE

Derby jurassien à Porrentruy, Ajoie - Moutier 6-5 (2-0, 3-2, 1-3). Devant plus de 2000 spectateurs, le premier derby jurassien de la saison avec le HC Moutier a tourné finalement à la faveur des Ajoulots qui ont mérité leur succès. Les buts ont été marqués pour Moutier par Guex (2 x), Lehmann, Ferrenoud, Gurtner et pour les locaux par Bachmann W.-B., Berdat, Béchir, Bachmann M., Bachmann R. et Barras. (kr)

Fin des Six Jours cyclistes de Grenoble Thévenet - Clark se sont imposés Les Suisses Dill Bundi et Gisiger à un tour

A l'issue de la dernière bataille, qui a duré 75 minutes, l'équipe composée de l'australien Dany Clark et du Français Bernard Thévenet a remporté les Six Jours de Grenoble, après une terrible empoignade avec Fritz-Vallet et Peffgen-Tourne.

Ainsi, Thévenet et Clark succèdent à Pijnen-Moser vainqueurs en 1979. Longtemps en tête de la course en compagnie de Patrick Sercu (3 fois vainqueur de l'épreuve en 1973, 1975 et 1978) le Valaisan Robert Dill Bundi a dû se contenter d'une quatrième place. Le champion olympique disputait ses troisièmes Six Jours professionnels. Aux deux premiers (Berlin et Dortmund), associé à l'Alle-

mand Udo Hempel, le Suisse avait terminé au huitième rang.

Le Biennois Daniel Gisiger, qui cette fois était le coéquipier de Humpel, prend la cinquième place, dans le même tour que Dill Bundi. Enfin, la formation helvétique Urs Freuler-Hans Kanel s'est contentée d'une onzième place à quatre tours.

Classement final: 1. Allan Clark-Bernard Thévenet (Aus-Fr) 400 points; 2. Fritz-Vallet (RFA-Fr) 184; 3. Peffgen-Tourne (RFA-Be) 123; à un tour: 4. Patrick Sercu-Robert Dill Bundi (Be-S) 363; 5. Udo Hempel-Daniel Gisiger (RFA-S) 246; 6. Doyle-Indelang (GB-RFA) 203; Puis à 14 tours: 11. Hans Kanel-Urs Freuler (S) 453.

La Suisse pour un championnat du monde en deux manches

Le Comité national du cyclisme s'est prononcé en faveur du projet de l'Union cycliste internationale de faire disputer le championnat du monde sur route des professionnels en deux manches. Ce projet a suscité d'autant plus d'intérêt au sein du Comité national que la course au maillot arc-en-ciel de 1983 aura lieu en Suisse (à Altenrhein) et que c'est à cette occasion que le premier championnat du monde en deux manches pourrait être organisé.

Le comité a par ailleurs décidé que, la saison prochaine, les différents championnats suisses sur piste (seniors, juniors et par équipes) seraient tous disputés au cours d'une semaine suisse de la piste mise sur pied à Zurich-Oerlikon. Le budget pour l'envoi d'une équipe suisse aux championnats du monde de cyclocross 1981 (fin février en Espagne). La délégation helvétique sera dirigée par Louis Wermeling et elle sera forte de quatre professionnels, cinq amateurs et quatre juniors dont les entraîneurs se-

ront Carlo Lafranchi et Hermann Weber.

Enfin, les trois records suisses sur piste suivants ont été homologués (tous ont été établis par Heinz Isler sur la piste ouverte de Zurich-Oerlikon): 200 m. départ lancé en 10"64 (21 août), 500 m. départ lancé en 28"40 (21 août) et 1000 m. départ lancé en 1'03"19 (9 septembre).

Automobilisme

Débuts du Genevois Mario Hytten en F 3

Le pilote genevois Mario Hytten va faire ses débuts en formule 3, samedi prochain sur le circuit anglais de Thruxton, au cours du «TV-Meeting», qui marque traditionnellement la clôture de la saison et réunit les meilleurs pilotes de la catégorie. Mario Hytten pilotera à cette occasion une March 803, équipée d'un moteur Toyota, avec laquelle il devrait disputer la saison prochaine toutes les épreuves du championnat d'Europe de formule 3.

Olympisme

La demande officielle de Nagoya pour les JO 1988

La demande officielle concernant l'organisation des Jeux olympiques d'été 1988 à Nagoya sera soumise au CIO le 26 novembre à Lausanne. Une délégation conduite par le maire de Nagoya se rendra en Suisse pour remettre la demande écrite au CIO. Le cabinet du premier ministre japonais devrait approuver le projet de la ville de Nagoya d'ici le 21 novembre.

Handball

LA CHAUX-DE-FONDS III VAINQUEUR

HBC La Chaux-de-Fonds III - TV Boujean III 17-5. HBC III: Girardin, Niederhauser; Fischer (6), Monnier (2), Brandi, Rouiller (4), Jacot (1), Zaugg (2), Brawako (2), Schiess, Grand, Dubey.

Quatrième ligue jurassienne Tout est joué dans les groupes 20, 22 et 24

Les équipes sélectionnées pour les groupes forts sont connues dans trois groupes. Il s'agit de Montsevelier, Vicques, Belprahon, Courrendlin (groupe 20), de Boécourt a, Glovelier, Develier a, Pleigne (groupe 22), ainsi que de Alle a, Courgenay a, Vendlincourt a et Chevenez a (groupe 24). Pour les autres, on devrait être fixé dans une semaine.

GROUPE 18

1. Reconvilier a 9-15; 2. Courtelary 9-15; 3. Villeret a 9-12; 4. Tavannes 8-10; 5. Tramelan b 8-9; 6. Moutier 7-7; 7. Olympia 7-6; 8. Bévillard 9-6; 9. Court 10-6; 10. Corgémont 8-4; 11. Sonceboz 8-2.

GROUPE 19

1. Tramelan a 10-18; 2. Les Genevez 9-15; 3. USI Moutier 9-14; 4. Perrefitte 9-12; 5. Reconvilier b 9-10; 6. Lajoux 10-10; 7. Saignelégier 9-6; 8. Villeret b 10-6; 9. Montfaucon b 10-5; 10. Le Noirmont 9-4; 11. Les Breuleux 9-2.

GROUPE 20

1. Montsevelier 10-18; 2. Vicques 10-16; 3. Belprahon 10-16; 4. Courrendlin 9-14; 5. Mervelier 9-11; 6. Courchaux 10-10; 7. Delémont b 10-10; 8. Corban 10-7; 9. Courroux b 10-6; 10. Delémont c 10-3; 11. Rebeuveviller 10-0.

GROUPE 21

1. Courroux a 9-15; 2. Delémont a 9-15; 3. Bassecourt 8-11; 4. Montfaucon a 9-11; 5. Soyhières 9-11; 6. Courtételle 9-10; 7. Boécourt b 9-6; 8. Develier b 8-3; 9. Courfaivre a 9-3; 10. Bourrignon b 7-1.

GROUPE 22

1. Boécourt a 9-17; 2. Glovelier 10-16; 3. Develier a 10-15; 4. Pleigne 10-13; 5. Movelier 10-12; 6. Delémont d 10-9; 7. Cornol 9-8; 8. Bourrignon a 9-7; 9. Saint-Ursanne 10-7; 10. Courgenay b 9-1; 11. Courfaivre b 10-1.

GROUPE 23

1. Bure a 10-17; 2. Porrentruy 9-15; 3. Lugnez a 10-15; 4. Courtéodoux 9-14; 5. Fontenais 9-12; 6. Courtemaiche 10-11; 7. Coeuve a 10-10; 8. Bonfol 8-2; 9. Chevenez b 9-2; 10. Alle b 9-2; 11. Vendlin-court b 9-2.

GROUPE 24

1. Alle a 10-18; 2. Courgenay a 10-16; 3. Vendlincourt a 9-15; 4. Chevenez a 10-15; 5. Damvant 10-11; 6. Grandfontaine 10-10; 7. Boncourt 9-7; 8. Fahy 10-5; 9. Coeuve b 10-5; 10. Bure b 10-4; 11. Lugnez b 10-2.

JUNIORS C: Bienne - Buren 1-0; Grunster - Port 3-0; Hermrigen - Taeuffelen 4-1; Anet - Aarberg 3-1; Azzurri - Mâche 3-1; Boujean 34 - Nidau 7-0; Ceneri - Etoile 3-0; Orpond - Perles 1-5; Tavannes - Reconvilier 1-1; Court-Tramelan 2-4; Courroux - Corgémont 7-0; Delémont b - Les Breuleux 18-1; Montsevelier - Courtelary 8-0; Fontenais - Courfaivre 1-2; Courgenay - Cornol 1-1; Boncourt - Saint-Ursanne 13-0; Bure - Damvant 5-0; Chevenez - Bonfol 4-2.

JUNIORS D: Grunster - Lyss 0-3 par forfait; Aegerten b - Etoile 1-4; Aurore b - Port 6-1; Corban - Moutier b 0-3; Courroux - Vicques 2-1; Delémont - Courrendlin 2-7; Glovelier - Courtételle 4-1; Azzurri - La Neuveville 5-1; Aarberg - Aurore 0-3; Buren - Bienne b 1-0; Boujean 34 - Longeau 0-1; Reconvilier - Corgémont 6-0; Bévillard - Le Noirmont 0-2; Reuchenette - Tavannes 5-2; Cornol - Courtéodoux 7-0; Fontenais - Boncourt 0-1.

Coupe cantonale des vétérans (troisième tour): Saint-Imier - Grunster 0-6; Taeuffelen - Zollikofen 6-1; Schüpfen - Madretsch 1-1, Madretsch vainqueur aux pénalités; Aegerten - Poste Berne 3-2; Aurore - Kœniz III 4-1; Kirchberg II - Perles 1-3; Sumiswald - Dotzigen 2-1; Langenthal - Boujean 34 0-3.

Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours où ont été introduites quatre rencontres de hockey sur glace de LNA, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

1. Arosa	—	Bienne	1	X	2
2. Berne	—	Davos	5	3	2
3. Fribourg Gottéron	—	Lausanne	7	2	1
4. Langnau	—	Kloten	5	3	2
5. Chênos	—	Nordstern	5	4	1
6. Chiasso	—	Sion	4	3	3
7. Bellinzzone	—	Altstätten	6	3	1
8. Bâle	—	Martigny	8	1	1
9. Saint-Gall	—	Neuchâtel Xamax	4	3	3
10. Grasshoppers	—	Young Boys	5	3	2
11. Bulle	—	Zurich	2	2	6
12. Lausanne	—	Lucerne	4	4	2
13. Breitenbach	—	Soleure	3	4	3

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

VENDREDI 7 novembre à 20 h. 30
GALA UNIQUE ET EXCEPTIONNEL

BALLET CLASSIQUE NATIONAL D'ESPAGNE

Directeur artistique: **VICTOR ULLATE**

Au programme: VALSES (Sibelius et Ravel). SOLITUDES et deux chorégraphies de Maurice BEJART. SERAIT-CE LA MORT ? et L'OISEAU DE FEU avec VICTOR ULLATE et trente danseurs et danseuses.

Location: à la Tabatière du Théâtre, tél. 039/22 53 53 dès le 30 octobre

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour notre atelier de remontage moderne à Bienne, un

chef de chaîne

- Nous demandons:
- formation technique en horlogerie
 - expérience dans l'assemblage de mouvements ancrés
 - bonnes dispositions pour la conduite et la formation d'une équipe de travail
 - initiative et enthousiasme.

Nos conditions d'engagement correspondent aux qualifications requises.

Nous attendons vos offres avec les documents habituels sous chiffres 80- 182 aux Annonces Suisses SA, 2500 Bienne.

DIABÉTIQUES, adhérez à l'

0035

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DU DIABÈTE

Case postale 894 - 2301 La Chaux-de-Fonds



A. BASTIAN

1032 Romanel-sur-Lausanne
Tél. 021/35 01 94 - 20 00 40
TUBAGE DES CHEMINÉES

Réfection de cheminées par cheminage extérieur, sans joints, avec tube flexible en acier CHROME-NICKEL V 5 A. S'introduit facilement par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire.

83-7038

10 ANS DE GARANTIE. Economie de combustible: 10 à 20%. DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT. Agence exclusive pour la Suisse romande et le Tessin.

DENNER

économie garantie!

valable dès le 6.11.80

Planta Margarine



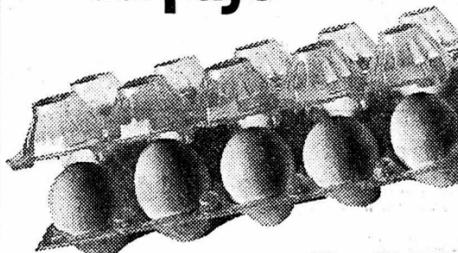
2 x 250 g
~~2.95~~ **2.65**

Farine fleur



1 kg ~~1.10~~
-.95

Oeufs frais du pays



10 pièces
~~2.95~~ **2.25**

VEGATINA GOLD Margarine



avec 10% beurre 250 g **1.20**

Pur miel de fleurs étranger



850 g
4.15
(100 g - .49)

Lait entier



upérisé
homogénéisé

1 litre
1.25

- Tobler Masse à glacer 125 g **1.50**
- Tobler Streusel clair ou foncé 100 g **1.30**
- Tobler Chocolat en poudre 200 g **3.15**
- Oetker Poudre à lever 90 g **1.30**
- Oetker Sucre vanillé 65 g **1.30**
- Cailler Cacao 200 g **3.30**

- Bernrain Chocolat de ménage 400 g **3.95**
(100 g - .99)
- Raisins sultans 250 g **1.30**
- Noisettes 185 g **1.75**
(100 g - .95)
- Noisettes moulues 185 g **1.85**
(100 g 1.-)
- Amandes 165 g **1.75**
(100 g 1.06)
- Amandes moulues 165 g **1.75**
(100 g 1.06)



dixan

Parfait pour le pré-lavage et le lavage

5 kg
~~15.45~~ **13.45**

Johnson FORCE



le nettoyant superactif pour fours et grils Nouveau! Utilisation à chaud et à froid
Classe de toxicité 5S observer la mise en garde sur l'emballage

450 g ~~4.25~~ **3.45**
(100 g - .77)



Gload -rafraîchisseur d'atmosphère

44-52

3 parfums agréables et discrets agit durant des semaines

150 g ~~1.95~~ **1.65**
(100 g 1.10)

HÔTEL BELLEVUE, Les Hauts-Geneveys, tél. 038/53 19 55

cherche pour tout de suite ou à convenir

sommelière

si possible connaissant les deux services.

Eventuellement débutante serait mise au courant.

Nous cherchons pour début décembre ou date à convenir.

COURTEPOINTIÈRE-vendeuse

qualifiée

S'adresser à

Marcel Jacot formes nouvelles s.a. rue Neuve 1 tél. 039/22 25 51

27410

Nous cherchons pour renforcer notre département expédition

jeune homme

(25-30 ans) consciencieux, pour préparation des envois et des formalités d'exportation.

Travail intéressant et place stable.

Entrée: immédiate ou à convenir.

Prendre contact téléphoniquement avec Mlle Chodat (039/22 29 64)

ALBERT FROIDEVAUX & FILS Promenade 2 CH 2300 La Chaux-de-Fonds

au printemps

cherche

EMPLOYÉE

de BUREAU

à mi-temps

pour les matins de 7 h. 30 à 11 h. 30.

Congé le samedi

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01.

27452

CORSO
22 25 50

LE FILM ÉVÉNEMENT D'ALAIN RESNAIS

GÉRARD DEPARDIEU - NICOLE GARCIA - ROGER-PIERRE

Deux hommes, une femme
Trois générations différentes
Trois milieux différents
Une rencontre qui bouleversera leur vie

soirée à 20 h. 30
matinée à 15 h.
samedi - dimanche

NON ONCLE D'AMÉRIQUE

Ce film reflète notre comportement dans les différentes étapes de la vie d'aujourd'hui

Dès 16 ans

CORSO

GUILDE DU FILM
16 ans

**SAMEDI
DIMANCHE**
à 17 h. 30

**ANTHONY QUINN
DOMINIQUE SANDA
FABIO TESTI dans un film
de MAURO BOLOGNINI**

SANG, PASSION ET SÉDUCTION

ou l'héritage des Ferramonti

Dans la Rome du début du siècle
une fille ambitieuse recueille
les fruits d'une intrigue ourdie
par tous les moyens...

E D E N

22 18 53
16 ans



C'est à hurler de rire... C'est joyeux...
et c'est farci de situations désopilantes
plus cocasses les unes que les autres !

**ROBERT CASTEL - ANTOINETTE MOYA
JACQUES LEGRAS - MICHEL CRETON**

L'humour noir au service de l'émancipation
de la femme au foyer !

1re VISION

DÈS CE SOIR

SOIRÉES à 20 h. 30
SAMEDI-DIMANCHE MATINÉES à 15 h.

SAMEDI-DIMANCHE à 17 h. 30

A l'heure du triomphe
de "MANHATTAN",
une cure de jeunesse
et de bonne humeur...
Gérard Lenne - TÉLÉ 7 JOURS

WOODY ALLEN

PRENDS
L'OSEILLE
ET TIRE-TOI !
"TAKE THE MONEY AND RUN"

Parlé français - 16 ans

VENREDI-SAMEDI à 23 h. 15
LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h. 30

20 ans
révolus

ÉDUCATION AMOUREUSE

(Die Liebesvögel) - 1re vision

STRICTEMENT
POUR
PUBLIC AVERTI

PLAZA
22 21 23

2e SEMAINE

soirées à 20 h. 30
matinées à 17 h.
samedi - dimanche

RÉALISÉ PAR UN DES MEILLEURS SPÉCIALISTES DU FILM D'ACTION... ANDREW MAC LAGLEN

bénéficiant d'une «brillante» interprétation internationale

GREGORY PECK ROGER MOORE DAVID NIVEN



LE COMMANDO DE SA MAJESTE



UNE AFFAIRE DE CONTRE-ESPIONNAGE HAUTEMENT PASSIONNANTE...

ADMIS DÈS 12 ANS
aux matinées et
samedi soir

PLAZA
Tél. 22 21 23

Admis dès 7 ans

**SAMEDI
DIMANCHE**
à 15 h.

Le nouveau Walt Disney
**BETTE DAVIS
CHRISTOPHER LEE**

LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE

Ils reviennent de la
«Montagne ensorcelée»...
avec des pouvoirs encore
plus fantastiques !

S C A L A

22 22 01



JEUDI, VENDREDI à 20 h. 45
SAMEDI, DIMANCHE à 17 h. 30

Prolongation de

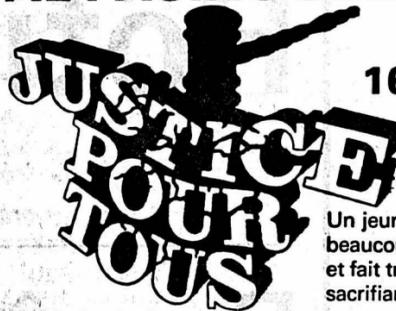
MAD MAX

Sur les routes, où apparaît le gang
des motards, règne la terreur. Un
seul ose lutter

16 ans

De SAMEDI à MERCREDI à 20 h. 45
Matinées: sam., dim. à 15 h.

AL PACINO dans



16 ans

Un jeune avocat s'attaque à
beaucoup plus fort que lui
et fait triompher sa cause en
sacrifiant sa carrière



abc

centre de culture

Serre 17, tél. 039 23 72 22

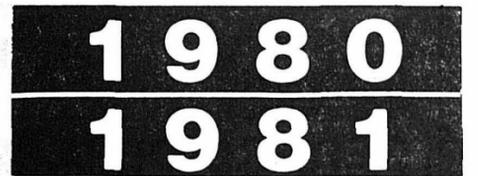
20 h. 30, location ouverte au café abc, tél. (039) 22 21 40

20 h. 30
Location
dès 19 h. 45
Guilde du Film
16 ans

LA MAMAN ET LA PUTAIN
de Jean Eustache, avec Bernadette Laffont,
Jean-Pierre Leaud. Irracontable et autobiogra-
phique à l'évidence, ce film est une longue liti-
nie sur la difficulté de vivre quand on est jeune,

découvert et pauvre vivant à Saint-Germain-des-
Prés. Il y a donc bien une histoire, mais la mise
en scène permet à chacun de faire sa propre in-
terprétation.

Prochainement:
L'HOMME-OISEAU
spectacle de Rainer Wettler
Vendredi 14 novembre



DUPLI-COLOR
pour réparer vous-même les égratignures de votre voiture
«DUPLI-COLOR CENTRE»
DROGUERIE DU MARAIS
P. Jeanneret
LE LOCLE

VOUS AVEZ UN **CADEAU A FAIRE ?**
Alors rendez-vous directement à la bonne adresse
Diane
boutique
D. JeanRichard 14
2400 Le Locle

L'ART du MEUBLE
E. ZWAHLEN (039) 31.38.85.
MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX
LE LOCLE
Rue de France 4

La bonne adresse
Eric ROBERT TV
TV - RADIO - Hi-Fi - DISQUES
Le Locle
Tél. (039) 31 15 14
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 55 88

Chapuis S. A.
Combustibles
Révisions de citernes
LE LOCLE
Téléphone (039) 31 14 62

Football: programme du week-end

Ligue nationale B

La Chaux-de-Fonds - Kriens 14 h. 30 dimanche

Ire ligue

Boudry - Binningen 14 h. 30 dimanche

Interrégionaux A 1

La Chaux-de-Fonds - Sion

Interrégionaux B 1

NE Xamax - Bienne 16 h. samedi

Interrégionaux C 1

La Chaux-de-Fds - Subingen

Interrégionaux B 2

Le Locle - Malley
Béroche - NE Xamax 2

Interrégionaux C 2

Ticino - Le Parc 13 h. 45 dimanche
Boudry - Estavayer 15 h. samedi
Le Locle - Bienne 2

Ile ligue

Cortailod I - Béroche I 17 h. samedi
Marin I - Etoile I 14 h. 45 dimanche
Le Locle I - Serrières I
Floria I - Bôle I 14 h. 30 samedi
Saint-Blaise I - Saint-Imier I 9 h. 45 dimanche
Geneveys-s/Cof. I - Hauterive I 15 h. dimanche

IIIe ligue

L'Areuse I - Auvernier I 15 h. dimanche
La Sagne I b - Boudry II 14 h. 30 dimanche
Travers I - Colombier I
Ticino I - Couvet I 15 h. 30 dimanche
Corcelles I - Fleurier I 14 h. 30 dimanche
Châtelard I - Le Locle II 14 h. 30 dimanche
Audax I - La Sagne I a 14 h. 30 dimanche
NE Xamax II - La Chaux-de-Fds II 14 h. 45 dimanche
Le Parc I - Cressier I
Deportivo I - Le Landeron I 14 h. 30 dimanche
Sonvilier I - Fontainemelon I 14 h. 30 dimanche
Helvetia I - Marin II 10 h. dimanche

IVe ligue

Centre Portugais I - Châtelard II 10 h. dimanche
Comète I b - Colombier II 9 h. 45 dimanche
Bôle II - Corcelles II 14 h. 30 dimanche
Gorgier I - Espagnol I 9 h. 15 dimanche
NE Xamax III - Cortailod II a
Chaumont I - Coffrane I 9 h. 15 dimanche
Le Landeron II - Marin III 14 h. 30 dimanche
Lignières I - Comète I a 9 h. 45 dimanche
Pal Friul I - Cornaux I 14 h. 30 dimanche
Salento I - Buttes I 14 h. 30 dimanche
Dombresson I - Saint-Sulpice I 14 h. dimanche
Fleurier II - Blue-Stars I 9 h. 45 dimanche
Fontainemelon II - Travers II 9 h. 45 dimanche
Môtiers I - Geneveys-s/Cof. II 14 h. 30 dimanche
Etoile II - Superga II 9 h. 45 dimanche
La Chaux-de-Fds III - Les Bois I
Ticino II - Les Brenets I 15 h. 20 samedi
Centre Espagnol I - Floria II
St-Imier II - Les Ponts I b 14 h. 30 dimanche

Ve ligue

Couvet II - Auvernier II 15 h. 30 samedi

La Sagne II - Gorgier II 15 h. samedi

Le Locle III - Bôle III

Les Brenets II - Dombresson II 10 h. dimanche

Blue-Stars II - Colombier III 9 h. 45 dimanche

Serrières II - Les Bois II 20 h. 15 ce soir

Le Parc II - Cornaux II

Chaumont II - Cressier II 10 h. dimanche

Sonvilier II - Helvetia II 14 h. dimanche

Juniors A

Auvernier - Comète 14 h. 45 samedi

Fontainemelon - Hauterive 13 h. 30 dimanche

Béroche - Serrières

Audax - Marin 16 h. 15 samedi

Saint-Imier - Etoile 14 h. 45 samedi

Le Locle - Le Parc 13 h. 30 samedi

Juniors B

Audax - Serrières 13 h. samedi

Colombier - Châtelard 16 h. 15 samedi

NE Xamax - Cortailod 14 h. 15 samedi

Couvet - Corcelles 13 h. 45 samedi

Fleurier - Fontainemelon 13 h. 30 samedi

Marin - Saint-Blaise 16 h. 45 samedi

Cressier - Hauterive

Les Ponts - Saint-Imier 15 h. 15 samedi

Deportivo - Sonvilier 16 h. 30 dimanche

Juniors C

Bôle - Béroche 14 h. samedi

Gorgier - Auvernier 14 h. samedi

Colombier - Cortailod 14 h. 45 samedi

Audax - Dombresson 14 h. 40 samedi

NE Xamax I - Serrières 13 h. 30 samedi

Corcelles - Comète 14 h. 30 samedi

Saint-Blaise - Lignières 14 h. 30 samedi

Marin - Le Landeron 15 h. samedi

Cressier - Hauterive

Les Ponts - NE Xamax II 13 h. 45 samedi

Travers - Fleurier

La Sagne - Fontainemelon 13 h. 30 samedi

La Chaux-de-Fds - Geneveys-s/Cof. 13 h. samedi

Deportivo - Etoile I 13 h. samedi

Lé Parc - Etoile II

Juniors D

Colombier - Béroche 13 h. 30 samedi

Cortailod - Boudry I 15 h. 30 samedi

NE Xamax I - Châtelard 15 h. 15 samedi

Comète - NE Xamax II 14 h. samedi

Fontainemelon - Fleurier 14 h. samedi

Marin - Hauterive 13 h. 30 samedi

Le Landeron - Boudry II 14 h. samedi

Saint-Blaise - Cornaux 10 h. 30 samedi

Geneveys-s/Cof. - La Chx-de-Fds 14 h. samedi

Saint-Imier - Etoile 13 h. 30 samedi

Le Parc II - Ticino

Talents LN juniors D

NE Xamax - Granges 16 h. 30 samedi

La Chaux-de-Fonds - NE Xamax mercredi

Vétérans

Etoile - La Chaux-de-Fds 14 h. 30 samedi

Le Parc - Boudry

Les Brenets - Superga 20 h. ce soir

Le Locle - Fontainemelon 20 h. ce soir



Mercedes



Renault

Garage

Ruckstuhl S.A.

F.-Courvoisier 54, tél. 039/23 52 22
LA CHAUX-DE-FONDS

LEU
Ernest LEU - machines de bureau
LA CHAUX-DE-FONDS

BAR Restaurant "BEL-ETAGE"
on y goûte ses spécialités :
SCAMPI PROVENÇALE
TOURNEDOS
AU POIVRE VERT
PAELA DEL PESCADOR
« ses flambés »
Fermé le lundi Famille J. Robert

UNIPHOTO SA
Photo - Ciné
Nicolet La Chaux-de-Fonds
Curchod Le Locle
Schneider Cernier
Moret Saint-Imier
PRIX - SERVICE - QUALITÉ

NOUVEAU TORRENTE
EAU DE TOILETTE
AFTER SHAVE - SAVON
POUR HOMMES
B BOUTIQUE BARBIZOU
PARFUMERIE DUMONT
Avenue Léopold-Robert 53
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 22 44 55



fraicheur MIGROS

fraicheur proverbiale

Rôti de porc

épaule **les 100 g.** (au lieu de 1.30)

1.15

Ragoût de porc

les 100 g.

1.-

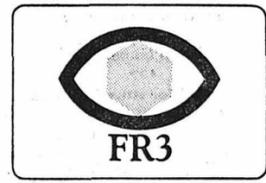
(au lieu de 1.20)

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

Jeudi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	romande	TF1	FR3
12-14 h	 TV romande à 21 h. 15: Perceval le Gallois	12.15 Réponse à tout: Jeu 12.30 Midi première: Variétés 13.00 Actualités 13.35 Télévision régionale 13.50 Objectif santé	12.05 Passez donc me voir: Philippe Bouvard 12.29 Feuilletton: Les Amours des Années folles 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: Critiques et réponses
14-16 h	15.35 Point de mire: Programmes radio 15.45 Vision 2: Reprise 15.45 Meeting aérien de Bex 1980	14.00 Les Quatre Fantastiques: Dessin animé 14.20 Croque-vacances 14.25 Bricolage: Pochoir et bruine sur tissus (1) 14.40 Portrait d'arbres: Le sapin 14.50 Une Famille Ours au Far West 15.10 Les Harlem Globetrotters: Dessin animé 15.30 En direct du Sénat Débat sur le projet «Sécurité et libertés»	14.00 Aujourd'hui Madame Maigrir à tout prix - Régimes amaigrissants 15.05 Série: Drôles de Dames 9. Kelly entend des Voix 15.55 L'invité du jeudi: Francis Perrin Extraits du spectacle «J'suis bien», de Francis Perrin, en tournée en Suisse - Il s'entretient avec Robert Benzi, Alphonse Boudard, Wolinski, Cabu
16-19 h	16.35 Les petits plats dans l'écran: Pêches pâtisseries 17.00 Escapades: de Pierre Lang 17.30 Téléjournal 17.35 L'Agence Labricole: Aujourd'hui: Le Bijou maya 18.00 Courrier romand Spécial Jura bernois 18.25 Pour les petits: Les Pilis 18.30 Les Amours de la Belle Epoque: Aimé son Concierge: Série 18.50 Un jour, une heure: Informations	17.55 TF quatre 18.20 L'île aux enfants 18.25 Jeu: Avis de recherche	17.20 Fenêtre sur... «The American Center» à Paris 17.52 Récré A2: Enfants 18.30 C'est la vie 18.50 Des chiffres et des lettres
19-24 h	19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Faites vos mots 20.15 Reportage: Temps présent: Fribourg - Pékin: La Longue Marche de la Landwehr 21.15 Prière d'insérer Henri Guillemin présente «Les Trois Derniers Chagrins du Général», d'Anne et Pierre Rouanet 21.20 Perceval le Gallois: Un film d'Eric Rohmer avec André Dussolier, Marc Eyraud et Fabrice Lucchini 23.35 L'antenne est à vous «Terre des Hommes - Genève» 23.55 Téléjournal	19.10 Une minute pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.40 Jeu: Les paris de TF1 20.00 Actualités 20.30 Série: Les Chevaux du Soleil Le Maître de la Mitidja. Avec: Catherine Rouvel, Gilles Segal, Jacques Frantz, Wolfried Lier, Goetz George 21.25 L'événement: Actualités 22.25 Documentaire: Les imagiers du XIXe siècle 23.25 Actualités	19.20 Actualités régionales 19.45 Emission réservée aux grands partis politiques L'Assemblée parlementaire: Le Sénat 20.00 Journal 20.35 Jeudi cinéma 20.40 Le Corniaud: Un film de Gérard Oury Avec: Bourvil, Louis de Funès, Venantino Venantini, Beba Loncar, Alida Chelli, Henri Genès, Grosso et Modo 22.30 Jeudi cinéma: Magazine du cinéma Les jeux, avec Bernadette Lafont et Yves Robert - Le magazine du cinéma - Les résultats du concours 23.30 Journal

TF 1 à 22 h. 25
Imagiers du XIXe siècle
A travers les promenades et les rêveries d'un bibliophile, on découvre le talent des imagiers du XIXe siècle dans l'édition.
Diverses séquences conduisent à Paris dans les multiples librairies du VIe arrondissement et à la bibliothèque de la fondation Marmottan à Boulogne.
Ces recherches ont amené Gilbert Vilhon à redécouvrir le célèbre Hedzel, à travers ses lettres, éditeur des principaux auteurs du XIXe siècle: Alfred de Musset, George Sand, Jules Verne, Honoré de Balzac...
Pour Hedzel les imagiers jouaient un rôle important. Leurs dessins permettaient d'appréhender rapidement le sujet d'un livre avant de le lire dans le détail.
Gavarni, Gustave Doré et Grandville ont acquis une part de leur célébrité dans ce travail que l'on aurait aujourd'hui trop tendance à oublier.



18.00 Horizon
18.30 FR3 Jeunesse
La ronde des sabots: Promenade en Flandre. - Ki Ke Koi: La Polynésie
18.55 Tribune libre

19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Hector et Victor: Dessin animé
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 Cycle Yves Montand: Les Routes du Sud: Un film de Joseph Losey
Avec: Yves Montand, Miou-Miou, Laurent Malet, France Lambert, José-Luiz Gomez
22.10 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE
16.00 Rendez-vous
16.45 Pour les enfants
17.15 TV scolaire
17.45 Gschichte-Chischte

Radio Suisse romande 2 à 20 h.
Opéra non stop

Inspiré d'une pièce à succès de deux spécialistes français de la cuisine feuilletonesque au siècle passé, «Adriana Lecouvreur» met aux prises quelques personnages scintillants d'une époque libertine: on nous y reporte aux premières années du règne de Louis XV, juste après la Régence, en compagnie de figures telles que l'héroïne, l'une des grandes artistes de l'histoire de la Comédie-Française et le Maréchal de Saxe...
Créé le 6 novembre 1902 à La Scala, cet opéra capital du vériste (bien tempéré) Francesco Cilea se distingue par l'envergure et l'inflexion volontiers élégiaque de ses airs, par un certain raffinement orchestral, enfin par des qualités scéniques auxquelles il doit sans doute son durable succès.
Il occupe la majeure partie d'une soirée lyrique multiple, dans une superbe distribution où l'on remarque Renata Scottò (présente dans la séquence introductive «Des disques, une voix»), à côté de Placido Domingo, Elena Obrazova, Sherrill Milnes, Giancarlo Luccardi..., de l'Ambrosian Chorus et du Philharmonica Orchestra, direction James Levine.
Autre bel ouvrage à l'affiche: «Luisa Miller», dernière réalisation schillérienne de Verdi, qui, remontant à 1849.

17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.30 Sports en bref
18.40 Point de vue
19.00 Nuits et jours
19.30 Téléjournal
20.00 Die Abfahrer
21.40 Schauplatz
22.25 Téléjournal
22.35 Quand l'amour meurt

SUISSE ITALIENNE
18.00 Pour les tout-petits
18.05 Pour les jeunes
18.40 Téléjournal
18.50 That's Hollywood
19.20 Tandem
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Cose di Cosa Nostra
22.10 Deuxième soirée
23.00 Téléjournal
23.10 Jeudi-sports

ALLEMAGNE 1
16.10 Téléjournal
16.15 La peur de la pauvreté
17.00 Pour les enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 L'armée fédérale d'Allemagne après 25 ans
21.15 Magazine de variétés
22.00 Torfrock
22.30 Le fait du jour
23.00 Konrad Klapheck
23.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 2
16.30 Parler et faire parler
17.00 Téléjournal
17.10 Grisu le petit dragon
17.40 Plaque tournante
18.20 Kreuzfahrten eines Globetrotters
19.00 Téléjournal
19.30 Dalli Dalli
21.00 Téléjournal
21.20 Ici Bonn
22.20 Das höchste Gut einer Frau ist ihr Schweigen
23.45 Téléjournal

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
12.05 Le Parlemensonge. 12.20 Le

croquis. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps.

16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.05 Titres de l'actualité. Les faits du jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Fête... comme chez vous. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Le compte-gouttes. 22.50 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Opéra. Des disques, une voix. 20.30 Opéra-Mystère. 20.45 Luisa Miller. 21.30 Gazette lyrique internationale. 21.35 Adriana Lecouvreur. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE
14.00 Musiques. 18.02 Six-huit. 20.00 Concours international de guitare. 20.30 Cycles symphoniques. 23.00 Ouvert la nuit.

VENDREDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin, 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute océanographique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Sauté-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La musardise. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.

A VOIR
Francis Perrin, l'invité du jeudi

Antenne 2 à 15 h. 55
On a eu l'occasion de l'applaudir récemment à La Chaux-de-Fonds. On aura plaisir à le retrouver cet après-midi sur le petit écran.
Pas de saison sans que Francis Perrin à 32 ans ne donne une preuve différente de son talent et de la diversité de son métier. Au théâtre, c'est un presque «one man show» qui le conduit en tournée; à la Télévision, il sera en janvier «Le Mythomane» dans un feuilleton qu'a tourné, pour Antenne 2, Michel Wynn; il aura l'été prochain, la responsabilité d'un festival classique consacré à Molière. On a vu Francis Perrin cet été dans une fantaisie télévisée, le revoici l'invité du jeudi, convié par Jean Lanzi à révéler quelques faces peu connues de sa personnalité.
On le suit en tournée, en Suisse, avec son spectacle «J'suis bien». Il a pris la route avec son épouse Laurence, à bord de sa voiture équipée en quadriphonie, et roule du Nord au Sud en écoutant «plein pot» sa sélection d'airs d'opéras.
Francis Perrin aurait aimé être chef d'orchestre. Il s'entretiendra avec Roberto Benzi qu'il rencontre pour la première fois; il voudrait écrire, et demandera conseil à Alphonse Boudard, qui est l'auteur du scénario de la série télévisée que l'on attend. S'il dessinait, ce serait comme Wolynski, scénariste du film de Claude Confortes que Francis Perrin vient de terminer à Paris.
Ce qui nous vaudra d'avoir sur le

plateau de l'Invité, non seulement le polémiste en dessins habituel, Cabu, mais aussi l'auteur du «Roi des c...». Belle compétition (amicale) en perspective! Quand aux loisirs, opéras mis à part, ils sont centrés sur le cinéma américain - c'est en imitant Jerry Lewis que Francis Perrin a passé son concours de sortie du conservatoire, il y a huit ans - et il a monté au théâtre «une aspirine pour deux» inspiré de Woody Allen.
Il y a aussi le tennis, et la course à pied, deux spécialités où on demandera au sportif de juger son style...
Des trente sketches qu'il a interprétés dans son show, on verra «l'automobile américaine» et «le téléphone». Et pour ne pas arrêter le mouvement perpétuel de Francis Perrin, précisons que, le mercredi soir, le comédien aura joué à Lyon, sera venu en avion à Paris pour cet «Invité» et reparti dès la fin du programme pour être en scène, de nouveau le jeudi à Lyon.
Et Francis Perrin aime «la parisienne», la chanson surréaliste et humoristique de Marie Paule Belle, qui sera son invitée dans le domaine des variétés. Peut-être chantera-t-elle aussi pour le comédien «les pantins travestis», pour essayer de démasquer l'Arlequin qui se cache derrière tous les masques.
L'oreille fine à la Radio romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Blue rondo à la Turk.

LA CHAUX-DE-FONDS

La vie des sociétés locales

Chœur mixte Eglise réformée. - Mardi 11, 19 h. 45, répétition au presbytère. Etude du «Magnificat» de Bach et des chants pour les cultes de l'Avent.

Chœur d'hommes «La Pensée». - Ce soir, 20 h. 15, répétition générale, salle Saint-Pierre.

Chorale L'Avenir. - Répétition vendredi 7, 20 h. 30, au local Café d'Espagne.

Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin, Pradières et Joux-du-Plâne ouverts. Vendredi 7 novembre, à 20 h. 15, assemblée mensuelle au local. - Mercredi 12 novembre, à l'Aula des Forges, à 20 h., films de montagne présentés par P. Gremion.

Contemporaines 1927. - Match au loto, vendredi 7, 20 h., Cercle de l'Union. (3 lots, val. 10 fr.).

Contemporaines 1933. - Vendredi 7, 20 h., loto au Restaurant du Grand-Pont. (Ne pas oublier vos 3 lots).

Contemporaines 1935. - Jeudi 6, rendez-vous, 20 h., au Restaurant du Théâtre.

Contemporaines 1914. - Pour rappel, mardi 11, match au cartes au café du Parc de l'Ouest.

Contemporaines 1933. - Vendredi, souper de fin d'année, Restaurant du Grand Sommartel. Départ Place de la Gare, 19 h. Inscription auprès du président, tél. 23 71 87 jusqu'au jeudi à midi.

Contemporaines 1942. - Dès le 1er jeudi de novembre, le stamm aura lieu au Cercle de l'Ancienne, Jaquet-Droz 43, dès 19 h. 30, au Carnozet.

La Cécilienne. - Répétition mercredi 12, 20 h. 30, Cercle catholique.

La Jurassienne (section FMU). - Course. Les Ponts-de-Martel - Solmont - Rochers-de-Tablette, retour par Rochefort-Chambrelin. Samedi 8, Départ, 9 h. 04. Inscriptions: Vendredi 7, 18 h., devant la gare. Les org.: W. Grosclaude - L. Ducommun. Balisage: Loïpe du Valanvron. Samedi 15. Rendez-vous, 8 h. 30, devant le collège du Valanvron. Assemblée générale 1980: Mercredi 3 décembre, au sous-sol de l'église des Forges, 20 h. 15. Gymnastique: les jeudis de 18 à 20 h. et de 20

à 22 h. pour nos aînés. Les deux groupes à Beau-Site.

Scrabble-Club. - Vendredi 14, souper de fin d'année, au Britchon, 19 h. 30. Inscriptions: tél. 22 14 52.

Société d'éducation cynologique. - Entraînement, samedi de 14 à 16 h, terrain Igesa. Mercredi dès 19 h., parc de Jumbo.

Union chorale. - Mardi 11, Ancien Stand, 19 h. 30 partielle pour les basses, 20 h. 15 répétition d'ensemble.

Assemblée du club de pétanque les Meuqueux

C'est le 30 octobre au Restaurant du Lion, sous la présidence de M. J.-F. Goly que s'est tenue l'assemblée générale annuelle du club de pétanque les Meuqueux.

M. J.-F. Goly après quatre années de présidence a présenté sa démission. M. J. Raffini, en a profité pour le remercier chaleureusement au nom de tous les membres. Dans le rapport de gestion, les comptes pour l'année 1980 se présentent avec un léger bénéfice. Quant au classement du meilleur joueur de pétanque de l'Association cantonale neuchâteloise, à nouveau le club a fait une excellente saison, puisque 23 joueurs ont obtenu des points dans le rapport établi par la commission technique du canton.

Sur les 411 joueurs licenciés que compte l'ACNP, 202 ont été classés en fonction de leurs résultats, obtenus lors des 28 compétitions officielles de l'année. Le club de pétanque des Meuqueux a obtenu le quatrième rang sur quatorze que compte l'ACNP, classant respectivement les joueurs suivants: 3e rang M. Jean-Pierre Froidevaux, 12e rang M. Louis Schneider; 20e rang M. Celestino Musso; 22e rang MM. Joseph Raffini, Lucien Cavalier; 33e rang M. Cornice Vincent; 47e rang M. Georges Schneider; 54e rang M. Malte Von Dincklage; 70e rang M. Gilbert Junod; 75e rang M. Ariste Vuilleumier, etc.

Suite à la démission du président M. J.-F. Goly, un nouveau comité a été formé. M. Louis Schneider qui après avoir fonctionné durant six ans au comité de l'ACNP et à la commission technique, reprend le poste de président, M. J.-P. Froidevaux vice-président, Mlle Danièle Galley secrétaire, M. Olivier Thomi caissier, MM. Gilbert Junod, Ariste Vuilleumier et J.-Ph. Thomi assesseurs.

En ce qui concerne l'activité 1981, le club organisera à nouveau la Coupe de Noël et la Coupe C. Mélan, puis le 15 février 1981 le concours en salle en triplettes. De plus une candidature sera déposée pour l'organisation du championnat ACNP à tête à tête pour le mois d'août 1981.

mémento

Ancien Stand: 14-22 h., Salon chauxois. Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 17 h.

Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.

Vivarium: 14-17 h. Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h. Musée des beaux-arts: fermé jusqu'au 15.11.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Maison-Monsieur: sculptures de Ch.-M. Hirschy, 14-19 h.

Cimaise: exp. Giand'oloni Masoni, 16-19 h. Galerie Manoir: Fred Perrin, 15-19 h. Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h. Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing. Club 55: Dancing, attractions.

Le Domino: Cabaret-Attractions. La Boule d'Or: Bar-dancing. ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h. Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.

Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30. Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.

Ludothèque, Serre 3: Mardi 16-19 h.; jeudi 16-18 h. Boutique 3e âge: (Temple-All. 23), lundi à vendredi, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge. Paix 70, 14-18 h. Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h. SOS Alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87. Alcoologiques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.

Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37. La Main-tendue: No 143. 20'd'attente. Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 1, rue Neuve 9. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75. Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26. Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80. Police secours: tél. No 117. Feu: tél. No 118.

Pour les cinémas, voir page 27.

communiqué

Cercle Catholique: Aujourd'hui, 20 h., loto de la Société des sapeurs-pompiers.

Club des Loisirs: Jeudi 6, Maison du Peuple, 14 h. 30, 2e étage, une politique communale pour l'avenir de notre ville, entretien M. Francis Matthey, président de la ville. Groupe promenades: les mois d'hiver, rendez-vous tous les vendredis, 13 h. 10, à la gare.

Cabaret de la rue Fritz: Les Quidams présentent leur spectacle «... même l'avenir n'est plus ce qu'il était...» à la Galerie-atelier Fernand Perret, Fritz-Courvoisier 11, vendredi et samedi, 20 h. 45.

état civil

MERCREDI 29 ET JEUDI 30 OCTOBRE

Mariage
Sachot Gérald Robert et Cosandey Lucette Edmée.

Décès
Neuhaus, née Jaquet Rose Alice, née le 17.8.1895, veuve de Jules Henri, dom. Cortailod. - Etienne Jean-Bernard, né le 14.8.1946. - Raboud Maurice Albert, né le 27.1.1926, époux de Jeanne Marie, née Seydoux. - Perret, née Hehlen Bertha, née le 15.1.1907, épouse de Perret William Henri, dom. La Sagne.

France frontière

Pour protéger ses enfants Une Bisontine tue son mari ivrogne

Drame de la misère et de l'ivrognerie dans une petite maison de deux pièces de la périphérie bisontine où vivaient sept personnes, M. et Mme Gronda et cinq de leurs dix enfants.

Charles Gronda, 52 ans, sans profession, passait le plus clair de son temps dans les cafés. Le vin le rendait coléreux. Mardi soir, comme il faisait froid, il était resté à son domicile où après s'être de nouveau enivré, il chercha querelle à ses enfants en les menaçant d'un revolver dont un coup partit ayant pour résultat d'éteindre la lumière. Dans le même temps, Mme Gronda tenta de désarmer son mari, un second coup partit, blessant mortellement le forcené. (cp)

Etablissements Magister à Villers-le-Lac

Bilan déposé

Les Etablissements Magister à Villers-le-Lac, découpage et décollage de pièces pour l'horlogerie, ont déposé leur bilan. Depuis quelque temps, cette entreprise, qui emploie 150 personnes, se trouvait dans une situation financière délicate et, lors d'une réunion paritaire, il avait été indiqué que la restructuration de l'usine se solderait par le licenciement de 40 personnes. Les représentants syndicaux doivent s'entretenir avec le syndicat de la situation nouvelle créée par le dépôt de bilan. Après la décision de France-Ebauches de transférer ses activités à Maîche, ce sera en tous cas un nouveau coup porté au potentiel économique de Villers-le-Lac. (cp)

MONTFAUCON Salle de spectacle
Vendredi 7 novembre et samedi 8 novembre dès 20 heures
GRANDS LOTOS
organisés par les sociétés de gymnastique et football.
Chaque soir 1re passe gratuite
Prix de la carte Fr. 1.-
Pavillon sensationnel:
100 jambons: à chaque passe 1 jambon, paniers garnis
Invitation cordiale 14-80946

AUBERGE DU VERT-BOIS MONT-CROSIN
FERMETURE ANNUELLE
du 7 au 28 novembre

TAXIS EXPRESS
23 44 23
R. Améz-Droz Service jour et nuit

TAPIS D'ORIENT
Sur rendez-vous (039) 22 29 70
Nord 163 - La Chaux-de-Fonds
Mme Firouzeh Miserez-Mir-Emad

Restaurant JUMBO
28-022200
Menu de famille
Jumburger
Pommes frites
2 dl. de FANTA ou de Sprite
1 flan vanille ou chocolat
Fr. 5.-
Menu AVS
sur présentation de la carte avec les menus du jour
2 dl. de FANTA ou de Sprite
et 1 flan, vous seront offert.
Tous les jours flan vanille, chocolat ou diététique **Fr. -50**
Bircher **Fr. 1.50**

Quinzaine des 3 truites
du 28 octobre au 8 novembre 1980
MENU
Gratin de truite saumonée
...
La Truite enchantée
...
La Truite en papillote
...
Crêpes «Mouette» flambées à la liqueur d'orange
A cette occasion nous proposons un choix de vins choisis dans les caves GAY ET OBRIST, VEVEY
Les truites sont livrées par Pisciculture de Cornaux, Ch. GUIBERT et ses FILS SA, 1832 CHAMY-MONTREUX.
Distribution par camions-viviers dans toute la Suisse romande.
Réservez votre table.
Tél. 038/55 14 44 87-301

Aux Rochettes
l'assiette de civet de chevreuil sans os, pâtes maison, Fr. 12.-
Tél. (039) 22 33 12 26853

E. RUCHTI 87-559
Instruments de musique
Vente et réparations
SAINT-BLAISE
Rue des Moulins 5
Tél. (038) 33 49 37

NETTOYAGE DE LA PEAU INSTITUT ROSEMARLENE
Av. L.-Robert 32, tél. (039) 22 54 36 27278

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT VIEIL OR
Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales.
Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie Zöpfl 97, 6004 Lucerne 13951

UN JAMBON TOUTE LES 1/2 heure !
au Restaurant du Sapin à Fornet-Dessous samedi 8 novembre 1980 dès 20 h. dimanche 9 novembre 1980 dès 15 h. et 20 h.

grands matchs au loto
Superbes quines, de vrais fumés de campagne (6 porcs ont été bûchoyés et fumés à la voûte, 24 jambons, lards, épaules, côtelettes, saucisses, spécialités campagnardes, ainsi que des paniers garnis et un grand nombre d'autres prix tout aussi alléchants.
Des matchs à ne pas manquer !
Se recommandent: la Société de Tir Petit-Val le tenancier

Samedi 8 novembre à la Salle de Spectacles, Saint-Imier JOURNÉE PAROISSIALE
Programme
10 h. Ouverture: boutique, thé, café, pâtisserie-maison, vins, bières, eaux minérales
12 h. Bœuf bourguignon, frites, salade
15 h. Accordéon
18 h. Raclette ou jambon chaud, salades
20 h. Soirée récréative: chœurs, cabaret
Vente d'ouvrages, de confitures, tresses, pâtisserie, caramels, canapés. 06-12141
Tombola-surprises, pêche miraculeuse.
Bénéfice: Missions et Fonds des orgues.
La Paroisse réformée vous invite cordialement.

VAC RENE JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

RADIO · TV · HI-FI

NOTRE OFFRE salon chauxois

CHAINE HI-FI SANYO COMPLÈTE AVEC RACK ET HP
1150.-

MISE A L'ESSAI SANS ENGAGEMENT
INSTALLATION GRATUITE

La force de VAC: le prix + le service

PHOTO · CINE · VIDEO

du 5-9 nov. **salon chauxois Ancien Stand**

27197



FRANCHES-MONTAGNES

FRANCHES-MONTAGNES

Assemblée à Soubey des délégués du Syndicat de l'Hôpital et Foyer des Franches-Montagnes

C'est en présence de 17 des délégués des 19 communes membres que le Syndicat de l'Hôpital et foyer Saint-Joseph a tenu son assemblée ordinaire à Soubey. Ces assises étaient présidées pour la première fois par M. Robert Humair, maire des Genevez.

M. Pierre Paupe, président du Conseil de direction de l'établissement de Saignelégier, a ouvert les débats en relevant que 1979 pourra s'inscrire en lettres d'or dans les annales de la maison avec l'inauguration des bâtiments restaurés, l'arrivée de trois nouveaux médecins dans le district, l'acquisition d'appareils et d'équipements techniques modernes, l'engagement d'un infirmier-chef et le renforcement du personnel infirmier spécialisé.

Puis M. Paupe a commenté les comptes 79. Ceux de l'hôpital bouclent avec 2.113.988 francs de charges et 1.520.623 francs de recettes, d'où un excédent de dépenses de 593.365 francs, dont le 80 pour cent est pris en charge par le canton (474.692 francs) et 20 pour cent par les communes du district (118.673 francs). Ce résultat est conforme aux prévisions budgétaires.

Le nombre des journées de malades a augmenté de 1283 par rapport à 1978. Avec 500 malades et 91 vieillards, elles se sont élevées à 17.315 unités. Le coût d'une journée de malade a été de 116 francs en 79, alors qu'il était de 110 fr. en 78, de 85 fr. en 75 et de 27 fr. en 70. Les prestations médicales se sont nettement accrues grâce aux services d'un radiologue à mi-temps et aux divers appareils modernes permettant d'effectuer à Saignelégier de nombreux examens pratiqués auparavant à l'extérieur. La laboratoire est également en plein développement.

Les comptes du Foyer (hospice) bouclent avec 1.095.549 francs de dépenses contre 1.009.147 francs de recettes, soit

un excédent de charges de 86.402 francs qui sera pris en charge par le Service cantonal de l'aide sociale. C'est la première fois que ce compte enregistre un déficit d'exploitation.

Le compte du bâtiment du personnel accuse un bénéfice de 5958 francs et celui de la ferme un excédent de recettes de 1685 francs.

PRÈS DE 6 MILLIONS DE TRAVAUX

Entre 1976 et 1980, le syndicat a investi près de 6 millions de francs pour l'amélioration, la rénovation et l'agrandissement de l'ensemble des bâtiments de l'Hôpital et du Foyer. Après déduction des subventions fédérales et cantonales, c'est un montant de 782.000 francs qui reste à la charge des communes du syndicat, montant ramené à 556.000 francs grâce aux réserves à disposition. La part des communes du Haut-Plateau s'élève donc à quelque dix pour cent des investissements. L'assemblée a décidé de rembourser ces 556.000 francs en dix ans.

L'assemblée a ratifié la vente d'une petite forêt de dix ares au Syndicat d'améliorations foncières de Muriaux,

puis elle a accepté le principe de cession d'une parcelle de 7000 m² environ, dans le secteur de «Sous-les-Craux», en faveur de M. Marcel Aubry qui étudie la possibilité de réaliser un manège pour autant qu'un tel équipement ne se fasse pas dans le cadre du Centre de loisirs. Autre condition, ce manège ne devrait pas être réservé à un usage privé. A noter qu'il serait admirablement bien placé, à quelques centaines de mètres de la halle-cantine du Marché-Concours. Si cette vente se réalise, l'argent obtenu sera utilisé à l'acquisition de terrain pour le domaine agricole.

OPPOSITION À UN PROJET ROUTIER

Ainsi que nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises, d'importants travaux routiers seront entrepris prochainement pour améliorer la traversée du chef-lieu. Ils prévoient notamment la suppression du goulet de la préfecture et l'amélioration de la rue de l'Hôpital avec rétablissement de la circulation dans les deux sens. Craignant l'augmentation du bruit et de la pollution, le Conseil de direction de l'Hôpital a formé opposition à ce projet. Il est favorable à la suppression de l'étranglement de la Tour des Archives, mais s'oppose fermement au rétablissement de la circulation dans les deux sens. La séance de conciliation n'ayant pas abouti, il appartiendra au Gouvernement jurassien de trancher. Par seize voix contre zéro et une abstention, l'assemblée a appuyé l'opposition du Conseil de direction.

PROCHAINE DÉMISSION DU PRÉSIDENT

Enfin, M. Pierre Paupe, président du Conseil d'administration et de direction a annoncé son intention de se démettre de son mandat au début de 1981. Membre de ce Conseil depuis 1967, M. Paupe en était devenu le président quelques mois plus tard. Durant toute cette période, M. Paupe a consacré ses compétences et toute son énergie au développement de l'Hôpital-Foyer Saint-Joseph. Il l'a transformé en un établissement moderne et fonctionnel doté des moyens nécessaires pour mener à bien sa mission. M. Paupe fut aussi l'un des instigateurs du nouveau statut du personnel hospitalier jurassien. (y)

LAJOUX

Aucune liste déposée

Le service des communes du canton, comme le secrétariat municipal, n'ont recueilli qu'une seule liste destinée à repouvoir le poste de maire, à la suite de la non-réligibilité de M. Norbert Brahier qui, durant seize ans, a siégé au sein des autorités communales, comme conseiller, vice-maire et maire.

La formation du futur Conseil communal dépend désormais des tractations qui auront lieu entre le canton du Jura et la commune. Il s'agit en effet de déterminer si M. Raphaël Brahier se trouve effectivement élu tacitement à la tête de la commune et si le scrutin du 30 novembre portera sur la nomination de trois conseillers de la série sortante - selon l'ancien règlement non abrogé - ou sur les six conseillers - selon les dispositions cantonales. (gt)

PORRENTROY

Piétons grièvement blessés

Hier, en fin d'après-midi, un couple vaudois a été victime d'un accident de la circulation. Les deux personnes ont été happées par une voiture alors qu'elles traversaient la chaussée à pied afin de se rendre à la gare de Porrentruy. Violamment projetés sur la route, les deux piétons furent sérieusement blessés et transportés en ambulance à l'hôpital. (rs)

DISTRICT DE PORRENTROY

Elections: le point en Ajoie

Comme chacun le sait, le canton du Jura entrera bientôt dans une période électorale devant déboucher sur le renouvellement de la totalité des autorités municipales du nouvel Etat. Ce scrutin aura lieu le 30 novembre prochain.

En Ajoie, comme nous l'avons déjà annoncé, il n'y aura pas de lutte pour la mairie au chef-lieu. Toutefois, ce ne sera pas le cas dans sept municipalités parmi les trente-six que recèle le district de Porrentruy. De plus, dans dix-huit localités, le corps électoral se déplacera pour désigner le Conseil communal. Dans sept villages, plusieurs personnes se sont mises sur les rangs pour tenter de décrocher le poste de président des assemblées. A Lugnez et à Courtemaiche, il s'agira de départager deux candidats qui briguent le secrétariat municipal. Alors que ce ne sera pas le cas à Roche d'Or et à Charmoille puisque personne ne veut assumer cette fonction...

La lutte sera sûrement chaude à Bure, Courtedoux, Cœuve, Lugnez, Montmelon, Réclère et Courtemaiche, car dans ces villages c'est la mairie qui sera en jeu. Il faut préciser que le maire de St-Ursanne M. Charles Moritz, n'aura finalement pas d'adversaire - on attendait une candidature socialiste - et a donc été reconduit tacitement dans sa fonction.

Signalons également que pour la première fois dans le Jura, une femme assumera la charge de chef de l'exécutif. Il s'agit de Mme Janine

Leschot (plr) qui sera élue tacitement maire de Bressaucourt. Cette dernière assume actuellement la charge de secrétaire communal.

En ce qui concerne la présidence des assemblées, il y aura lutte à Courtedoux, Cœuve, Lugnez, Réclère, Cornol, Courgenay et Courtemaiche.

Enfin, dans la moitié des localités du district de Porrentruy, les électeurs et les électeurs devront nommer de nouveaux conseillers municipaux. Ce sera le cas à Boncourt - quatre listes ont été déposées dans ce village frontalier - à Bressaucourt, Charmoille, Courtedoux, Cœuve, Cornol, Courgenay, Fontenais, Lugnez, Miécourt, Montmelon (également quatre listes), Réclère, Saint-Ursanne, Roche d'Or, Courtemaiche et bien sûr à Porrentruy. Fait à mentionner, seul le pdc a déposé une liste pour l'exécutif à Vendlincourt. (rs)

Plus de cent participants à la course d'orientation scolaire des Franches-Montagnes

L'expert des examens d'aptitudes physiques de fin de scolarité, M. Xavier Froidevaux, et M. Rémy Erba, tous deux enseignants au chef-lieu, ont organisé une course d'orientation à l'intention des élèves de 8e et 9e années scolaires des Franches-Montagnes. Plus de cent jeunes gens ont répondu à leur initiative qui a donc remporté un succès réjouissant.

L'épreuve s'est déroulée par un temps idéal, en fait la dernière belle journée automnale. Cent deux concurrentes et concurrents formant 48 équipes se sont présentés au départ, à l'école secondaire. Ils ont à découvrir neuf postes disséminés dans les pâturages boisés au sud-est du chef-lieu. Avec satisfaction, les organisateurs ont enregistré d'excellentes performances. On ne peut que les féliciter de leur initiative.

Filles: 1. Nicole Paratte - Dolorès Jeanbourquin, ES Le Noirmont, 59'; 2. Nathalie Baume - Lucienne Willemin, ES Le Noirmont, 62'; 3. Nadia Quélot - Rosine Jeanbourquin, ES Saignelégier, 67'; 4. A.-L. Schrupf - F. Aymon - A Québatte, ES Le Noirmont, 75'; Agnès Varin - Stéphanie Prongué, ES Saignelégier, 75'; 6. Andrée Jolidon - Angelina Girardi, ES Saignelégier, 78'; 7. Claire et Mady Boillat, ES Saignelégier, 80'; 8. Emmanuelle Veya - Yolande Schüpbach, EP Les Cerlatez, 86', etc.

Garçons: 1. Eric Nagels - Roland Vallat, ES Saignelégier, 46'; 2. Vincent Cattin - Romain Meyer, Institut Les Côtes, 47'; 3. Michel Guerdat - Gervais Gigandet, Les Côtes, 50'; 4. Hervé Thiévent - Jacques-Henri Laager, EP Saignelégier, 50'; 5. Patrick Lambert - Pierre Mathis, EP Goumois, 51'; André Frésard - Daniel Scheurer, Les Côtes, 51'; 7. Marc Didier Laurent - Jean-Luc Aubry, EP Sai-

gnelégier, 52'; 8. René Cerf - Didier Humair, Les Côtes, 54'; 9. Vincent Cortat - Didier Jobin, Les Côtes, 56'; 10. Raphaël Lambert - Nicolas Aubry, ES Saignelégier, 58'; Michel Monnin - Marc Beuchat, Les Côtes, 58'; 12. Claude Baumeier - Didier Schrupf, ES Le Noirmont, 59', etc.

Prix de bijouterie de la Ville de Genève

Une Noirmoisière obtient une mention

Le Prix de la Ville de Genève de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie et de l'émaillerie pour l'année 1980 a été proclamé mercredi au Parc des Eaux-Vives par M. René Emmenegger, maire de Genève. Le 4 juin, le jury avait eu à juger 267 dessins présentés par 114 candidats de 14 pays. Il en a retenu 36 et a attribué, mercredi, les prix suivants:

- horlogerie (une montre multifonctions à double affichage): un prix à M. Takahachi Tochihiro (Japon), et une mention à M. Hubert Haas (Lucerne).

- bijouterie (une chaîne avec pendentif): une mention à Mlle Sylvie Aubry-Brossard (Le Noirmont).

- joaillerie (un bracelet): un prix à M. R. Ballmer (Genève), et une mention à M. Harry Laube (Lucerne).

- émaillerie (un collier): un prix à M. Gordon Choy Lap Tak (Hong Kong), et une mention à M. Frank Boettger (Genève).

Les pièces primées seront exposées dans le cadre de «Montres et bijoux», à Genève, dès le 12 novembre. (ats)

Monsieur Yves Vuille, au Locle;
Mademoiselle Viviane Vuille, au Locle;
Madame Léon Vuille, au Locle;
Madame Monique Québatte et ses enfants, à Clarens;
Madame et Monsieur Alex Amez-Droz-Vuille, leurs enfants et petits-enfants, au Locle;
Madame et Monsieur Roland Isenring-Vuille, leurs enfants et petit-fils, à La Tour-de-Peilz,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Frédy VUILLE

leur très cher papa, fils, fiancé, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 3 novembre 1980 à l'âge de 43 ans.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds le vendredi 7 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière à La Chaux-de-Fonds.

Repose en paix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

38838

LA SAGNE Dieu est amour.

La famille et les amis de

Monsieur Jakob KNÖRI

ont le chagrin de faire part de son décès survenu mardi, dans sa 79e année, après quelques semaines de maladie.

LA SAGNE, le 4 novembre 1980.

L'incinération aura lieu vendredi 7 novembre.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

38837

La famille de

Monsieur Hugo JELK

a trouvé encouragement dans les marques de chaude sympathie qui lui ont été témoignées durant ces jours de cruelle épreuve.

Elle exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde reconnaissance et ses remerciements sincères.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

27533

MONSIEUR ET MADAME CHARLES-ANDRÉ BOREL-JUILLERAT,

très touchés de l'affectueuse sympathie qui leur a été témoignée pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leurs sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

27531

POUR UNE BELLE
COURONNE
gerbe - plantes fleuries - etc.
PIERRE-FLEURS
Tél. (039) 23 49 80 Place Neuve 8

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Tél. (039) 23 43 64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

LE LOCLE
LA SOCIÉTÉ DE CAVALERIE
du District du Locle
a le pénible devoir d'annoncer le décès de
Monsieur
Frédy VUILLE
père de son membre
Yves Vuille.
Elle gardera de lui le meilleur
des souvenirs. 27655

L'ACTUALITÉ SUISSE

Les syndicats disent non à Tel Sat

Dans son mémoire au conseiller fédéral Schlumpf relatif à la demande de concession de Tel Sat SA pour l'exploitation d'un système de télévision par satellite, l'Union syndicale suisse se prononce contre l'exploitation de la radio et de la télévision par des entrepreneurs privés, tant au niveau national que supranational. Sur le plan local, en revanche, elle admet la participation d'organismes constitués en coopératives, mais à la condition qu'ils soient indépendants de la publicité et, partant, des intérêts économiques.

Accorder la concession demandée par Tel Sat, ce serait, selon l'USS, «ouvrir toute grande la porte au jeu des intérêts financiers et à l'influence qu'ils ne manqueraient pas d'exercer sur les programmes». Pour y couper court, l'USS s'oppose à l'octroi de cette concession.

Elle souhaite, en revanche, que les PTT et la SSR, tout en respectant la division du travail déjà réalisée sur le plan national, examinent ensemble, sous l'égide de la Confédération, le projet de télévision par satellite, mais en associant à cet examen les groupements dont l'avis doit être entendu.

De l'avis de l'USS, l'octroi d'une

concession à Tel Sat serait prématuré alors qu'une conception globale de media est en voie d'élaboration. Ce serait créer un fait accompli qui aurait des répercussions sur le futur article constitutionnel et la législation qui suivra. Trop d'autres questions restent ouvertes: en particulier, on est encore loin d'être au clair sur les effets de Tel Sat sur la presse écrite - privée - et sur le système des media électroniques, quasiment de droit public.

Enfin, l'USS s'oppose également à la suggestion de Tel Sat de partager avec les PTT l'exploitation technique du satellite. L'accepter équivaldrait à démanteler le monopole des PTT. L'USS estime que les installations techniques attribuées à la Suisse dans l'espace sont automatiquement soumises à ce monopole et met d'ailleurs en doute l'avance technique dont se prévaut Tel Sat. (ats)

Les réactions dans le monde après les présidentielles américaines

L'Europe se montre très réservée

Suite de la première page

Ailleurs en Europe, ce n'est pas dans la réserve à laquelle sont tenus les communiqués officiels des gouvernements qu'il faut chercher des réactions, mais dans les déclarations des chefs de partis.

C'est ainsi que M. Willy Brandt, président du Parti socialiste ouest-allemand, a insisté sur la nécessité pour les deux grandes puissances «de trouver le moyen de réaliser un véritable accord de limitation des armes nucléaires».

En France, où le président Giscard d'Estaing a adressé ses «très cordiales félicitations», M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, se félicite de la volonté des électeurs d'outre-Atlantique d'une «Amérique plus forte» mais espère que la victoire de M. Reagan ne sera pas la marque d'un excès de certitude: celle d'avoir toujours raison». M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, a rappelé que «les Etats-Unis vivent une crise économique, politique et morale» et qu'ils ont choisi «l'homme qui, pour eux, incarnait la certitude et la force».

Prudence russe

Dans les pays de l'Est, l'URSS est plus réservée et se borne à chercher une explication à la défaite de M. Carter, sans donner d'avis sur l'avenir. C'est ainsi qu'un commentateur de Radio-Moscou déclare que les Américains ont voté «pour un changement par rapport à la profonde crise politique et économique». La défaite de M. Carter s'explique par «l'insatisfaction de millions d'Américains».

D'autres réactions des pays de l'Est sont plus révélatrices. La Radio tchécoslovaque a noté que M. Reagan est «un ancien acteur de cinéma» que «même les agences de presse occidentales présentent comme nettement à droite avec une orientation anticommuniste». Le journal hongrois du soir «Esti Hirlap» rappelle lui aussi que M. Reagan «a toujours exprimé des opinions de droite» mais «c'est une chose de faire des déclarations pendant une campagne et c'en est une autre de s'asseoir à un bureau présidentiel avec le téléphone rouge et le bouton de la guerre atomique à portée de la main».

L'agence yougoslave Tanyoug écrit de son côté que M. Reagan a été élu par ceux «qui voulaient revenir au «bon vieux temps», celui où leur pays était plus puissant, à la fois économiquement et politiquement». La victoire de M. Reagan «signifie aussi le freinage du développement de la politique sociale qui, de l'avis du parti républicain, est «coûteuse».

SADATE REND HOMMAGE A SON «AMI JIMMY»

Au Proche-Orient, les premières réactions viennent d'Egypte et d'Israël. La victoire de M. Reagan, a déclaré le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Kamal Hassan Aly, provoquera probablement un renforcement de la puissance américaine au Proche-Orient et mettra fin aux intrusions soviétiques, mais elle ajournera aussi la conférence au sommet qui devait avoir lieu en janvier entre les USA, Israël et l'Egypte,

L'ACTUALITÉ SUISSE

Zurich: grève à l'Imprimerie Gruetli

La section zurichoise du Syndicat du livre et du papier a décidé hier soir d'entamer une grève aujourd'hui à l'Imprimerie Gruetli, à Zurich, car celle-ci «s'était permise de provoquer le syndicat», comme l'a indiqué à l'ATS un porte-parole du syndicat.

L'imprimerie avait licencié un syndicaliste en raison de ses activités au sein du Syndicat du livre et du papier. L'assemblée indique un communiqué, considère ce licenciement politique comme une attaque à la sécurité de tous les syndicats actifs. Par une grève illimitée, le syndicat réclame le report immédiat de la décision de licenciement. L'Imprimerie Gruetli est une petite entreprise occupant 20 employés. A l'exception de deux personnes affiliées au Syndicat chrétien, tous appartiennent au Syndicat du livre et du papier et participeront donc à la grève. (ats)

Prévisions météorologiques

Une couche de stratus (sommet vers 1500 m.) persistera sur le Plateau. Pour le reste, sauf quelques éclaircies de fohn en Valais et dans les vallées des Alpes, le temps sera très nuageux à couvert et des chutes de neige éparées se produiront, surtout le long des Alpes.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,13.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Mardi à 17 h.: 750,51.

Hier mercredi à 17 h.: 750,36.

dans le cadre des Accords de Camp David.

Le président Sadate a d'ailleurs rendu un hommage appuyé à celui qu'il qualifiait «mon ami Jimmy» pour ses «efforts incessants qui ont lancé le processus de paix au Proche-Orient».

BEGIN SATISFAIT

A Tel Aviv, M. Menahem Begin, premier ministre, s'est félicité de l'élection, M. Reagan ayant souvent exprimé des opinions pro-israéliennes, mais a laissé entendre qu'il pourrait y avoir bientôt un conflit sur la question de Jérusalem, que le candidat républicain a proposé de transformer en sorte de Vatican.

L'ASIE, MOINS LA CHINE, SE FÉLICITE

Plus loin en Asie, les pays proches des Etats-Unis tels le Japon, la Thaïlande, la Corée du Sud ou les Philippines se sont tous félicités du résultat américain. Mais la Chine a été prudente, rappelant dans un communiqué que Pékin verrait d'un mauvais oeil le rétablissement de relations diplomatiques entre Washington et Formose, comme M. Reagan l'a souhaité.

La Chine, déclare le communiqué, «espère que la nouvelle Administration américaine adhérera aux principes du communiqué de Changhaï sur l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et les Etats-Unis, pour que les relations sino-américaines continuent de faire des progrès et de croître». Les milieux politiques de Formose se sont de

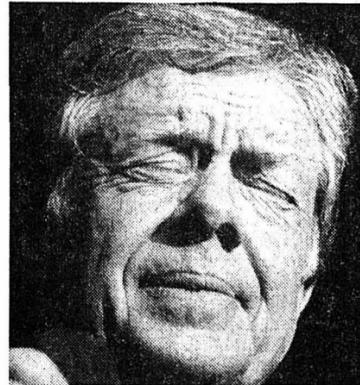
leur côté bruyamment réjouis. Des pétards ont même éclaté dans les rues après l'annonce du résultat à la radio.

En Iran, un porte-parole du premier ministre, M. Ali Radjai, a déclaré que l'élection ne fera «aucune différence» car tous les présidents américains «suivent la même politique. Que ce soit Carter ou

Reagan ou quelqu'un d'autre, ils reçoivent tous leurs ordres des cartels et des trusts». Quant à la position iranienne sur les otages, elle demeure inchangée: «La position de l'Iran sur la question est claire. C'est aux Etats-Unis de l'accepter ou de la rejeter. Peu nous importe qui est président». (ap)

M. Carter se sent «en paix»

Le président Jimmy Carter a déclaré hier qu'il se sent «en paix», qu'il projette d'écrire ses mémoires et qu'il est déterminé à aider de toutes les manières possibles son successeur.



M. Carter au bord des larmes.

Rencontrant les journalistes dans son bureau ovale de la Maison-Blanche, il a reconnu que perdre «n'est pas une expérience plaisante» mais il se sentira soulagé de remettre la routine quotidienne à quelqu'un d'autre.

Comme on lui demandait s'il a l'intention de se représenter à la présidence, il a répondu: «C'est une question à laquelle je n'ai pas encore rêvé...»

Après cet entretien, le président et son épouse, Rosalynn, sont partis pour Camp David, la résidence présidentielle dans le Maryland, pour se reposer et réfléchir à l'avenir. Des centaines de collaborateurs du président s'étaient réunis sur la pelouse sud de la Maison-Blanche pour les voir partir.

Le président à l'intention de rester une semaine à Camp David, mais il reviendra de temps en temps à la Maison-Blanche.

«J'ai vraiment besoin d'être seul et de réfléchir un moment», a-t-il dit.

Le cow-boy Reagan à la Maison-Blanche

Suite de la première page

Sur sept personnes qui ont déclaré que la fermeté et l'esprit de décision avaient été leurs critères pour choisir entre les trois candidats, six ont voté pour Reagan et deux électeurs sur cinq ont déclaré qu'à leur avis Carter n'avait pas fait un bon travail à la Maison-Blanche.

Le même sondage montre que Carter n'a recueilli que la moitié des voix juives, qui vont habituellement aux démocrates: un tiers est allé à Reagan et le reste au candidat indépendant John Anderson.

Les ouvriers, qui votent généralement démocrate, ont choisi Reagan dans la proportion de 48 pour cent, contre 45 pour cent votant pour Carter.

Par contre, Carter l'a emporté chez les Noirs par 90 pour cent, contre sept pour cent à Reagan.

M. Carter, en reconnaissant sa défaite mardi soir, a promis à son successeur «mon total appui et ma pleine coopération» pour assurer une transition dans l'ordre d'une administration à l'autre.

Le problème des otages

Son assistant spécial, M. Ray Jenkins, a déclaré qu'il compte consacrer désormais toute son attention aux 52 otages détenus en Iran, affaire qui a sans doute contribué à sa défaite. Les sondages ont montré en effet qu'une partie de l'électorat s'est détournée de lui parce que les rebondissements survenus ces derniers jours dans cette affaire ont remis en mémoire les frustrations que chaque Américain avait éprouvées lors du fiasco du raid entrepris pour les libérer.

Mais cela seul n'explique pas l'ampleur de la défaite de Carter. Il a été vic-

time d'un véritable désenchantement – et cela a été visible dans les Etats du Sud qui avaient tous voté pour lui en 1976 et qui cette fois, à l'exception de sa Georgie natale, l'ont tous abandonné.

Frais couverts pour Anderson

Quant au candidat indépendant John Anderson, qui a manifesté son intention de tenter sa chance en 1984, les quatre sept pour cent des suffrages populaires qu'il a reçus, lui permettent de bénéficier des fonds gouvernementaux, d'un montant de 3,7 millions de dollars, né-

cessaires à la couverture des frais électoraux.

Les derniers résultats

Par ailleurs, les derniers résultats connus hier donnaient:

Carter 34.733,785 – 41 pour cent – vainqueur dans 7 Etats (49 grands électeurs). (Il s'agit du district de Columbia, de la Georgie, des Hawaii, du Maryland, du Minnesota, du Rhode-Island et de la Virginie occidentale).

Reagan 43.065,765 – 51 pour cent – vainqueur dans 44 Etats (489 grands électeurs).

Anderson 5.559,773 – 7 pour cent. (ap, afp, imp)

M. Carter est le 11e président battu après un premier mandat

Jimmy Carter est le 11e président battu en sollicitant un second mandat, après avoir obtenu l'investiture de son parti.

Il a été rare, depuis le début de ce siècle, qu'un président sortant se fasse battre. Il ne faut pourtant pas remonter bien loin: Gerald Ford s'était fait battre en 1976 par Carter, mais il est vrai qu'il n'avait pas été élu mais désigné pour remplacer Richard Nixon après la démission de celui-ci.

Avant lui, William Taft et Herbert Hoover avaient été les deux seuls présidents au XXe siècle à se faire battre. Taft avait perdu devant Woodrow Wilson en 1912 et Hoover devant Franklin Roosevelt en 1932.

Elu deux fois président, sans opposition, Georges Washington, le premier président, ne s'était pas représenté, insti-

tuant la tradition de n'effectuer que deux mandats consécutifs à la Maison-Blanche. Roosevelt, cependant, sollicita et obtint un troisième mandat en 1940, puis un quatrième en 1944.

Le successeur de Washington, John Adams, avait été battu lorsqu'il avait sollicité un deuxième mandat en 1800, par Thomas Jefferson.

Les autres présidents battus: John Quincy Adams par Andrew Jackson en 1828, Martin Van Buren par William Henry Harrison en 1840, Millard Fillmore par James Buchanan en 1856, Grover Cleveland par Benjamin Harrison en 1888. Ce dernier fut à son tour battu par... Grover Cleveland en 1892.

Au total, 29 présidents n'ont effectué qu'un mandat, ou moins d'un mandat de leur propre volonté, par suite de décès ou par démission. Seize se sont succédé à eux-mêmes. (ap)

Incertitude pour les relations soviéto-américaines

Il n'y a aucune différence fondamentale entre Carter et Reagan, et le moins qu'on puisse dire est que les relations soviéto-américaines vont connaître une longue période d'incertitude, estiment les analystes politiques de la capitale soviétique.

Si l'homme de la rue s'est montré étonné de la franche victoire de Reagan, il semble que le Kremlin attendait sans surprise et avec une certaine dose de résignation l'un ou l'autre des deux candidats.

Rien n'indique de ce fait que la défaite de Carter ait provoqué une quelconque déception au Kremlin. La préférence que les commentateurs occidentaux croyaient déceler chez les dirigeants soviétiques à l'égard du président en place relève plus de l'exégèse que de faits concrets.

Le Kremlin n'a pas pris la moindre initiative susceptible de favoriser, au plan international, le président Carter vis-à-vis de l'électorat américain.

Le triomphe de Ronald Reagan, qui, certes, plus que son adversaire, a été l'objet de mille railleries de la presse soviétique, est loin d'être reçu comme une «catastrophe», estiment les analystes politiques.

GLISSEMENT À DROITE

Les Soviétiques ont de bonnes raisons de penser que le président Reagan sera différent du candidat Carter et que le réalisme politique s'accroît difficilement de l'anticommunisme primaire» qui anime généralement les campagnes électorales aux Etats-Unis.

Traduisant ce sentiment, un spécialiste soviétique des affaires américaines, Georgi Arbatov, directeur de l'Institut des affaires américaines et canadiennes, avait récemment déclaré dans une interview: «Nous sommes prêts à travailler avec n'importe quel gouvernement amé-

ricain. Les hommes politiques aux Etats-Unis ont tendance à glisser au centre dès qu'ils arrivent au pouvoir, à quelque parti qu'ils appartiennent».

Certains des conseillers les plus influents du président Carter, et en particulier M. Zbigniew Brzezinski étaient te-

nus pour responsables de la relance de la guerre froide et le Kremlin verra leur départ avec soulagement.

Sur les «Salt-2», chers aux Soviétiques, l'attitude du président Carter a beaucoup déçu Moscou, et l'on s'était déjà résigné, dans les milieux soviétiques, à de nouvelles et longues tractations sur ce thème.

Il reste que dans tous les milieux soviétiques consultés, on est convaincu que les relations entre les deux pays vont connaître de longs mois d'incertitude. L'on se demande s'il faut s'inquiéter du nouveau glissement des Etats-Unis vers le conservatisme ou se réjouir du vote massif dont le président Reagan pourrait se prévaloir pour accroître son pouvoir de négociation et de décision. (afp)

La malhonnêteté n'a pas payé

Les retombées du scandale des pots-de-vin arabes, la fameuse affaire Abscam montée par le FBI, se sont fait sentir au niveau des élections à la Chambre des représentants, puisque quatre des congressistes impliqués n'ont pu se faire réélire.

Il s'agit notamment des démocrates Michael Myers, de Pennsylvanie, et John Jenrette, de Caroline du Sud, les deux seuls à avoir été déjà inculpés pour avoir accepté de l'argent d'agents du FBI se faisant passer pour les représentants de cheikhs arabes. Deux autres démocrates impliqués, Frank Thompson, du New Jersey, et John Murphy, de l'Etat de New York, ont aussi été battus.

Le seul républicain mêlé à cette affaire, Richard Kelly, de Floride, avait été pour sa part battu au cours des primaires de son parti. Quant au sixième représentant accusé également d'avoir touché un pot-de-vin, le démocrate Raymond Lederer, de Pennsylvanie, il a été réélu. (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Une colère fondée

La colère du conseiller fédéral Fritz Honegger n'est pas feinte. Il parlait hier de scandale en ce qui concerne l'affaire des veaux traités aux hormones dans notre pays.

Mardi déjà, les premières réactions à Berne après l'annonce de la découverte de cas existants par l'Office vétérinaire fédéral étaient nettes. Tous les milieux concernés de près ou de loin par cette affaire réclamaient des mesures urgentes et draconiennes.

La colère des uns et des autres, quoique provoquée par des motifs différents est absolument fondée. D'un côté, les milieux agricoles qui ont tout à perdre dans un coup de «publicité» dont ils se seraient volontiers passés, de l'autre les consommateurs sensibilisés au plus haut point par les affaires analogues qui ont récemment éclaté dans les pays voisins. En France et en Allemagne de l'Ouest, les associations de consommateurs avaient recommandé le boycottage total de la viande de veau. Ces mots d'ordre, en France particulièrement, avaient été suivis au-delà de toute espérance.

On sait que chez nous, depuis une dizaine d'années, les groupements de défense des consommateurs réussissent à grouper derrière leurs actions un effectif potentiel qu'aucun groupe économique ne peut se permettre de négliger.

On comprend mieux dès lors que la condamnation unanime des éleveurs, des bouchers et en règle générale de tous ceux à qui un éventuel boycottage de la viande de veau pourrait nuire, ait été si prompt et si virulent.

Les autorités fédérales se devaient également de réagir vite. Il n'est pas étonnant que dès l'annonce des premiers cas illicites, elles se soient préoccupées de renforcer les contrôles. Car, en fin de compte, si certains éleveurs ont pu s'adonner à des pratiques illégales, c'est bien la preuve que les contrôles n'ont pas été aussi sévères qu'ils auraient dû l'être.

A la Division du contrôle et de l'hygiène des viandes, on se disait surpris et déçu par cette affaire. C'est bien le moindre des sentiments qui, en l'occurrence, devaient animer les responsables des contrôles. Il est vrai qu'en Suisse, il arrive fréquemment que l'on ait l'air de tomber des nues devant certaines fâcheuses découvertes. Il faudrait bien pourtant se rendre compte une fois pour toutes que nous ne sommes à l'abri de rien de ce qui arrive ailleurs. Les exemples ne manquent pas.

Pour l'instant, cette affaire empoisonne tout le monde. Les responsables comme les autres. Et il est certain, que même si les appels au boycottage de la viande de veau ne sont pas massivement suivis, les conséquences pourraient être dramatiques pour certains, les petit éleveurs en particulier. Ce sont eux qui, pourtant, sont les moins suspects dans cette affaire.

Claude-André JOLY

Gouvernement ouest-allemand Réélection officielle de M. Helmut Schmidt

Le chancelier fédéral Helmut Schmidt a été officiellement réélu hier par le Bundestag, la Chambre basse du Parlement.

M. Schmidt, qui avait suivi la procédure officielle et avait démissionné hier, a obtenu 266 voix sur son nom, contre 222. Ce vote fait suite aux élections générales du mois dernier qui avaient vu la victoire de la coalition sociale-démocrate et libérale.

Sur 497 sièges, les sociaux-démocrates (SPD) en détiennent 218 et les libéraux (FDP) 53. Cela fait au total 271. La différence avec les «oui» qui se sont portés sur M. Schmidt vient d'absences à la Chambre et d'un bulletin qui a été invalidé. (ap)

● BORDEAUX. – Jean Lanusse, un forcené qui s'était barricadé dans une cabine mardi à Sainte-Hélène (Gironde) après avoir tué un exploitant forestier, a été abattu hier matin par un gendarme.

● TÉHÉRAN. – La Banque Centrale Iranienne a décidé «la fermeture de tous les bureaux de change dans le pays afin d'enrayer la fuite des devises à l'étranger».